

Rapport de la Vingt-neuvième Réunion du PROE des officiels et du Talanoa de haut niveau des Ministres de l'Environnement :

3 – 6 September, 2019
Apia, Samoa



PO Box 240, Apia, Samoa
E : sprep@sprep.org
T : +685 21929
F : +685 20231
W : www.sprep.org



L'environnement océanien, garant de nos modes de subsistance et de notre patrimoine naturel, en harmonie avec nos cultures.

SPREP Library/IRC Cataloguing-in-Publication Data

SPREP Meeting of Officials (29th : 2019 : Apia, Samoa)

Report of the Twenty Ninth SPREP Meeting of Officials and Environment Ministers' High-Level Talanoa, Apia, Samoa, 3 – 6 September 2019. – Apia, Samoa : SPREP, 2019.

34 p. + annexes ; 29 cm.

ISBN: 978-982-04-0745-9 (print)
978-982-04-0746-6 (ecopy)

1. Environmental policy – Oceania – Congresses.
2. Conservation of natural resources – Oceania – Congresses. 3. Environmental protection – Oceania - Congresses. I. Pacific Regional Environment Programme. II. Title.

363.7099



Secretariat of the Pacific Regional Environment Programme (SPREP)

PO Box 240
Apia, Samoa
sprep@sprep.org
www.sprep.org

Our vision: The Pacific environment, sustaining our livelihoods and natural heritage in harmony with our cultures.

Table des matières

Introduction	1
Point 1 de l'Ordre du jour : Prière d'ouverture	1
Point 2 de l'Ordre du jour : Nomination du Président et du Vice-président	1
Point 3 de l'Ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et des procédures de travail	1
Point 4 de l'Ordre du jour : Mesures prises concernant les questions issues du premier Conseil exécutif du PROE	1
Point 5 de l'Ordre du jour : Vue d'ensemble et de la mise en œuvre du plan stratégique 2017-2026 du PROE en 2018	2
5.1: Présentation du rapport annuel de 2018 et de la vue d'ensemble du directeur général sudés progrès réalisés depuis le premier Conseil exécutif	2
5.2: 25 ^e anniversaire du PROE (rapport sur les événements organisés)	3
5.3: Avancées vers la réalisation des résultats stratégiques du PIP 2018-2019	3
5.4: Comptes annuels vérifiés pour 2018	3
Point 6 de l'Ordre du jour : Coopération régionale	4
6.1: Cadre d'intégration régionale pour le Pacifique	4
6.2: Mise en œuvre des décisions des dirigeants du Forum des îles du Pacifique et des dirigeants des PÉID	4
6.3: Cadre océanien pour un développement résilient et le Partenariat pour la résilience dans le Pacifique	5
6.4: Mise en place du bureau sous-régional septentrional	6
Point 7 de l'Ordre du jour : Évènements de mobilisation régionaux et internationaux pour 2020	7
7.1: Informations actualisées sur les événements à venir liés aux océans	7
7.2: 10 ^e Conférence du Pacifique insulaire sur la conservation de la nature et les aires protégées, Nouvelle-Calédonie	7
7.3: Cadre post 2020 pour la biodiversité	8
7.4: Partenariat entre le PROE et le PNUE	8
Point 8 de l'Ordre du jour : Partenariats stratégiques	9
8.1: Centre océanien sur le changement climatique	9
8.2: Fonds européen de développement 11	10
8.3: Dernières informations sur les engagements stratégiques liés aux océans	10
8.4: L'accès au financement climatique	11
• Fonds vert pour le climat (FVC)	
• Fonds d'adaptation (FA)	
• Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	
8.5: Initiative de l'AFD sur la biodiversité et le changement climatique	12
Point 9 de l'Ordre du jour : Gouvernance, modalités et mécanismes institutionnels	13
9.1 Rapport de la première réunion du Conseil exécutif	13
9.2: Rapport du comité d'audit	13
9.3: Harmonisation des rémunérations du CORP	13
9.4: Amendements au statut des employés	15
9.5: Nomination des commissaires aux comptes externes	15
9.6: Requête de l'UE d'être plus impliquée dans les réunions bisannuelles du PROE	15
9.7: Évaluation des résultats du directeur général du PROE – huis clos	16
9.8: Processus de recrutement du directeur général pour 2021 - huis clos	16
Point 10 de l'Ordre du jour : Questions financières stratégiques	16
10.1: Rapport sur les contributions des Membres	16
10.2: Financement durable	17

Point 11 de l'Ordre du jour : Projet du PIP 2020-2021	17
11.1: Plan de mise en œuvre de la performance et Cadre de résultats du PROE 2020-2021	17
Point 12 de l'Ordre du jour : Budget et programme de travail bisannuels 2020-2021	18
12.1.1: Faits marquants du programme de travail 2020-2021	18
12.1.2: Rapport sur la COP24 de la CCNUCC et préparation à la COP25.....	18
12.1.3: Rapport sur le scénario 1.5 degré	19
12.1.4: Changement climatique et océans	19
12.1.5: Résultats de la réunion du Conseil météorologique du Pacifique	20
12.2.1: Faits marquants du programme de travail 2020-2021.....	20
12.2.2: Après la ratification du protocole de Nagoya - Proposition pour la phase 2 du projet océanien ABS	21
12.2.3: Année océanienne des récifs coralliens 2018 - 2019 Mises à jour et résultats	22
12.3.1 Faits marquants du programme de travail 2020-2021	22
12.3.2: Examen du PACPLAN	23
12.3.3: Pollution marine : Questions émergentes	23
12.3.4: Mise en œuvre du Plan régional océanien sur les déchets marins	24
12.3.5: Résultats du Forum pour l'environnement du Pacifique (PEF)	25
12.4.1: Faits marquants du programme de travail 2020-2021.....	25
12.4.2: Lignes directrices régionales sur les évaluations stratégiques de l'environnement	25
12.4.3: Mise en œuvre du projet Inform : renforcer la gestion des données pour soutenir la planification et le processus décisionnel	26
12.5: Examen et adoption du budget pour la période 2020-2021 et projets en réserve	26
Point 13 de l'Ordre du jour : Rapports sur les conventions du PROE	27
13.1: Convention de Nouméa	27
13.2: Conventions de Waigani	27
Point 14 de l'Ordre du jour : Points proposés par les Membres	27
14.1: La Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) par /e <i>Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie</i>	27
14.2 Groupe sur les observations terrestres (GEO) <i>par le gouvernement de l'Australie</i>	28
Point 15 de l'Ordre du jour : Déclarations des observateurs	28
Point 16 de l'Ordre du jour : Divers	28
Point 17 de l'Ordre du jour : Dialogue talanoa de haut niveau des ministres de l'Environnement : « Un Pacifique bleu résilient ». Ouverture d'un Centre océanien sur le changement climatique au PROE	29
Point 18 de l'Ordre du jour : Date pour la deuxième réunion du Comité exécutif	29
Point 19 de l'Ordre du jour : Adoption du rapport de la Vingt-neuvième Conférence du PROE	29
Point 20 de l'Ordre du jour : Clôture de la réunion	
ANNEXE I: Liste des participants	30
ANNEXE II: Discours inaugural prononcé par Kosi Latu, Directeur général du PROE	50
ANNEXE III: Discours principal de l'Honorable Fiamé Naomi Mata'afa Premier Ministre par intérim et Ministre du Ministère de l'Environnement - Gouvernement du Samoa	53
ANNEXE IV: Réunion du Partenariat Action Climat Pacifique (CAPP) IV	55
ANNEXE V: Déclarations des observateurs	56
ANNEXE VI: Talanoa de haut niveau des ministres de l'Environnement	60
ANNEXE VII: Compte rendu de la présidence	62
ANNEXE VIII: Dialogue talanoa de haut niveau des ministres de l'Environnement : « Un Pacifique bleu résilient ». Ouverture d'un Centre océanien sur le changement climatique au PROE	64

Introduction

1. La Vingt-neuvième Réunion du PROE (29SM) des Représentants officiels et des Ministres s'est tenue du 3 au 6 septembre 2019 à Apia, Samoa.
2. Des représentants de Des représentants de American Samoa, Australia, Cook Islands, Federated States of Micronesia, Fiji, France, French Polynesia, Kiribati, Marshall Islands, Nauru, New Caledonia, New Zealand, Niue, Palau, Papua New Guinea, Samoa, Solomon Islands, Tokelau, Tonga, Tuvalu, United Kingdom, United States of America and Wallis and Futuna étaient présents à la Réunion. Une liste exhaustive des participants et des observateurs figure en Annexe I.
3. La cérémonie d'ouverture officielle s'est tenue le 2 septembre à l'hôtel Tanoa Tusitala, à Apia (Samoa). Le discours d'ouverture du Directeur général du Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE), M. Kosi Latu, figure à l'Annexe II.
4. La réunion a été officiellement ouverte par le Vice-Premier Ministre de Samoa, M. Afioga Fiamé Naomi Mata'afa. Le discours d'ouverture de l'Honorable Premier ministre par intérim figure en Annexe III.

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : Prière

5. La Réunion s'est ouverte par une prière du représentant des Samoa américaines.

POINT 2 À L'ORDRE DU JOUR : Nomination du Président et du Vice-président

6. Conformément au Règlement intérieur de la Conférence du PROE, le Samoa, hôte de la Conférence, est nommé à la présidence de la 29^e Conférence et la Polynésie française à la vice-présidence Conformément au Règlement intérieur de la Conférence du PROE, le Samoa, hôte de la Conférence, est nommé à la présidence de la 29^e Conférence et la Polynésie française à la vice-présidence.

7. La Conférence :

1. **confirme** le représentant du Samoa en tant que **Président**, et
2. **confirme** le représentant de **la Polynésie française** en tant que **Vice-président**.

POINT 3 À L'ORDRE DU JOUR : Adoption de l'ordre du jour et des procédures de travail

8. La Conférence a examiné l'ordre du jour provisoire et l'horaire de travail proposé.
9. Les Îles Cook ont demandé à voir un point sur le Quatrième Partenariat Asie-Pacifique pour l'action pour le climat (CAPP) au titre du point 14.3 de l'ordre du jour.
10. La Conférence a cherché des volontaires pour le Comité de rédaction du rapport.
11. La Conférence:
 1. **examine et approuve** l'ordre du jour provisoire ;
 2. **approuve** l'horaire de travail ; et
 3. **désigne** un Comité de rédaction du rapport à composition non limitée comprenant l'Australie, les Îles Cook, la France, Kiribati, la Nouvelle-Calédonie, la Nouvelle-Zélande, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la République des Îles Marshall, le Samoa et Wallis-et-Futuna, et la Polynésie française assumera la vice-présidence de la 29SM.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : Mesures prises concernant les questions issues du premier Conseil exécutif du PROE

12. Le Secrétariat rend compte, dans un Document de travail, des mesures prises et des directives adoptées lors de la Première réunion du Conseil exécutif du PROE tenue en 2018.
13. La Conférence :
 1. **prend acte des actions réalisées** eu égard aux décisions et directives de la première réunion du Comité exécutif du PROE.

AGENDA ITEM 5: 2018 OVERVIEW

POINT 5.1 À L'ORDRE DU JOUR : Présentation du rapport annuel pour 2018 et rapport de synthèse du Directeur général sur les progrès accomplis depuis la première réunion du Conseil exécutif du PROE

14. Le Directeur général présente aux Membres le rapport annuel du PROE pour 2018 et son rapport de synthèse sur les réalisations depuis la Conférence du PROE tenue en 2018.
15. Les Samoa américaines, les Îles Cook, la France, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Samoa et les Îles Salomon remercient le Secrétariat pour son travail entrepris en 2018.
16. Le Directeur général a noté que le Secrétariat continuera à avoir des difficultés avec le financement de base et, en réponse à une demande des Îles Cook concernant les pressions supplémentaires dues à la mise à niveau du FVC, le DG a indiqué que, bien que la mise à niveau présente une augmentation du financement disponible pour le PROE, le Secrétariat se concentrera sur la transition de la réserve actuelle de 19 projets vers l'élaboration et la mise en œuvre.
17. Les Îles Salomon ont demandé comment le Secrétariat entendait renforcer les capacités des Îles du Pacifique dans le cadre de projets en expansion et du travail du Secrétariat compte tenu des difficultés rencontrées pour attirer du personnel qualifié et compétent. Le Directeur général déclare que 73 % du personnel du PROE sont des Membres non métropolitains, avec 27 % de pays Membres métropolitains. Il précise en outre que le Secrétariat sollicitera l'appui de partenaires pour lancer une Initiative de jeunes cadres pour les insulaires du Pacifique.
18. Le Directeur général relève également que de nombreux organismes ont du mal à recruter du personnel qualifié, ce qui constitue un défi pour le Secrétariat.
19. Le Samoa se dit encouragé par l'intérêt grandissant des partenaires pour les travaux du Secrétariat, demandant un bilan des priorités nationales et régionales des Membres afin de maximiser les possibilités et les ressources dans la région, et de rationaliser l'intérêt et le soutien des partenaires.
20. Le Directeur général remercie tous les partenaires qui ont soutenu la Campagne d'écologisation des Jeux dans le cadre des Jeux du Pacifique 2019 au Samoa et, en réponse à une demande de la Papouasie-Nouvelle-Guinée visant à en faire un programme permanent avec le Conseil des Jeux du Pacifique, il a noté que les Îles Salomon, prochain hôte des Jeux du Pacifique, ont déjà pris contact avec le Secrétariat pour obtenir un soutien similaire du PROE.
21. Le Directeur général prend bonne note de la demande supplémentaire de la Papouasie-Nouvelle-Guinée invitant le Secrétariat à diriger une activité annuelle de plantation d'arbres à l'échelle des Membres du PROE le même jour chaque année dans toute la région, sur la base des travaux de plantation qui ont eu lieu en 2018 à Samoa. Par ailleurs, le Directeur général précise que les activités de plantation d'arbres dans le cadre de l'écologisation des Jeux (Greening of the Games), par le personnel du PROE, soutiendraient la Campagne des deux millions d'arbres du Samoa 2015 - 2020 (Two Million Tree Campaign 2015-2020).
22. La France se félicite de l'impact du travail entrepris par le Secrétariat dans le cadre de l'écologisation des Jeux du Pacifique au Samoa (Greening of the Games), notant que l'Agence française de Développement (AFD) serait heureuse d'apporter son soutien, le cas échéant.
23. Les Samoa américaines ont exprimé leur gratitude au Secrétariat pour sa participation à la Réunion sur la résilience des Samoa américaines en 2019, notant la contribution significative à la résilience face au climat et ont sollicité un soutien pour les questions prioritaires de gestion des déchets, y compris les huiles usées, le recyclage et les déchets électroniques. En réponse, le Directeur général a souligné l'engagement du Secrétariat à soutenir les Samoa américaines, en mettant en évidence les domaines clés des discussions du Groupe des dirigeants polynésiens à la fin de janvier 2020 et également avec l'assistance technique dans les domaines demandés.
24. La Conférence :
 1. **prend acte du rapport.**

POINT 5.2 À L'ORDRE DU JOUR : 25^e anniversaire du PROE

25. Le Directeur général fait le point sur les activités organisées pour célébrer le 25^e anniversaire du PROE. Le Directeur général fait le point sur les activités organisées pour célébrer le 25^e anniversaire du PROE.
26. La Conférence :
 1. **note** la célébration des 25 ans du PROE.

POINT 5.3 À L'ORDRE DU JOUR : Les progrès pour atteindre les résultats du PIP 2018/2019

27. Le Secrétariat présente un résumé de haut niveau sur la mise en œuvre du Programme de travail et du Budget 2018-2019, en faisant le point sur les progrès accomplis dans la réalisation des résultats stratégiques du premier Plan de mise en œuvre des résultats (2018 - 2019). Il fait notamment le point depuis la préparation du document de la Réunion relatif à l'Objectif régional 2, les Tonga portant le total à huit pays insulaires du Pacifique en tant que Parties au Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation à la Convention sur la diversité biologique.
28. La Nouvelle-Calédonie, les Îles Salomon et Tuvalu félicitent et remercient le Secrétariat pour la mise à jour et le travail accompli.
29. La Nouvelle-Calédonie note que le Secrétariat a renforcé ses capacités d'appui aux Membres en consolidant les partenariats et le dialogue avec les pays, y compris les territoires français, en particulier dans le contexte du Pacifique bleu.
30. Les Îles Salomon saluent le Secrétariat pour son appui technique, en particulier dans le cadre du projet d'adaptation des écosystèmes et de la biodiversité du Pacifique aux changements climatiques (PEBACC) et des projets Inform.
31. Le Secrétariat indique qu'il étudie d'autres possibilités dans le cadre de l'Initiative sur la diversité biologique et le changement climatique afin d'appuyer la poursuite du projet PEBACC et de planifier la poursuite de

l'appui à l'accès et au partage des avantages par le biais du FEM7.

32. Tuvalu a remercié le Secrétariat de son appui à la ratification du Protocole de Nagoya, à la création de son portail national de données sur l'environnement et de son aide pour les rapports de Tuvalu à la CDB, la stratégie nationale de gestion de l'environnement et le rapport sur l'état de l'environnement. Tuvalu a en outre noté le soutien apporté à la Réunion des dirigeants du Forum des Îles du Pacifique de 2019, accueillie à Tuvalu, notamment le fait qu'il s'agissait d'un événement sans plastique, Tuvalu mettant en œuvre un règlement visant à interdire certains plastiques à usage unique en août 2019.
33. La Nouvelle-Calédonie, les Îles Salomon et Tuvalu ont noté l'intérêt de la nouvelle approche stratégique du Secrétariat qui a un plan stratégique décennal combiné avec des plans de travail biennaux qui permettent une certaine souplesse. Le Directeur général a reconnu que le Secrétariat doit faire preuve de flexibilité dans son vaste contexte de travail.
34. La Conférence:
 1. **prend acte** des progrès en matière de réalisation du programme de travail et budget 2018/2019, et des résultats stratégiques du PIP 2018/2019
 2. **examine** les enseignements tirés au cours de la première année de fonctionnement du mécanisme de planification et comptes rendus du PIP ; et
 3. **prend acte** que le mécanisme de planification stratégique du PIP sera évalué une fois le second PIP (2020-2021) achevé.

POINT 5.4 À L'ORDRE DU JOUR : Audit des comptes annuels pour 2018

35. Conformément à l'article 27 (e) du Règlement financier, le Secrétariat a présenté les conclusions de l'audit de ses comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), et a indiqué que les auditeurs avaient émis une opinion sans réserve sur les états financiers du Secrétariat pour 2018.
36. En réponse à une question des Îles Cook, le Secrétariat explique qu'une mise à jour de la

Politique des Réserves doit encore être établie, car sa dernière révision a été entreprise en 2017, précisant que la priorité immédiate vise à éliminer les soldes négatifs avant que le niveau des réserves ne soit déterminé, compte tenu de la volatilité actuelle de la situation financière.

37. Le Secrétariat confirme avoir atteint un solde positif dans les réserves en 2017 qui s'est poursuivi jusqu'en 2018, précisant que la prochaine étape consiste à réviser et à mettre à jour la politique des réserves sur la base des enseignements tirés. En réponse à une autre demande des Îles Cook, le Secrétariat a estimé qu'un budget de réserve suffisant pour financer les dépenses à venir sur six mois serait une cible idéale pour les fonds de réserve de toute organisation.

38. La Conférence :

1. **examine et adopte** les états financiers vérifiés et le rapport des auditeurs pour 2018.

AGENDA ITEM 6: INSTITUTIONAL REFORM AND STRATEGIC ISSUES

POINT 6.1 À L'ORDRE DU JOUR : Cadre pour le régionalisme dans le Pacifique

39. Le Directeur général fait le point sur la révision du Cadre pour le régionalisme dans le Pacifique et d'autres initiatives du Conseil des organisations régionales dans le Pacifique (CORP).

40. En réponse aux recommandations des Îles Cook, de la Nouvelle-Calédonie, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de Samoa invitant le Secrétariat à entreprendre une révision, ce dernier précise qu'il participera à l'évaluation du Régionalisme du Pacifique dirigée par le Secrétariat du Forum des Îles du Pacifique et qu'il donnera son avis sur la manière dont elle sera entreprise.

41. La Nouvelle-Calédonie salue le rapport et l'approche pragmatique adoptée par le Secrétariat, qui ont permis de renforcer l'efficacité de la réponse aux besoins des Membres dans la limite des ressources disponibles.

42. Le Samoa et la Papouasie-Nouvelle-Guinée préconisent une approche régionale coordonnée, alignée sur les priorités nationales, lorsqu'ils travaillent sur les mécanismes régionaux de hiérarchisation des priorités, y compris la résilience régionale du Pacifique.

43. Le Secrétariat souligne qu'il est engagé avec le Sous-comité de spécialistes sur le régionalisme du Pacifique, notant en outre que ce processus pourrait être amélioré.

44. Le Président se félicite de l'engagement du PROE dans la révision du Cadre pour le régionalisme dans le Pacifique, appelant tous les Membres à jouer un rôle dans le régionalisme du Pacifique, avec les organisations développées et établies dans la région, notant la nécessité de coordination.

45. La Conférence :

1. **prend acte** des dernières informations relatives à l'implication du PROE pour la mise en place du Cadre pour le régionalisme dans le Pacifique ;
2. **prend note** des recommandations de l'examen intérimaire du Cadre pour le régionalisme dans le Pacifique et demande au Secrétariat de s'engager dans le processus de vision du Pacifique bleu pour 2050; et
3. **préconise** la révision du Cadre pour le régionalisme dans le Pacifique pour s'assurer que les priorités régionales appuient les priorités des pays et territoires insulaires du Pacifique.

POINT 6.2 À L'ORDRE DU JOUR : Mise en œuvre des décisions des dirigeants du Forum des Îles du Pacifique et des dirigeants des PÉID

46. Le Directeur général fait un rapport sur la mise en place du Forum des Îles du Pacifique et des décisions des dirigeants des PÉID du 49^e Forum des Îles du Pacifique par le Secrétariat.

47. Tuvalu reconnaît le rôle de chef de file que joue le PROE dans les domaines où il est mandaté pour appuyer le PIFS et le Programme des Nations Unies pour l'environnement, et considère que cela est essentiel à la survie de Tuvalu. Le Secrétariat indique qu'il continuera à soutenir les PÉID en tant qu'entités accréditées du Fonds vert pour

le climat et du Fonds d'adaptation, ainsi que le représentant des agences du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP) au sein du Groupe de travail sur la résilience du Pacifique. Le Secrétariat souligne que les dirigeants du Pacifique ont identifié le changement climatique comme la plus grande menace pour la sécurité de la région du Pacifique.

48. Tuvalu appelle les partenaires à soutenir financièrement le PICCIF (Mécanisme d'assurance contre les changements climatiques dans les Îles du Pacifique). Le Secrétariat confirme qu'il continuera à soutenir Mécanisme d'assurance contre les changements climatiques dans les Îles du Pacifique (PICCIF), et en soulignant l'approbation des dispositions transitoires pour le Mécanisme de résilience du Pacifique par les dirigeants, précise que le prochain point 12.3. de l'Ordre du jour traitera des questions d'assurance concernant les incidents de déversement d'hydrocarbures dans la région.
49. Tuvalu remercie le Secrétariat pour son assistance technique visant à renforcer la gestion des déchets et de la pollution ainsi que pour examiner et mettre à jour les informations et les données sur les zones marines de conservation.
50. La Conférence :
 1. ***prend acte des actions menées par le Secrétariat dans le but de mettre en place les décisions pertinentes prises par le Forum des Îles du Pacifique et les dirigeants des PEI lors du 49^e Forum des Îles du Pacifique en 2018 ; et***
 2. ***prend acte du compte rendu oral du directeur général concernant le 50^e Forum des Îles du Pacifique de 2019.***

POINT 6.3 À L'ORDRE DU JOUR : Cadre océanique pour un développement résilient et le Partenariat pour la résilience dans le Pacifique

51. Le Secrétariat présente les derniers progrès réalisés par le Cadre océanique pour un développement résilient (FRDP) et le groupe de travail du Partenariat pour la résilience dans le Pacifique (PRP).

52. Les États-Unis, les Îles Cook, la Nouvelle-Calédonie, la Nouvelle-Zélande et le Samoa saluent le Secrétariat pour l'organisation réussie de la Réunion sur la résilience du Pacifique ainsi que pour l'inclusion des jeunes et l'utilisation d'approches novatrices pour s'adapter au changement climatique et aux catastrophes dans le Pacifique.
53. La Nouvelle-Zélande et le Samoa ont noté les progrès réalisés dans le cadre du recrutement d'un coordinateur du Cadre océanique pour un développement résilient (FRDP)/Partenariat pour la résilience dans le Pacifique (PRP), et recommandent en outre d'aligner le poste sur le travail du Centre du changement climatique du Pacifique, un point noté par le Secrétariat.
54. La États-Unis, Nouvelle-Zélande, et le Samoa ont pris note de la recommandation sur le mécanisme de rapport de l'équipe spéciale du PRP au PROE. Les États-Unis demandent au Secrétariat de procéder de manière à éviter toutes ressources supplémentaires.
55. Les États-Unis ont pris note d'un événement à venir qui compléterait la réunion sur la résilience, laquelle sera accueillie par la National Oceanic and Atmospheric Administration à Honolulu en mars 2020 et mettra l'accent sur la gestion des risques naturels (OHANA).
56. Les Îles Cook, appuyées par le Samoa, ont demandé la suppression de la recommandation proposée visant à « maintenir les dispositions de gouvernance convenues », car elles seraient en contradiction avec les conclusions de la réunion des dirigeants du Pacifique ayant décidé de prolonger la période d'essai et d'évaluation du PRP. Cette demande est acceptée.
57. La Nouvelle-Calédonie rappelle à la réunion de communiquer et de mettre l'accent non seulement sur le plan technique, mais aussi d'engager les champions politiques des niveaux de gouvernance supérieurs à soutenir le PRP et à apporter un changement transformateur.
58. Le Samoa réitère l'appel des dirigeants du Pacifique invitant le PRP à s'aligner sur les politiques et les mécanismes existants tels que le mécanisme de résilience du Pacifique,

l'Accord de Paris et la Déclaration de Boe, car les objectifs de ces mécanismes existants sont complémentaires de ceux du FRDP.

59. La Conférence :

1. **note** les résultats de la réunion inaugurale sur la résilience océanienne de 2019 ;
2. **demande** au groupe de travail du Partenariat pour la résilience du Pacifique (PRP) de fournir une mise à jour annuelle à la réunion du PROE sur les progrès du partenariat ;
3. **prend acte** du rapport de la taskforce PRP et **accueille favorablement** les travaux en cours dans le cadre de la mise en œuvre des modalités de gouvernance du PRP ; et
4. **note** les progrès réalisés par le Secrétariat dans le cadre du recrutement du Coordinateur du Développement résilient dans le Pacifique/PPR.

POINT 6.4 À L'ORDRE DU JOUR : Mise en place du bureau sous-régional septentrional

60. Le Secrétariat informe les Membres des progrès accomplis dans la mise en place du Bureau sous-régional septentrional du PROE et demande l'approbation du budget transitoire pour 2019 du Bureau ainsi que du projet d'analyse de rentabilité et du budget provisoire pour 2020 et 2021.
61. L'Australie, les États fédérés de Micronésie, Kiribati, la Nouvelle-Calédonie et la Papouasie-Nouvelle-Guinée font part de leurs préoccupations concernant le coût et la viabilité du financement du Bureau septentrional.
62. Les États fédérés de Micronésie demandent des éclaircissements sur la question de savoir si les contributions du Secrétariat aux États fédérés de Micronésie seront transférées au Bureau septentrional du PROE à Majuro et si le groupe de travail a examiné les arrangements en termes de structures de logement sur place avec d'autres organismes, notant que tout frais supplémentaire doit être examiné par le Congrès, en mettant en balance le soutien financier et les avantages concrets.
63. La Papouasie-Nouvelle-Guinée, appuyée par les Îles Salomon, s'interroge sur la probabilité qu'une autre sous-région cherche à obtenir un soutien similaire avec un bureau.

64. La Nouvelle-Calédonie souhaite que le risque financier pour la viabilité du bureau soit pris en compte, notant que le budget du bureau sous-régional a été établi en prévision des contributions de certains Membres ayant des arriérés.
65. Kiribati fait remarquer que, bien qu'elle soutienne le bureau, elle émet des réserves sur les points deux et trois des recommandations, car elle n'a pas participé au processus de consultation.
66. Les Îles Salomon invitent les Membres à considérer ce bureau comme un bureau du PROE dans le Pacifique Nord.
67. L'Australie suggère une solution qui pourrait consister à rendre le bureau opérationnel dans le cadre du budget 2019 et à exiger un rapport d'étape d'ici 2021 pour la 30^e SM.
68. La Conférence a chargé un petit groupe de travail à composition non limitée, composé de Membres micronésiens, de l'Australie et du Secrétariat, d'examiner la suggestion australienne et de proposer une voie à suivre.
69. Le Groupe de travail a ensuite présenté à la Conférence une série de recommandations de remplacement qui ont été examinées.
70. Les Îles Cook ont appuyé les recommandations, notant que le Secrétariat a travaillé dans le cadre des orientations fournies par les Membres lors des Réunions du PROE de 2017 et 2018.
71. L'Australie, appuyée par le Samoa, a remercié le groupe de travail de proposer des travaux supplémentaires pour combler les lacunes des sources de financement durables avant de convenir d'un budget.
72. La République des Îles Marshall a remercié le Secrétariat d'avoir coordonné les travaux à cet égard, notant qu'elle est pleinement déterminée à soutenir cette initiative et qu'elle a engagé des fonds pour le budget de fonctionnement annuel du Bureau.
73. Les Palaos ont noté que la demande du bureau sous-régional du Nord était une directive des dirigeants du Pacifique et que le Secrétariat, et les Membres doivent maintenant aller de l'avant pour la mettre en œuvre. La Papouasie-Nouvelle-Guinée a

exprimé son soutien à cette directive des dirigeants du Pacifique, notant sa demande relative au financement disponible pour entreprendre cette activité.

74. *La Conférence :*

1. **note** que le Bureau septentrional du PROE commencera ses activités en 2019, comme prévu au budget ;
2. **note également** que le responsable du bureau de transition collaborera avec le groupe de travail du bureau du Nord pour :
 - a) élaborer un plan de travail
 - b) affiner davantage le modèle de fonctionnement
 - c) préparer un budget pour 2020
 - d) trouver d'autres sources de financement
3. **demande** qu'une évaluation des progrès accomplis soit fournie d'ici 2021 à la 30^e Réunion du PROE.

AGENDA ITEM 7: STRATEGIC FINANCIAL ISSUES

POINT 7.1 À L'ORDRE DU JOUR : Informations actualisées sur les événements à venir liés aux océans

75. Le Secrétariat informe les Membres des événements à venir liés aux océans qui sont pertinents par rapport à la question transversale des océans présente dans le plan stratégique 2017-2026.
76. La Nouvelle-Calédonie a rappelé que l'Assemblée nationale de l'ICRI sera accueillie en Australie en 2019, notant que cette première sera l'hôte de la 10^e Conférence des Îles du Pacifique sur la nature et les aires protégées, qui sera conforme aux principes du Pacifique bleu.
77. La France a indiqué que la Conférence mondiale de l'UICN sera accueillie à Marseille, France, en juin 2020 et que la France accueillera le Sommet One Planet en Polynésie française en avril 2020.
78. Le Samoa a indiqué qu'il accueillera la Conférence sur le climat dans l'océan Pacifique en 2020, qui sera l'occasion de dresser un bilan des réponses et des défis des pays dans la mise en œuvre de l'Accord de

Paris et la lutte contre les effets du changement climatique.

79. La République des Îles Marshall a indiqué qu'elle avait tenu son premier colloque national sur les océans en 2017 pour élaborer sa politique nationale sur les océans et a demandé l'aide du Secrétariat pour trouver un soutien auprès des partenaires de développement afin de mettre en œuvre cette politique, notamment pour le suivi et l'évaluation des ordonnances locales connexes.

80. La Conférence :

1. **Prend acte** des événements à venir qui seront importants pour l'implication des Membres dans les années à venir et **approuve** la participation du PROE à ces négociations.

POINT 7.2 À L'ORDRE DU JOUR : 10^e Conférence des Îles du Pacifique sur la conservation de la nature et les aires protégées

81. Le Secrétariat a informé les Membres des préparatifs de la 10^e Conférence sur la conservation de la nature et les aires protégées en 2020 et a demandé l'approbation de la conférence en tant que processus important pour fournir une contribution régionale au Cadre mondial pour la biodiversité après 2020, ainsi que pour le soutien national de la conférence par le parrainage de la participation des principales parties prenantes nationales à la conférence, ou d'autres contributions.
82. L'Australie, appuyée par les Fidji, a demandé de modifier les recommandations de « soutien approuvé » à « envisage de soutenir », car le soutien au processus de financement n'a pas encore été confirmé.
83. La Nouvelle-Calédonie a remercié les donateurs tels que la France, par l'intermédiaire du Fonds du Pacifique, et l'Agence française de la biodiversité et la Table ronde des Îles du Pacifique. Le financement a permis le recrutement d'un coordinateur basé en Nouvelle-Calédonie et d'un autre basé au Secrétariat.
84. La Nouvelle-Calédonie a invité les Membres à définir sur les feuilles disponibles leur

contribution aux défis, lesquelles seront abordées dans le cadre de la conférence ainsi que les éléments et objectifs spécifiques pour lesquels ils pensent que nous devrions nous engager dans la prochaine élaboration de la stratégie régionale.

85. La République des Îles Marshall a noté qu'elle a récemment adopté son Réseau d'aires protégées.

86. *La Conférence :*

1. **approuve** la conférence en tant que processus important pour une contribution régionale au Cadre mondial de la biodiversité pour l'après 2020 ; et
2. **encourage** les Membres à envisager le soutien à la conférence en parrainant la participation des principales parties prenantes nationales, ou par d'autres contributions financières nécessaires à la mise en œuvre de la conférence.

POINT 7.3 À L'ORDRE DU JOUR : Cadre post - 2020 pour la biodiversité

87. En 2020, la Convention sur la diversité biologique à la CdP15 examinera pour adoption le cadre mondial de la diversité biologique pour l'après 2020 comme étape essentielle vers la vision 2050 de « Vivre en harmonie avec la nature ». La Conférence est invitée à obtenir l'approbation de l'approche régionale pour la contribution du PROE au cadre sur la diversité biologique après 2020.

88. Les États-Unis ont fait savoir qu'ils avaient soumis des commentaires à la CDB et qu'ils attendaient avec impatience les commentaires des Membres.

89. La Nouvelle-Calédonie a convenu que c'était un exercice constructif et qu'elle informera les territoires et partagera les expériences du mécanisme juridique utilisé pour transmettre ses engagements en tant que non-partie à l'ONU, via la France, notant l'importance de données fiables pour évaluer l'efficacité des mesures de protection de la biodiversité.

90. En réponse à une question du Samoa, le Secrétariat a expliqué l'intention de la 10^e Conférence des Îles du Pacifique sur la conservation de la nature et les aires

protégées de communiquer la contribution régionale au Cadre post-2020 de la CDB.

91. La République des Îles Marshall a souligné les efforts nationaux visant la conservation de la nature en insistant sur le besoin critique de mobilisation des ressources et les besoins particuliers des atolls de basse altitude pour la conservation de leur biodiversité.

92. La Conférence :

1. **approuve** l'approche régionale que propose le PROE pour contribuer au Cadre post-2020 pour la biodiversité avant la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique en octobre 2020 ; et
2. **encourage** les pays à soumettre leurs propres contributions au Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique pour le Cadre post-2020 sur la biodiversité.

POINT 7.4 À ORDRE DU JOUR : Partenariat entre le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le PROE

93. Une mise à jour est présentée sur la mise en œuvre des priorités stratégiques révisées pour le Bureau des Nations Unies pour **l'environnement** dans le Pacifique et le partenariat ONU-Environnement - PROE, ainsi que des informations partagées sur la 4^e session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (UNEA-4) et son processus préparatoire.

94. Le Secrétariat et l'ONU-Environnement ont pris note des demandes de Tuvalu, appuyé par Kiribati et les Îles Salomon, pour un appui coordonné à l'UNEA5, conformément à celui fourni par le PROE pour d'autres conférences et processus de négociations sur l'environnement mondial. ONU Environnement a indiqué que les Membres pourraient désigner des représentants permanents pour participer au processus de négociation de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (UNEA-5).

95. Kiribati et les Îles Salomon ont demandé l'aide du Secrétariat, par le biais de partenariats, pour la mise en œuvre des résolutions UNEA sur les questions communes du Pacifique.

96. Tuvalu a demandé une mise à jour sur le développement des SNAGES. Le Secrétariat a indiqué que des contrats étaient en cours d'élaboration pour Tuvalu et quatre Membres des Îles du Pacifique en vue de soutenir le développement des SNAGES.

97. La Conférence :

1. **prend acte** des progrès et des activités prévues pour la mise en œuvre des priorités stratégiques pour le Bureau de l'ONU Environnement dans le Pacifique et du partenariat entre ONU Environnement et le PROE ; et
2. **invite** les pays membres à poursuivre activement leur engagement auprès de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et de ses processus préparatoires.

AGENDA ITEM 8: CORPORATE SERVICES

POINT 8.1 À L'ORDRE DU JOUR : Centre océanien sur le changement climatique

98. Le Secrétariat informe les Membres du PROE des grandes étapes déjà réalisées pour le Centre océanien sur le changement climatique (PCCC) et des avancées sur les modalités de gouvernance et la concrétisation de ses fonctions.

99. L'Australie, les Îles Cook, les Fidji, la France, Kiribati, la Nouvelle-Calédonie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la République des Îles Marshall et le Samoa félicitent le Secrétariat et remercient les Gouvernements du Japon, de la Nouvelle-Zélande et du Samoa de leur soutien au PCCC.

100. L'Australie, les Îles Cook et les Fidji ont demandé qu'il soit précisé que la décision finale du Conseil consultatif appartient au Conseil d'administration. En réponse, le Secrétariat a proposé des modifications au mandat distribué sous le Document de travail 8.1 Annexe 1, en particulier la suppression des crochets/parenthèses au paragraphe 3 C, en ajoutant le mot « comme/en tant que » après les termes « Conseil de direction ». Le Directeur général confirme que le PCCC travaille en collaboration avec le Secrétariat et qu'à ce titre il est responsable devant le Conseil de gouvernance.

101. En réponse à une demande de Kiribati et de la République des Îles Marshall, le Secrétariat s'est déclaré prêt à ce que le PCCC travaille en synergie avec le Centre de l'atoll sur l'adaptation de Funafuti, notant qu'il rencontrerait les personnes concernées pour en savoir plus à ce sujet.

102. En réponse aux préoccupations exprimées par la France, la Nouvelle-Calédonie et les États-Unis au sujet d'une stratégie de financement du PCCC, le Secrétariat souligne que l'une des premières tâches du Directeur du PCCC vise à élaborer une stratégie de mobilisation des ressources pour le soutenir dans le cadre de ses activités.

103. La Nouvelle-Calédonie souligne que le plan de travail du PCCC doit tenir compte du fait que les changements climatiques constituent une question transversale.

104. Le Samoa a demandé des éclaircissements sur le rôle du Centre de contribution nationale (NDC) du Pacifique avec le PCCC. Le Directeur général a noté que le Centre (NDC) se concentrera sur deux points cruciaux, l'un dans la Communauté du Pacifique à Suva et l'autre au sein du PCCC.

105. Kiribati prend acte du rôle crucial de la représentation sous-régionale du Conseil consultatif et sollicite l'aide du PCCC pour aider les Membres du Pacifique dans le cadre de demandes de recherche et d'activités scientifiques nationales dans le Pacifique. Kiribati demande en outre que le Conseil consultatif soit saisi de la question et qu'un appui soit apporté à la surveillance des données sur l'état et les tendances de l'état de l'environnement.

106. Le Secrétariat a précisé la composition du Conseil consultatif conformément au mandat.

107. La Conférence :

1. **note** les progrès du Centre océanien sur le changement climatique ;
2. **approuve** le mandat du Conseil consultatif du PCCC ;
3. **salue le gouvernement du Samoa** pour sa détermination à lutter contre le changement climatique et la priorité accordée au PCCC dans les bourses qui lui sont accordées, en tant que pays hôte du PROE ;

4. **félicite le gouvernement du Japon** d'avoir terminé la construction du PCCC et salue son engagement constant en faveur du renforcement des capacités pour lutter contre le changement climatique dans le Pacifique ;
5. **remercie le gouvernement de la Nouvelle-Zélande** pour l'aide généreuse qu'il a apportée au PROE en vue de rendre le PCCC opérationnel grâce à du personnel, et conjointement avec le gouvernement du Japon, pour son soutien aux programmes de renforcement des capacités du PCCC ; et
6. **accueille favorablement le soutien** d'autres Membres et partenaires pour l'objectif du PCCC d'atteindre des capacités d'énergie renouvelable de 100 pour cent

POINT 8.2 À L'ORDRE DU JOUR : Mise à jour des engagements en matière de programmes financés par le 11^e FED de l'UE

108. Le Secrétariat informe les Membres de l'avancement du développement des programmes du PROE grâce aux fonds attribués par le 11^e FED de l'Union européenne.
109. La Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna remercient le Secrétariat et l'Union européenne (UE) de leur soutien, de même que Tuvalu avec une référence spécifique à PacWaste.
110. En réponse à une demande de la Nouvelle-Calédonie, soutenue par Wallis-et-Futuna, le Secrétariat a indiqué qu'il travaillerait avec l'UE sur l'inclusion des territoires d'outre-mer dans les activités futures.
111. Wallis et Futuna a préconisé la signature d'un accord formel avec le Secrétariat cette semaine pour mettre en œuvre les travaux sur les espèces envahissantes dans le cadre de Protege du 11^e FED et attend avec intérêt la mise en œuvre nationale.
112. *La Conférence :*
 1. **note le début de la mise en œuvre des programmes du 11^e Fonds européen de développement (FED11), du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et des pays et territoires d'outre-mer (Protege).**

POINT 8.3 À L'ORDRE DU JOUR : Mise à jour sur les engagements stratégiques liés aux océans

113. Le Secrétariat informe la Conférence du PROE des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan stratégique 2017-2026 axé sur la question transversale des océans.
114. Les Fidji, la Nouvelle-Calédonie et les Îles Salomon félicitent le Secrétariat pour le travail accompli en ce qui concerne les engagements relatifs aux océans, et notent l'intérêt croissant des donateurs pour ce domaine d'activité spécifique dans la région.
115. Le Directeur général a confirmé le renforcement de la coordination et de l'engagement au niveau national par l'intermédiaire des points focaux nationaux du Secrétariat afin de mieux collaborer avec les parties prenantes des pays concernés et d'assurer une plus grande clarté et prévisibilité pour les Membres, et en réponse à une demande des Îles Salomon qui souhaitent que le Secrétariat joue le rôle de gardien des intérêts des donateurs, a rappelé à la Conférence que les partenaires intéressés à travailler dans la région devraient passer par le Secrétariat pour s'assurer que les priorités des Membres sont primordiales dans les actions prévues. Le DG note également qu'après toute phase de conception d'un projet, a lieu un processus de consultation avec les pays avant le début de la mise en œuvre.
116. Le Président encourage les Membres à suivre les mécanismes de coordination appropriés au niveau national pour la collaboration avec les différents partenaires de développement.
117. Les Fidji ont demandé au Secrétariat de consulter les Membres et de demander leur approbation avant de faire des interventions aux CdP des AME au nom des Parties.
118. Le Directeur général indique que les réunions préparatoires organisées par le Secrétariat avant les Conférences des Parties aux Accords multilatéraux sur l'environnement permettent aux Membres de s'engager, d'élaborer des stratégies et de préparer des contributions avec le Secrétariat, mais tous les Membres ne sont pas présents.

119. La Conférence :

1. **prend acte** de l'augmentation du nombre de donateurs et de partenaires pour les projets liés aux océans et les programmes du PROE qui permettront de fournir aux Membres les résultats du Plan stratégique de 2017-2026.

POINT 8.4 À L'ORDRE DU JOUR : Financement pour lutter contre le changement climatique

120. Le Secrétariat rend compte des progrès réalisés par les Membres qui accèdent au financement climatique par le biais du PROE en tant qu'entité régionale accréditée auprès du Fonds vert pour le climat et du Fonds pour l'adaptation, et informe la Conférence du nouveau statut d'accréditation du PROE auprès du FVC. Le Secrétariat a également noté l'absence de réponse du FVC à la demande du Pacifique de créer un bureau du secrétariat du FGC du Pacifique.

121. Le Directeur général prend acte que la récente réunion du FVC a préconisé d'accroître les ambitions au niveau régional en élaborant un programme phare régional portant à la fois sur l'adaptation et l'atténuation, et que les pays présents à la réunion du FVC souhaitent que le Secrétariat développe ce programme en étroite coopération avec la Communauté du Pacifique (CPS). D'autres consultations seront menées avec les Membres pour élaborer un projet ambitieux qui reflète les priorités nationales.

122. Le Directeur général a invité les Membres à aider le Secrétariat en ajoutant des éléments à leurs propositions de préparation visant à renforcer les capacités humaines et techniques du Secrétariat, notant que cela n'aurait pas d'incidence sur les allocations individuelles des pays étant donné que celles-ci atteignent rarement les limites supérieures du financement de la préparation, et aiderait le Secrétariat à mieux répondre aux besoins de financement des Membres dans le domaine du climat.

123. Le Royaume-Uni félicite le PROE d'avoir revalorisé son accréditation et d'avoir poursuivi le développement de la réserve de projets, prenant acte qu'il est l'actuel coprésident du Conseil d'administration du FVC et s'emploie à en garantir le fonctionnement efficace.

124. Tuvalu remercie le Secrétariat pour les efforts qu'il a déployés afin d'assurer le financement des activités relatives aux changements climatiques, et les États-Unis pour leur contribution au projet ISACC (Renforcement institutionnel dans les pays insulaires du Pacifique pour l'adaptation au changement climatique) qui a permis l'accréditation nationale au Fonds d'adaptation pour Tuvalu. Tuvalu prend également acte, en réponse à la question soulevée par le Directeur général sur l'utilisation des fonds de préparation pour soutenir le Secrétariat, que des consultations devront d'abord être menées avec Capital pour obtenir des conseils.

125. La République des Îles Marshall a souligné la nécessité de renforcer la coordination nationale et régionale et a indiqué qu'à l'échelon national une nouvelle structure institutionnelle avait été mise en place pour traiter les questions d'adaptation, d'atténuation et les questions intersectorielles conformément au plan stratégique national pour 2030.

126. En réponse à une demande de Kiribati, le Directeur général a confirmé l'appui du PROE aux points focaux nationaux du FEM, notant la nécessité de compléter les propositions d'allocation des ressources de FEM-7 STAR, et a indiqué que la fonction d'appui du Secrétariat au Fonds pour l'environnement mondial serait renforcée et que les priorités de FEM-7 seraient examinées, notant les délais fixés pour les travaux du FVC et du FEM et la nécessité d'établir un ordre de priorité.

127. Le Directeur général prend également acte des limites imposées par le statut du Secrétariat en tant qu'agent d'exécution du FEM.

128. Le Samoa et la France prennent acte du travail considérable accompli par le Secrétariat à ce jour.

129. Le Samoa souligne qu'il importe que l'UCP travaille en étroite collaboration avec d'autres unités du PROE et recommande en outre qu'un document d'orientation soit élaboré pour la réunion afin d'adopter officiellement un plan de financement de l'UCP.

130. La France soutient fermement le FVC en tant que pilier essentiel de la mise en œuvre de

l'Accord de Paris, prenant acte que la reconstitution du FVC est une question cruciale, doublant sa contribution, qui passe désormais à 1,5 milliard de dollars.

131. Les Îles Cook ont demandé un complément d'information sur la modalité d'octroi de subventions au PROE en même temps que la mise à niveau du FVC. Le Secrétariat note qu'il s'agit d'une nouvelle opportunité pour les Membres d'élaborer une approche programmatique pour le financement de la lutte contre le changement climatique en leur offrant une plus grande flexibilité sans définir de projets spécifiques. Cette initiative nécessitera la formulation d'un certain nombre de questions de gouvernance avant l'opérationnalisation. Le Secrétariat publiera une note d'information en temps utile pour expliquer les implications aux Membres. Le Directeur général souligne les progrès réalisés dans ce domaine avec les Tonga en ce qui concerne un mécanisme de petites subventions pour la société civile et les groupes communautaires.

132. En réponse à une question des États-Unis sur l'expression « point focal national », le Secrétariat a confirmé que l'UCP est le point focal au sein du PROE pour les Membres qui souhaitent obtenir des conseils et un appui sur les questions relatives au FVC, au FA et au FEM.

133. Les États-Unis se félicitent également du rôle joué par le PROE par rapport au FVC et de la poursuite des efforts de coordination avec la Communauté du Pacifique (CPS).

134. Le Directeur général rassure les Membres en leur disant que la coopération avec la CPS sera un élément clé des travaux en cours pour l'élaboration du programme phare et que l'accréditation de la CPS est une évolution récente qui nécessitera probablement d'autres travaux visant à établir des partenariats et des procédures.

135. La Polynésie française remercie le PROE pour les travaux en cours, prenant acte que la proposition ambitieuse d'un programme phare exige également de l'ambition de la part des pays développés.

136. La Nouvelle-Zélande prend acte que l'assistance technique fournie dans le cadre de

son programme Pacific Reset se poursuit pour mieux prendre en compte les difficultés d'accès au financement dans la région et se félicite des progrès réalisés dans le cadre du programme ISLANDS du FEM.

137. Le Directeur général prend acte que le nouveau directeur exécutif du FVC est disposé à répondre aux préoccupations des Îles du Pacifique et se dit prêt à appuyer une approche plus stratégique de l'accès au financement.

138. *La Conférence :*

1. **prend acte** du rapport du PROE sur le financement climatique et les progrès réalisés par rapport aux autres projets ;
2. **prend acte et valide** la collaboration du PROE avec le SCP pour obtenir un meilleur accès à des financements climatiques pour les actions prioritaires des Membres dans ce domaine ;
3. **prend acte** de la mise à niveau de l'accréditation du PROE et du besoin en ressources associé afin qu'il continue à soutenir les membres en la matière ; et
4. **prend acte** de l'absence de réponse du secrétariat du FVC à la demande de création d'un bureau du FVC dans la région pacifique.

POINT 8.5 À L'ORDRE DU JOUR : Initiative pour l'adaptation au changement climatique et à la biodiversité du Pacifique

139. Le Secrétariat informe la Conférence des progrès réalisés dans l'élaboration de l'Initiative du Pacifique sur la biodiversité et l'adaptation aux changements climatiques.

140. La France précise qu'il s'agit d'une initiative cruciale et place toute sa confiance dans la mise en œuvre de l'initiative menée par le Secrétariat, prenant acte en outre de l'importance d'un règlement intérieur rigoureux permettant la mise en œuvre efficace des projets dans le Pacifique.

141. L'Australie reconnaît le rôle joué par le Secrétariat, notant que cette initiative abordera diverses questions transversales allant de la biodiversité au changement climatique.

142. La Nouvelle-Calédonie prend acte du rôle critique du Secrétariat dans la mise en œuvre

des projets de petite, moyenne et grande envergure, demandant que les critères pour ces projets soient bien maintenus.

143. Les Fidji, les États-Unis et la Nouvelle-Zélande ont appuyé cette initiative en espérant que la première tranche de fonds sera approuvée dans les prochains mois.

144. Les Fidji remercient le Canada, l'UE, la France et la Nouvelle-Zélande d'avoir pris acte des avancées notables accomplies et du fait que cette initiative contribuera directement à la réalisation des objectifs stratégiques de développement.

145. La Conférence :

1. **Prend acte** des progrès dans le développement de l'initiative du Pacifique pour la biodiversité et l'adaptation au changement climatique.

AGENDA ITEM 9: REGIONAL CONVENTIONS

POINT 9.1 À L'ORDRE DU JOUR : Rapport de la première réunion du Conseil exécutif

146. Le Secrétariat présente le rapport de la première réunion du Conseil exécutif du PROE tenue au Samoa les 10 et 11 septembre 2018, qui comprenait une révision officielle des commentaires des Membres.

147. Le rapport a révélé que la conférence était satisfaisante, qu'elle a atteint ses objectifs et qu'elle a permis de tirer des enseignements pour l'avenir.

148. Le Secrétariat réaffirme qu'il a mis en place différents processus pour la préparation et la diffusion des documents et de l'ordre du jour en temps voulu.

149. La Conférence :

1. **adopte** le rapport de la première réunion du Conseil exécutif du PROE.

POINT 9.2 À ORDRE DU JOUR : Rapport du comité d'audit

150. Le Secrétariat présente un rapport sur les activités du Comité d'audit (CA) et de l'Auditeur interne entre le 1er juillet 2018 et le 31 juillet 2019.

151. L'Australie et la Nouvelle-Zélande félicitent le Secrétariat pour l'excellent résultat de l'audit, la Nouvelle-Zélande demandant instamment aux Membres de verser leurs contributions annuelles au cours de l'année considérée afin que le Secrétariat puisse continuer à jouir d'une situation financière positive.

152. Le Directeur général salue le travail du Comité d'audit et de l'ancien Auditeur interne du PROE.

153. La Conférence :

1. **félicite** le Secrétariat pour les résultats positifs en 2018 ;
2. **encourage** la direction à maintenir le compte de réserves positif à long terme ;
3. **commended** the efforts of the Director General and all staff in the early and satisfactory completion of the financial accounts and audit.
4. **salue** le processus renforcé mis en place par le Secrétariat en vue de fournir les états financiers provisoires au Comité d'audit pour examen avant la publication de l'avis de l'audit final, et la consultation entre le CA et l'Auditeur externe ;
5. **reconnait** l'amélioration des contrôles internes, y compris l'achèvement de la Politique de prévention de la fraude et de protection des dénonciateurs et du registre des risques, ainsi que le travail considérable effectué et en cours sur les informations et les systèmes liés aux finances et aux projets ;
6. **prend acte** que la réception tardive des contributions volontaires des membres demeure un problème, ce qui entraîne des contraintes financières sur le budget annuel du Secrétariat, et **demande** que lesdits Membres règlent leurs contributions volontaires au Secrétariat en temps opportun ;
7. **demande** au Secrétariat de traiter la question des ressources humaines au sein de l'Unité d'audit interne dans la mesure où les ressources le permettent ; et
8. **prend acte approuve** le rapport du Comité d'Audit pour la période juillet 2018 - juillet 2019.

POINT 9.3 À L'ORDRE DU JOUR : Harmonisation des rémunérations du CORP

154. Le Secrétariat fait le point sur l'état d'avancement de l'harmonisation des rémunérations du CORP et sollicite

- l'approbation de principe d'une modification salariale pour le personnel au cours des 12 prochains mois, sous réserve des fonds disponibles.
155. L'Australie prend acte des difficultés entravant l'harmonisation en matière de rémunération et attend avec intérêt la recommandation d'un consultant indépendant pour la voie à suivre en 2020. Elle prend également acte que tout mouvement salarial serait soumis à la disponibilité des fonds.
156. La Nouvelle-Calédonie prend acte qu'il est nécessaire d'accorder la priorité aux questions d'harmonisation pour le recouvrement des coûts et ajoute que la rémunération n'a peut-être pas besoin d'être harmonisée en raison des différences de localisation et de domaines de travail. La Nouvelle-Calédonie exprime des réserves concernant le recrutement d'un consultant et les coûts potentiels.
157. Les Îles Cook appuient la recommandation de principe, à condition que le budget soit disponible, acceptant en outre d'harmoniser les rémunérations en tant qu'outil permettant de garantir la cohérence et l'équité.
158. La France prend acte de l'importance de l'harmonisation, en particulier pour l'élaboration et la mise en œuvre de bonnes pratiques, et propose que la recommandation 4 soit reportée à la fin de la consultation.
159. Tuvalu prend acte que l'excédent actuel ne s'élève qu'à 139 000 USD, ce qui soulève des inquiétudes quant à la source de financement des modifications salariales proposées et met en garde contre un autre déficit potentiel.
160. La République des Îles Marshall se félicite de l'amélioration de la situation financière du Secrétariat et s'interroge sur l'impact que cela pourrait avoir sur ses performances et ses prestations.
161. La Nouvelle-Zélande précise qu'une harmonisation est nécessaire pour uniformiser les règles du jeu et a soutenu l'augmentation des salaires tout en soulevant des questions sur les méthodes et les délais de financement d'une augmentation.
162. La Papouasie-Nouvelle-Guinée appuie les recommandations, sous réserve de la disponibilité des fonds et de l'engagement d'un consultant indépendant.
163. Le Directeur général souligne qu'il s'agit de la première proposition d'augmentation salariale de son mandat. Il ajoute que les recommandations ont été étudiées avec soin et qu'il s'est engagé à dégager un excédent.
164. L'Australie se prononce en faveur d'une proposition de la France dans un esprit de compromis, sur l'amendement à la recommandation 4 avec le nouveau texte suivant : « Envisager l'adoption d'un mouvement salarial allant jusqu'à 300 000 euros pour tout le personnel sous réserve de la disponibilité claire de fonds spécifiques ».
165. Les Îles Cook proposent que les Amis de la Présidence examinent le rapport du consultant avant qu'une décision ne soit soumise au Conseil exécutif.
166. L'Australie, le Samoa et le Secrétariat demandent des éclaircissements sur le mandat du Conseil exécutif, à savoir s'il est possible que le Conseil exécutif approuve un changement si des consultants indépendants recommandent une augmentation salariale. La France demande que les règles et procédures pertinentes soient suivies. Le Samoa prend acte de la nécessité d'harmoniser la rémunération des organismes du CORP et appuie également les services d'un consultant chargé d'examiner et d'éclairer la présentation au Conseil exécutif.
167. Les Palaos demandent des éclaircissements sur la voie à suivre et se déclarent prêtes à appuyer la recommandation telle quelle. Les Palaos demandent des éclaircissements sur la voie à suivre et se déclarent prêtes à appuyer la recommandation telle quelle.
168. Le Président recommande que le Secrétariat fournisse un document acceptable à présenter en fin de journée, avec des éclaircissements pour la conférence quant à savoir si le mandat du Conseil exécutif lui permet de valider les modifications salariales.
169. La Conférence :
1. **prend acte** du fait qu'il n'y a eu aucune avancée sur le travail concernant l'harmonisation en matière de rémunération du CORP **prend acte** du fait qu'il n'y a eu aucune avancée sur le travail

concernant l'harmonisation en matière de rémunération du CORP ;

2. **prend acte** qu'en l'absence d'une position claire de la part des agences du CORP participantes et des PDG du CORP, le Secrétariat continuera d'appliquer la méthodologie et les systèmes du CORP jusqu'à ce qu'il ne soit clairement plus possible de maintenir l'harmonisation des rémunérations ;
3. **valide** le recours du Secrétariat à un consultant indépendant qualifié pour étudier son système de rémunération afin de veiller à ce qu'il reste compétitif sur le marché actuel local et international de l'emploi ; et
4. **approuve** la création d'un groupe des Amis du Président qui se réunira entre les sessions pour examiner la proposition du Secrétariat relative à l'adoption d'un mouvement salarial pouvant atteindre 300 000 USD au total pour l'ensemble du personnel, sous réserve d'une identification claire des fonds spécifiques disponibles. Les Amis de la Présidence présenteront un rapport au Conseil d'administration 2020 pour décision. Le Conseil d'administration peut prendre une décision à ce sujet.

POINT 9.4 À L'ORDRE DU JOUR : Modifications du Règlement du personnel

170. Le Secrétariat informe la Conférence du PROE (CP) des modifications apportées au Règlement du personnel.

171. La Conférence :

1. **prend acte** des modifications apportées au Règlement du personnel.

POINT 9.5 À L'ORDRE DU JOUR : Nomination des auditeurs externes

172. Le Secrétariat sollicite l'approbation des participants à la Conférence pour la nomination d'auditeurs externes qui réaliseront l'audit annuel des comptes financiers du PROE pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2020.

173. En réponse à une demande des États-Unis concernant un processus de publicité transparent et proactif, le Secrétariat a noté que l'appel d'offres était annoncé pendant un

mois complet et qu'il était publié à l'échelle internationale et locale, estimant que les soumissionnaires étaient d'une qualité suffisante. Le Secrétariat a en outre noté que le calendrier s'avère un problème pour progresser dans ce domaine.

174. La Conférence :

1. **prend en compte** le document et **approuve** la nomination de KMPG Fiji afin de vérifier les comptes financiers du PROE pour les exercices financiers 2019 et 2020.

POINT À L'ORDRE DU JOUR : 9.6 : Requête de l'UE visant à être davantage impliquée dans les réunions biennales du PROE

175. Le Secrétariat a rendu compte de l'évaluation et des recommandations du Groupe de travail à composition non limitée créé par le Conseil exécutif du PROE pour examiner la demande de l'UE « visant à pouvoir davantage dialoguer avec les Membres et intervenir au cours des débats sur les questions liées à la coopération de l'UE aux réunions biennales du PROE ».

176. La France et le Royaume-Uni ont remercié toutes les personnes impliquées pour leur travail ardu fourni dans le cadre de cette tâche.

177. La France, la Nouvelle-Calédonie et le Royaume-Uni se sont félicités de la participation de l'UE aux réunions, déclarant qu'ils étaient favorables au mécanisme proposé, la France notant la contribution importante de l'UE aux travaux du Secrétariat au cours des dernières années et espérant que le Comité des représentants des gouvernements et des administrations de la Communauté du Pacifique (CPS CRGA) permettra également à l'UE et à d'autres entités de jouer un rôle plus actif.

178. Selon la Nouvelle-Calédonie, les organisations régionales sont désireuses d'établir de nouveaux partenariats et la participation de l'UE aux réunions en ouvrirait de nouveaux, ainsi que de nouvelles coopérations, et permettrait aux territoires de l'UE d'avoir un meilleur accès.

179. Le Président estime qu'il incombe à la Conférence de mettre en place le mécanisme

proposé pour permettre une plus grande participation.

180. *La Conférence :*

1. **prend acte** que le règlement intérieur existant de la Conférence du PROE est suffisant pour satisfaire à la demande de l'UE ;
2. **valide** le mécanisme proposé en tant que réponse appropriée à la demande de l'UE ;
3. **accepte** que le mécanisme proposé serve de modèle pour d'autres observateurs souhaitant un degré similaire d'implication dans les conférences bisannuelles du PROE ; et
4. **noted** the EU letter of 25th July informing the Director General of SPREP that the EU would like to withdraw its request for greater engagement in SPREP biennial meetings pending a positive resolution regarding the permanent observer status of the European Union to SPC.

DÉCISIONS À HUIS

POINT À L'ORDRE DU JOUR : 9.7 : Évaluation des performances du Directeur général du PROE et renouvellement du mandat

181. *La Conférence :*

1. **prend acte et approuve** l'évaluation, par la Troïka, du Plan de développement de performances (PDP) du Directeur général pour la période septembre 2018 - septembre 2019, en reconnaissant les nombreuses réalisations et les résultats positifs ainsi que les domaines nécessitant une attention particulière au cours de l'année à venir ;
2. **approuve** le renouvellement du mandat de M. Kosi Latu en tant que Directeur général pour une durée de deux ans seulement, conformément au Règlement intérieur relatif à la nomination du Directeur général ; et
3. **prend acte et approuve** le processus pour le prochain PDP du Directeur général (sept 2019 - sept 2020), dans le cadre duquel la Troïka travaillera de concert avec le DG au cours du mois prochain pour finaliser les prochains objectifs du PDP d'ici la fin octobre 2019. Les membres sont invités à envoyer au Secrétariat, d'ici la fin septembre 2019, les objectifs spécifiques qu'ils souhaitent voir figurer dans le prochain PDP du Directeur général.

POINT 9.8 À L'ORDRE DU JOUR 9.8: Processus de recrutement du Directeur général du PROE pour 2021

182. *La Conférence :*

1. **réaffirme** que la réunion du PROE superviserait le processus de recrutement du prochain Directeur général du PROE prévu pour 2021. Le Secrétariat lancera le processus au cours du dernier semestre de 2020 en communiquant directement avec tous les Membres au sujet du processus et des exigences conformément au Règlement intérieur pour la nomination du Directeur général, afin qu'un rapport contenant une recommandation soit prêt à être examiné par la réunion du PROE en 2021.
2. **approuve** la modification de la durée du mandat du Directeur général, qui passe de trois ans actuellement à quatre ans dans un premier temps, avec possibilité de renouvellement pour deux ans supplémentaires en fonction des performances et des besoins du Secrétariat.

AGENDA ITEM 10: 2016 WORK PROGRAMME AND BUDGET

POINT 10.1 À L'ORDRE DU JOUR : Rapport sur les contributions des Membres

183. Le Secrétariat a fait rapport sur les contributions des Membres.

184. Au 31 août 2019, le montant total des cotisations impayées s'élevait à 425 365 USD.

185. Tuvalu a fait savoir que sa cotisation de 2019 avait été versée le 1er juillet 2019. Tuvalu encourage les autres Membres à lui emboîter le pas pour aider le Secrétariat à s'acquitter efficacement de son mandat.

186. Kiribati a indiqué qu'elle s'emploierait à régler ses arriérés de contributions au plus tôt le 6 septembre et au plus tard le 30 septembre.

187. Les Îles Salomon précisent que le montant impayé de 8,00 USD est dû à la différence de taux de change, ce qui sera résolu prochainement.

188. La Papouasie-Nouvelle-Guinée a fait savoir qu'elle avait réglé ses arriérés, mais reconnaît avoir eu des problèmes de retard de paiement et espère pouvoir y remédier.

189. La République des Îles Marshall a reconnu une contribution en souffrance qu'elle propose d'effacer par une contribution volontaire de 1 000 USD.

190. *La Conférence :*

1. **examine** le rapport et **résout** le problème des contributions impayées des membres ; et
2. **s'engage** collectivement et individuellement à verser intégralement les contributions actuelles et impayées en 2019.

POINT 10.2 À L'ORDRE DU JOUR : Financement durable

191. Le Secrétariat fait le point sur les mesures prises par le PROE à ce jour pour faire face aux pressions sur le budget de base afin de permettre son financement durable à long terme.

192. La France, la Nouvelle-Calédonie et la Nouvelle-Zélande ont pris note du rapport et ont félicité le Secrétariat pour les efforts qu'il a déployés afin d'améliorer sa situation financière.

193. La Nouvelle-Calédonie a demandé aux agences CORP de partager leurs réalisations par rapport aux contributions versées, ainsi que la manière dont les résultats doivent être partagés entre tous les Membres, et la France a confirmé sa demande au Conseil exécutif de 2018 de stabiliser la situation financière du PROE.

194. *La Conférence :*

1. **tient compte et prend acte** du rapport susmentionné sur les mesures de financement durable présenté par le Secrétariat.

AGENDA ITEM 11 : DRAFT 2020/21 PIP

POINT 11.1 À L'ORDRE DU JOUR : Plan de mise en œuvre des performances et cadre de résultats du PROE 2020/21

195. Le Secrétariat présente le projet de deuxième Plan de mise en œuvre des performances (PIP) 2020-2021 et le cadre de résultats décennal 2017-2026 pour examen par les Membres.

196. La Nouvelle-Calédonie a indiqué qu'elle n'était pas en mesure d'examiner les documents de travail, car elle les avait reçus (en français) tardivement ; cependant, elle a indiqué que la CPS était en train d'élaborer un cadre similaire et a demandé si des discussions avaient eu lieu pour harmoniser les méthodologies entre les agences du CORP. La Nouvelle-Calédonie a également demandé que les indicateurs du cadre soient quantifiés et qu'une synthèse d'une page présentant les impacts soit fournie. La Nouvelle-Calédonie a également suggéré que le Secrétariat se concentre sur les plans régionaux avec des liens, par opposition aux plans nationaux.

197. La Nouvelle-Zélande a approuvé le plan de mise en œuvre 2020 - 2021 et le cadre de résultats à 2026, et a suggéré que la présentation d'une version « allégée » à l'échelle du pays et du territoire pourrait être utile.

198. L'Australie félicite le Secrétariat pour le plan, mais a noté qu'il y avait un manque de concentration sur le genre, le handicap et d'autres questions d'inclusion sociale dans le plan. L'Australie a noté que le travail récent sur l'accord de financement entre le Secrétariat et l'Australie avait inclus un nouvel indicateur se concentrant sur les questions de genre et d'inclusion sociale. L'Australie suggère un ajout aux résultats de 2021 dans le cadre de l'objectif 2 de l'Organisation. 1 : « L'intégration des questions de genre et de handicap est intégrée dans tous les programmes du PROE »

199. *La Conférence :*

1. **approuve** le Plan de mise en œuvre des performances 2020 - 2021 ;
2. **approuve** le Cadre de résultats 2017 - 2026 ;

3. **examine et émet un avis** sur le processus proposé par le Secrétariat pour l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action des États et territoires ; et
4. **approuve** le résultat additionnel sous l'objectif organisationnel 2.1, à savoir que la question du genre et du handicap est intégrée dans tous les programmes du PROE.

AGENDA ITEM 12: 2020-2021 BIENNIAL WORK PROGRAMME AND BUDGET 2020-2021 BIENNIAL WORK PROGRAMME AND BUDGET

POINT 12.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR : Le programme de résilience au changement climatique met en évidence le Programme de travail 2020/2021

200. Le Secrétariat sollicite l'approbation des priorités relatives au Programme de travail sur la Résilience aux changements climatiques (CCR) du PROE pour la période biennale 2020/2021.
201. La Nouvelle-Zélande, la République des Îles Marshall et le Samoa ont remercié le Secrétariat pour son travail, et le Samoa a demandé que soient explorées les possibilités d'entreprendre des travaux d'atténuation ainsi que d'adaptation, notant que le Centre des NDC fournira un important programme de travail en ce sens. Le Samoa a également pris acte des défis en matière de ressources et a exprimé sa confiance en faveur du PCCC qui aboutira à un investissement dans le renforcement des capacités à la fois pour le Secrétariat et les Membres.
202. Les États-Unis ont exprimé leur soutien au programme du Secrétariat sur le changement climatique, reconnaissant les vulnérabilités des Îles du Pacifique dues à des circonstances uniques et prenant acte de l'engagement des États-Unis à soutenir le renforcement de la résilience dans le Pacifique.
203. La République des Îles Marshall a apprécié le soutien du Secrétariat pour l'élaboration de son Plan national d'adaptation, également connu sous le nom de Plan de survie de la République des Îles Marshall, et a rendu hommage à l'équipe du PROE qui a organisé un atelier visant à renforcer les services de météorologie en les reliant aux connaissances

traditionnelles. La République des Îles Marshall espère que le Secrétariat continuera à l'aider dans ses travaux sur le changement climatique sur le terrain.

204. En réponse à une demande de la Nouvelle-Zélande sur la manière dont le travail entrepris dans le cadre du PEBACC sera soutenu, le Secrétariat a noté que le projet PACRES renforcera les activités entreprises par le projet PEBACC en mettant l'accent sur la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Îles Salomon, Vanuatu et le Timor-Leste.

205. La Conférence :

1. **valide** les domaines clés d'intérêts et d'intervention du Programme de travail sur la Résilience aux changements climatiques (CCR) 2020/2021.

POINT 12.1.2 DE L'ORDRE DU JOUR : Rapport sur la CdP24 de la CCNUCC et préparation à la CdP25

206. Le Secrétariat fait rapport sur les résultats de la 24^e Conférence des Parties (COP24) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et sur les préparatifs de la 25^e Conférence des Parties (COP25) et a cherché à obtenir un soutien et un engagement pour les activités prévues par l'équipe One CROP-Plus pour la COP25.
207. L'Australie, les États-Unis, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et le Samoa ont reconnu le rôle de chef de file du Secrétariat au sein de l'équipe CORP-Plus à la CdP24 et l'appui fourni aux pays insulaires du Pacifique pour compléter le livre des règles de l'Accord de Paris. Les Membres se sont réjouis de l'appui du Secrétariat à la CdP25, le Samoa notant le rôle de chef de file des représentants des Îles du Pacifique dans différents domaines thématiques à la CdP24.
208. La Nouvelle-Zélande a indiqué qu'elle se tiendrait aux côtés de ses voisins du Pacifique pour amplifier les voix et les priorités de notre région et a noté que la CdP25 serait une occasion importante pour le Pacifique de montrer au monde que la région est sérieuse dans sa volonté de respecter l'Accord de Paris. La Nouvelle-Zélande soutient donc un pavillon du Pacifique à la CdP25 en collaboration avec le Secrétariat et d'autres agences.

209. Les États-Unis ont proposé un amendement aux recommandations en insérant le texte suivant à la dernière puce - « prenant acte de l'invitation permanente des Parties à la CCNUCC à verser des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la participation à son processus, lequel renforce la participation des PEID à la CdP25 et aux autres réunions de la CCNUCC. »
210. L'Australie a noté que les négociateurs du Pacifique ont joué un rôle clé à la CdP25 et a salué la forte contribution des Fidji en tant que président de la CdP23. L'Australie s'est félicitée de la Déclaration de Kainaki II comme base de consensus entre les membres du Forum des Îles du Pacifique.
211. Le Royaume-Uni a pris note de sa candidature, en partenariat avec l'Italie, pour accueillir la CdP26 et se réjouit de continuer à travailler avec le Pacifique sur les questions relatives aux océans et aux changements climatiques.
212. La Conférence :
1. **prend acte** des résultats de la vingt-quatrième Conférence des Parties (CdP24) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ;
 2. **prend acte** que des travaux complémentaires seront nécessaires pour concrétiser le paquet climatique de Katowice ;
 3. **salue** le soutien fourni par l'équipe One CORP Plus menée par le PROE ;
 4. **soutient** le leadership du PROE dans l'élaboration et la mise en œuvre de la vingt-cinquième Conférence des Parties à la CCNUCC (CdP 25) Voyage dans le Pacifique - Un plan CORP Plus pour la CdP25 de la CCNUCC ; et
 5. **préconise** qu'un soutien soit fourni pour assurer une représentation adéquate des petits États insulaires en développement du Pacifique (PEID) à la CdP25, notant l'invitation permanente à la CCNUCC. Les Parties sont invitées à verser une contribution au Fonds d'affectation spéciale pour la participation au processus de la CCNUCC, qui soutient la participation des petits États insulaires en développement (PEID) à la CdP25 et à d'autres réunions de la CCNUCC.

POINT 12.1.3 DE L'ORDRE DU JOUR : 1.5^o Rapport de cadrage

213. Le Secrétariat a présenté les principales conclusions et implications du Rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (IPCC) sur le réchauffement planétaire de 1,5°C, en soulignant comment les conclusions dudit Rapport avaient été prises en compte dans la région et en demandant aux Membres et aux partenaires de développement de s'engager à les promouvoir et à les utiliser.
214. La Nouvelle-Zélande a répondu en indiquant qu'elle soutient le travail du Secrétariat dans l'utilisation du Rapport spécial de l'IPCC sur le réchauffement climatique de 1,5°C et a conseillé d'utiliser le Rapport lui-même pour alimenter sa loi zéro carbone.
215. Les Tokélaou ont demandé au Secrétariat d'utiliser le terme « toutes les îles » au lieu de « certaines », étant donné que les menaces ont des implications pour tous Les Tokélaou ont demandé au Secrétariat d'utiliser le terme « toutes les îles » au lieu de « certaines », étant donné que les menaces ont des implications pour tous.
216. La Conférence :
1. **prend acte** des principales conclusions et implications du rapport spécial de l'IPCC sur le réchauffement mondial de 1,5 °C pour la région ;
 2. **encourage** davantage l'utilisation de ces éléments probants dans les négociations de la CCNUCC, y compris lors de la CdP25 ;
 3. **prend acte** et continue de **soutenir** les activités visant à renforcer la participation des PÉIDP dans les processus de l'IPCC et de la CCNUCC ; et
 4. **prend acte** de l'appui fourni par le PROE et le projet IMPACT pour faciliter l'engagement du pays en examinant ce rapport au niveau gouvernemental et lors de la plénière de l'IPCC.

POINT 12.1.4 DE L'ORDRE DU JOUR : Changement climatique et océans

217. Le Secrétariat a présenté les développements récents dans le domaine du changement climatique et des océans, en demandant des conseils sur l'engagement du PROE dans le lien entre les océans et le changement climatique.

218. Les États-Unis ont pris acte de la mise à jour sur les développements récents dans le domaine du changement climatique et des océans et se sont félicités de la poursuite des discussions sur cette importante question, notant que les inventaires des contributions nationales (NDC) peuvent saisir les efforts d'atténuation en carbone bleu grâce à des orientations spécifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (IPCC) sur les zones humides et les mangroves : des conseils visant à aider les Parties à inclure ces catégories dans les inventaires nationaux et à conserver et à améliorer ces écosystèmes par le biais de programmes, tels que le Programme d'adaptation et d'atténuation pour les zones humides durables (SWAMP) et SilvaCarbon.

219. Les États-Unis ont indiqué qu'ils ne considéraient pas qu'un point de l'ordre du jour spécifique au carbone bleu ou aux océans dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) serait productif pour faire avancer cet important programme, cependant, ils ont reconnu l'intérêt de mettre en évidence les contributions des océans par le biais d'événements de haut niveau.

220. *La Conférence :*

1. **prend acte** des récents développements dans le domaine des changements climatiques et des océans ;
2. **prend acte** des projets liés aux océans qui ont un rapport avec le changement climatique ; et
3. **approuve** l'engagement du PROE dans les initiatives sur les océans et le changement climatique.

POINT 12.1.5 DE L'ORDRE DU JOUR : Mise à jour du 5^e Conseil météorologique du Pacifique (CMP-5)

221. Le Secrétariat rend compte des résultats de la 5^e Réunion du Conseil météorologique océanien (CMP-5) et soutenant la science au service d'un pacifique résilient.

222. La Nouvelle-Calédonie prend acte de l'importance de la perspective humaine des changements climatiques et du respect de l'Accord de Paris, demandant que le lien soit maintenu entre les changements climatiques et la biodiversité.

223. La Nouvelle-Calédonie a également remercié la Nouvelle-Zélande pour son soutien en matière d'acidification des océans et a demandé à être pleinement associée à tous les travaux entrepris par le Secrétariat concernant les océans et les changements climatiques, en proposant une coalition de territoires par l'intermédiaire de laquelle le Secrétariat pourrait partager les enseignements tirés et aider à remplir ses obligations.

224. L'Australie prend acte du travail du Secrétariat et se réjouit à la perspective de poursuivre son engagement avec le PROE et d'autres partenaires dans le cadre du projet de Programme de soutien au climat et aux océans pour le Pacifique (COSPPAC).

225. *La Conférence :*

1. **prend acte** des conclusions de la cinquième réunion du Conseil météorologique du Pacifique (CMP-5) ;
2. **prend acte** de la nouvelle feuille de route du Programme scientifique océanien sur le changement climatique et sur les recherches scientifiques associées ;
3. **remercie** le Gouvernement du Samoa d'avoir organisé la réunion, l'Organisation météorologique mondiale (OMM), le Secrétariat du Système d'alerte rapide aux risques climatiques (CREWS), Environnement et changements climatiques Canada (ECCC), Impact Project (analyses climatiques), le Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce (DFAT par l'intermédiaire de la CSIRO), l'Université de Hawaii et le Bureau australien de météorologie (BoM) dans le cadre du Programme de soutien océanoclimatique pour le Pacifique (COSPPac) ; et
4. **souhaite** que le Partenariat pour le service météorologique du Pacifique - Pacific Met Desk - continue de travailler avec les Services météorologiques et hydrologiques nationaux et ses partenaires pour réaliser les actions du CMP-5.

POINT 12.2.1 DE L'ORDRE DU JOUR : Aperçu du Programme pour les îles et les écosystèmes océaniques 2020-21

226. Le Secrétariat présente un aperçu des activités du programme de travail sur les écosystèmes des îles et des océans pour 2020-2021.

227. Les Îles Salomon et la Nouvelle-Zélande saluent le travail entrepris par le programme,

la Nouvelle-Zélande notant que la résilience des écosystèmes est essentielle pour la région du Pacifique et reconnaissant le travail du programme pour traiter ces questions, en particulier en reconnaissant l'équipe Espèces envahissantes et sa récente efficacité dans l'obtention de nouveaux financements considérables pour ses programmes.

228. La Nouvelle-Zélande a également souligné l'importance du projet de la PEUMP sur les prises accessoires dans les pêcheries, en particulier en ce qui concerne les oiseaux de mer, et a pris note des efforts déployés pour inscrire l'albatros des Antipodes sur la liste des espèces menacées de la Convention sur les espèces migratrices, se félicitant du soutien des Membres dans cette entreprise.

229. La Nouvelle-Zélande a encouragé les membres du Secrétariat à se servir de la 10^e Conférence sur la conservation de la nature pour développer une voix forte du Pacifique pour les futures stratégies de conservation.

230. Les Îles Salomon saluent l'initiative du projet PEBACC visant à changer l'approche de la conservation dans les contextes nationaux et ont considéré que tout développement sans intentions de conservation n'était pas durable.

231. La Conférence :

1. **valide** le Programme de travail biennal sur les écosystèmes insulaires et océaniques 2020-2021.

POINT 12.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR : Au-delà de la ratification du Protocole de Nagoya : Proposition de la phase 2 pour le projet APA du Pacifique

232. Le Secrétariat demande l'approbation de l'élaboration d'une deuxième phase à l'actuel projet régional relatif à l'APA (Projet régional sur l'APA), financée par l'allocation 7 STAR du FEM des 14 pays ¹des Îles du Pacifique qui participent actuellement au projet régional APA.

233. Les Îles Cook, les Fidji, Kiribati, les Îles Salomon et Tuvalu ont demandé un délai

supplémentaire pour procéder à des consultations nationales avant d'approuver la recommandation.

234. Kiribati et les Tonga ont fait part de leur intention de ratifier le Protocole de Nagoya, les Tonga sollicitant l'aide du Secrétariat pour engager des fonds provenant de leur allocation STAR de la 7^e reconstitution du FEM pour la phase deux du Projet régional d'APA.

235. Les États fédérés de Micronésie, la République des Îles Marshall et le Samoa ont indiqué qu'ils avaient déjà engagé leurs allocations STAR nationales pour la septième reconstitution des ressources du FEM, la RMI reconnaissant le soutien du Secrétariat pour la première phase du Projet régional d'APA.

236. Le Secrétariat prend acte que huit îles du Pacifique sont parties au Protocole de Nagoya et ont demandé une assistance pour la mise en œuvre. Le Secrétariat prend acte que huit îles du Pacifique sont parties au Protocole de Nagoya et ont demandé une assistance pour la mise en œuvre.

237. En réponse à la clarification demandée à la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Secrétariat a indiqué que bien que la Papouasie-Nouvelle-Guinée ne soit pas encore une Partie, le Secrétariat peut encore fournir un soutien pour l'élaboration de politiques et de lois, si on le lui demande.

238. La Conférence :

1. **approuve** l'élaboration d'une deuxième phase du projet régional d'accès et de partage des avantages (APA) actuellement financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et exécuté par le PROE ; et
2. **convient**, conformément à la décision NP-3/8 de la Réunion des Parties de la Conférence des Parties (CdP) de Nagoya, que les pays insulaires du Pacifique qui n'ont pas encore achevé leur proposition de Système d'allocation transparente des ressources (STAR) pour la 7^e reconstitution des ressources du FEM envisagent de contribuer, dans le cadre de leurs allocations nationales, à hauteur d'au moins 300 000 USD pour une deuxième phase du Projet régional d'APA.

¹ Îles Cook, États fédérés de Micronésie, Fidji, Îles Marshall, Nauru, Nioué, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu, Vanuatu

POINT 12.2.3 DE L'ORDRE DU JOUR : Année océanienne des récifs coralliens 2018 - 2019 : Mises à jour et résultats

239. Le Secrétariat présente une mise à jour sur l'Année du Pacifique des récifs coralliens 2018-2019 et sur l'élaboration du Plan d'action régional pour les récifs coralliens du Pacifique, en notant qu'une brève mise à jour avait déjà été soulignée dans l'aperçu du Directeur général.
240. La Nouvelle-Calédonie a attiré l'attention sur les trois documents à l'étude pour ce point, en notant qu'ils traitent de questions transversales de biodiversité et de changement climatique, et a annoncé que la Nouvelle-Calédonie est désormais membre à part entière de l'ICRI, invitant instamment les autres membres à s'y joindre également. La Nouvelle-Calédonie s'est également félicitée du recrutement de nouveaux membres du personnel du PROE dans ce domaine de travail, en particulier pour aider aux projets sur les prises accessoires et pour améliorer l'efficacité de la collecte de données afin d'améliorer la planification et le partage de l'information. La Nouvelle-Calédonie a demandé que les enseignements tirés de ces projets soient partagés avec la Conférence sur la conservation de la nature en 2020.
241. L'Australie a annoncé qu'elle accueille actuellement le Secrétariat de l'ICRI et a invité le Secrétariat à assister à sa prochaine réunion en décembre à Townsville pour présenter ses travaux, ce que le Secrétariat a accepté.
242. La France a confirmé son soutien à l'élaboration du Plan d'action et son appui financier à cet effort.
243. En réponse à la question de Tuvalu sur les raisons pour lesquelles certains membres du PROE ne figuraient pas dans le Rapport sur l'état et les tendances des récifs coralliens du Pacifique, le Secrétariat a attribué l'insuffisance des ressources et le manque de stations de surveillance dans certaines zones de la région des Îles du Pacifique à cette situation.
244. Les Fidji ont reconnu l'importance des récifs coralliens et les incidences des changements climatiques et des activités terrestres sur ces derniers, notant qu'elles allaient élaborer un

plan d'action national et se réjouissaient de travailler avec le PROE à cet égard.

245. *La Conférence :*

1. **prend acte** des dernières informations et des résultats de l'Année océanienne des récifs coralliens 2018-2019 ; et
2. **prend acte** des avancées réalisées dans l'élaboration du plan d'action régional pour les récifs corallien.

POINT 12.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR : Faits marquants du programme de travail 2020-2021

246. Le Secrétariat a présenté un aperçu des principales activités inscrites au programme de travail pour 2020-2021 afin d'améliorer la gestion des déchets solides et dangereux et de lutter contre la pollution marine dans la région.
247. Les Fidji, les Îles Salomon, les Tonga et Tuvalu remercient le Secrétariat pour le travail réalisé, tout en soulignant que, si le soutien relatif à la recommandation 2 est opérationnel, ils sollicitent l'aide du Secrétariat pour le renforcement des capacités nationales, quant à elles limitées. Les Membres ont demandé que les projets et activités régionaux répondent systématiquement aux priorités et aux besoins nationaux, les Îles Salomon soulignant que cela devrait notamment inclure les travaux régionaux sur la pollution marine.
248. Les Fidji ont demandé plus de mesures du Secrétariat afin que les déchets constituent un sujet prioritaire pour le Pacifique. Le Secrétariat a confirmé qu'il en était déjà ainsi.
249. En réponse à la demande des Îles Salomon quant à l'intégration des déchets liquides dans le programme de travail du Secrétariat, ce dernier a indiqué que ces déchets sont mentionnés dans le programme Un Pacifique plus propre 2025 et qu'il s'attèlerait à cette tâche avec la Communauté du Pacifique (CPS) en raison des recoupements dans ce domaine d'interventions.
250. La Conférence :
1. **valide** le programme de travail 2020/2021 pour le programme de gestion des déchets et de lutte contre la pollution du PROE ; et

2. **garantit** un soutien et un engagement en nature à l'échelle nationale en collaboration avec le PROE et des partenaires à la mise en œuvre d'un programme de travail pour la gestion des déchets et la lutte contre la pollution, et en particulier la lutte contre la pollution marine.

POINT 12.3.2 DE L'ORDRE DU JOUR : Révision du PACPLAN

251. Le Secrétariat a sollicité l'adoption du *Plan d'urgence régional des Îles du Pacifique en cas de déversement marin (PACPLAN 2019)*.
252. L'Australie, Kiribati, la Nouvelle-Zélande, les Îles Salomon et les États-Unis ont relevé et apprécié la révision du PACPLAN.
253. La Nouvelle-Zélande a indiqué qu'elle se réjouissait de la répartition des buts et objectifs dans le PACPLAN, suggérant que le Secrétariat intègre des orientations de l'OMI, l'ITOF et de pays métropolitains.
254. Les Îles Salomon ont également salué le soutien de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande dans la gestion de l'échouage du MV Solomons Trader cette année, qui a entraîné le déversement de 300 tonnes de carburant de soute dans l'environnement. Les Îles Salomon ont aussi remercié ONU Environnement pour son assistance et appui technique immédiats destinés à traiter ce problème.
255. Les Îles Salomon ont évoqué les difficultés rencontrées pour obtenir l'assistance et l'appui du Secrétariat en soulignant le manque de ressources au sein du Secrétariat et en insistant sur le fait qu'il doit avoir les capacités nécessaires pour répondre aux besoins de ses Membres.
256. Les Îles Salomon ont sollicité des conseils et un soutien assortis d'une garantie que tous les navires dans la région portent assistance en cas d'incidents, ajoutant que la principale leçon qu'ils avaient retenue lors du déversement du MV Solomons Trader, est qu'elles n'étaient pas parties contractantes à certaines conventions de l'OMI qui aident à gérer ce genre de situation.

257. Les Îles Salomon ont appuyé les recommandations, mais ont suggéré que le PACPLAN revêtent la structure d'un plan de catastrophe et inclue les éléments actuellement manquants pour la préparation, la réponse et le rétablissement,

258. Kiribati a demandé un délai pour consulter à l'échelle nationale les ministères clés et a sollicité l'appui du Secrétariat pour élaborer son plan national.

259. L'Australie a remercié les Îles Salomon pour leur reconnaissance et a ajouté qu'elle avait apprécié de collaborer avec la Nouvelle-Zélande, le Secrétariat et les pays insulaires du Pacifique pour la révision du PACPLAN. Elle a indiqué que cela renforce l'accent mis sur le cadre stratégique en ce qui concerne l'articulation des rôles du Secrétariat et des membres.

260. La Conférence :

1. **approuve** le *Plan d'urgence en cas de déversement en milieu marin dans la région des Îles du Pacifique (PACPLAN 2019) comme accord-cadre pour l'intervention régionale en cas de déversement de pétrole et de substances nocives et dangereuses ; et*
2. **prend acte** que le PROE, les Membres insulaires et métropolitains du PROE devront définir leurs rôles respectifs et leurs responsabilités, conformément à ce qui est déterminé dans le PACPLAN révisé, afin de garantir des interventions efficaces en cas de déversements en mer d'hydrocarbures.

POINT 12.3.3 DE L'ORDRE DU JOUR : Problèmes émergents de pollution marine

261. Le Secrétariat a présenté les conventions sur la pollution, la responsabilité et les indemnités de l'Organisation maritime internationale (OMI). Celles-ci traitent notamment du trafic maritime à faible empreinte carbone en vertu de l'Annexe VI à la convention MARPOL, des déchets plastiques en mer issus des navires, des lignes directrices relatives à l'encrassement des coques, et des compensations et responsabilités maritimes.

262. La Conférence :

1. **demande** aux Membres qu'ils s'engagent à ce que leurs services compétents collaborent avec le PROE et leurs partenaires pour ratifier et/ou satisfaire aux obligations de ces conventions, prenant acte de leur importance pour protéger l'environnement marin et l'homme contre la pollution issue des navires.

POINT 12.3.4 DE L'ORDRE DU JOUR : approuve le Plan d'action contre les déchets marins du Pacifique

263. Le Secrétariat a informé les participants à la Conférence des progrès de la mise en œuvre du plan d'action pour les déchets marins, notamment les récents Jeux du Pacifique 2019 au Samoa.

264. Les États-Unis ont pris note des progrès du Secrétariat en matière de développement et mise en œuvre du Plan d'action régional océanien sur les déchets marins 2018-2025 (PMLAP), de la mise en place du MARPOL et des actions visant à des Jeux du Pacifique 2019 plus verts au Samoa ; les États-Unis ont en outre précisé qu'ils considéraient les systèmes de gestion des déchets intégrés comme le meilleur moyen de lutter contre la pollution marine par le plastique.

265. Le Samoa salue les actions du Secrétariat visant à des Jeux du Pacifique 2019 plus verts et le soutien fourni aux Membres pour réduire les déchets marins, témoignant du rôle de premier plan du Secrétariat sur la question, dans la région.

266. Kiribati a pris acte le Plan d'action régional océanien sur les déchets marins et remercié l'Australie pour ses contributions au projet de déchets marins de l'océan Pacifique. Kiribati a également précisé que l'interdiction des plastiques est identifiée comme une priorité absolue dans son projet de stratégie et que le pays aimerait bénéficier de l'expérience des Membres et du Secrétariat en la matière pour poursuivre sa démarche.

267. La République des Îles Marshall a informé qu'elle avait pour priorité d'éviter les fuites d'hydrocarbures d'épaves de la Seconde Guerre mondiale et leur incidence sur les récifs coralliens, en précisant que son plan national en matière de pollution traiterait des priorités nationales et régionales.

268. Le Tuvalu a interdit les plastiques à usage unique depuis le 1^{er} août de cette année et félicite le Secrétariat pour ses actions visant à des Jeux du Pacifique 2019 plus verts au Samoa, et a demandé que cette approche soit reproduite dans d'autres événements régionaux et nationaux. Le Tuvalu a également remercié l'Australie pour son soutien au Projet sur les déchets dans l'océan Pacifique et a ajouté que l'activité 1.1 du plan stratégique 1 doit être une priorité, dans la mesure où elle a été approuvée lors du Forum des Dirigeants des Îles du Pacifique à Tuvalu cette année.

269. Le Royaume-Uni s'est associé aux recommandations et, en tant que coprésident avec le Vanuatu de la Commonwealth Clean Ocean Alliance, il a salué le PMLAP comme une base solide pour la poursuite de la collaboration, prenant acte que le Royaume-Uni se réjouissait de travailler davantage avec le PROE par l'intermédiaire des postes diplomatiques à Apia, Port Vila et Nuku'alofa.

270. En réponse à la demande des Fidji, le Secrétariat a décrit les travaux menés avec les pays du littoral du Pacifique pour traiter la question de l'entrée des plastiques dans la région.

271. La Conférence :

1. **prend acte** des progrès en matière de développement et mise en œuvre du plan d'action régional pour la protection marine du Pacifique par les membres insulaires océaniques et **salue** le soutien financier de l'Australie pour l'application du Projet de gestion des déchets pour l'océan Pacifique.
2. **réaffirme son engagement** pour éliminer les déchets marins et reconnaître l'urgence de mettre en place un plan à cet effet qui intègre un suivi rapide :
 - a. stratégies et mesures visant à réduire la pollution par le plastique qui englobent des approches intégrant le cycle de vie complet des produits, des solutions alternatives et des modèles de consommation;
 - b. l'application et le respect des dispositions de la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL) concernant les navires, en particulier les navires de pêche et les navires de croisière ; et
 - c. des plans et des actions en matière de durabilité pour des événements

majeurs, y compris sportifs comme les Jeux du Pacifique, les réunions régionales, comme celle des dirigeants du Forum et des conférences comme « Nos océans ».

3. **réaffirme** le rôle de premier plan du PROE dans l'application du PMLAP en étroite collaboration avec les agences régionales et les partenaires pertinents pour soutenir les Membres afin qu'ils accélèrent la mise en œuvre de politiques et mesures pertinentes à cet effet.

POINT 12.3.5 DE L'ORDRE DU JOUR : Conclusions du Forum sur l'environnement océanien (FEP)

272. Le Secrétariat a présenté un rapport sur les résultats du Forum Pacifique de l'Environnement 2019.

273. La Conférence :

1. **prend acte** du rapport final du Forum sur l'environnement du Pacifique (FEP) de 2019.

POINT 12.4.1 DE L'ORDRE DU JOUR : Division Surveillance environnementale et gouvernance — Aperçu des activités pour 2020 - 2021

274. Le Secrétariat a sollicité l'approbation des priorités relatives au Programme de surveillance environnementale et de gouvernance (SGE) du PROE pour la période biennale 2020 à 2021.

275. La Nouvelle-Calédonie a remercié le PROE d'avoir publié la traduction française d'une série de documents qui seront utiles pour étayer la formation aux données et améliorer les conseils aux décideurs. La Nouvelle-Calédonie a également sollicité une contribution de ce travail à la 10^e Conférence des Îles du Pacifique sur la conservation de la nature et les aires protégées et, avec l'appui du Samoa et des Tonga, a demandé que les postes vacants au sein du programme soient pourvus rapidement afin d'assurer un soutien rigoureux et continu aux Membres.

276. Le Samoa a pris acte du programme de travail et s'est félicité de l'investissement dans le programme d'évaluation de l'impact sur l'environnement et dans le renforcement des capacités, en notant l'importance des garanties environnementales dans le

financement des projets de grande envergure sur le climat et du projet INFORM pour la fourniture d'informations et de données environnementales spatiales pour la prise de décisions par le biais de la planification de l'état de l'environnement.

277. Les Tonga ont pris acte de l'augmentation du nombre de projets nationaux et du fait que les Membres comptent sur l'assistance et le soutien continu du Secrétariat pour les évaluations de l'impact sur l'environnement et l'intégration des changements climatiques et des évaluations de l'impact sur l'environnement dans les politiques, remerciant le Secrétariat pour son aide dans l'élaboration du rapport sur l'état de l'environnement et du portail de données environnementales qui ont contribué à la formulation des rapports nationaux à la Convention sur la diversité biologique et aux objectifs de développement durable.

278. Les Fidji ont remercié le Secrétariat pour son engagement continu auprès des pays et la coordination avec les Membres du CORP par l'intermédiaire du Secrétariat du Forum des Îles du Pacifique et ont approuvé les recommandations.

279. Répondant aux commentaires, le Directeur général a déclaré que, bien que le programme de surveillance et de gouvernance environnementales soit le plus limité au sein du Secrétariat, il a entrepris un travail essentiel. Le Secrétariat a une liste de postes prioritaires, notamment celui relatif au programme de Surveillance et gouvernance environnementales. Il a ajouté également que le Secrétariat dispose d'une liste de postes prioritaires qui comprend un poste pour le programme de surveillance et de gouvernance environnementales.

280. Le Secrétariat a remercié les membres et attend avec impatience la mise en place du programme de travail.

281. La Conférence :

1. **valide** les priorités du projet de programme de travail pour la surveillance et la gouvernance de l'environnement pour la période biennale 2020 à 2021.

POINT 12.4.2 DE L'ORDRE DU JOUR : Lignes directrices régionales sur les évaluations stratégiques de l'environnement (ÉSE)

282. Le Secrétariat a informé les membres du contexte et des raisons relatifs à l'élaboration de lignes directrices régionales sur les Évaluations stratégiques environnementales (ÉSE), notamment une brève actualisation des dernières avancées ; et a sollicité l'approbation des plans et processus proposés du PROE pour achever et finaliser les lignes directrices.
283. La France et la Nouvelle-Calédonie ont salué le travail du Programme avec la Nouvelle-Calédonie en demandant si une évaluation pouvait être réalisée pour savoir si ces lignes directrices ont conduit à une amélioration du travail des ÉSE et à des études de cas à la demande de la France et des exemples spécifiques de la manière dont ces lignes directrices peuvent être utiles pour gérer les impacts socio-économiques du développement.
284. La Papouasie-Nouvelle-Guinée a demandé un renforcement des capacités en ce qui concerne ces lignes directrices relatives aux ÉSE ; requête ayant reçu un avis favorable du Secrétariat.
285. La Conférence :

1. **prend acte** des efforts du Secrétariat pour faire avancer l'élaboration des lignes directrices des ÉSE destinées aux ÉTIO et territoires ;
2. **valide** le processus proposé pour finaliser les lignes directrices des ÉSE qui inclut des activités clés de renforcement des capacités et de sensibilisation pour les Membres en tant qu'aspects fondamentaux de ce processus ; et
3. **valide** l'échéancier proposé pour remplir les lignes directrices des ÉSE afin que le Conseil exécutif les examine lors de sa réunion en 2020.

POINT 12.4.3 DE L'ORDRE DU JOUR : Mise en œuvre du projet Inform : renforcer la gestion des données pour soutenir la planification et le processus décisionnel

286. Le Secrétariat a informé la Conférence des contributions et résultats pertinents accomplis à ce jour ; et a sollicité l'approbation des options proposées en matière de durabilité pour le portail dédié à l'environnement du Pacifique et l'outil de communication.

287. Les Fidji, la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Calédonie et le Tuvalu félicitent le Secrétariat et l'équipe du projet Inform pour leur travail acharné et leur dévouement à l'égard des pays océaniques
288. Les Fidji, la Nouvelle-Calédonie, la Nouvelle-Zélande et le Tuvalu soutiennent la triple approche pour le portail qui permettra de maintenir les outils associés aux données au-delà de la vie du projet.
289. En réponse aux demandes de Kiribati et de Tuvalu, le Secrétariat a indiqué qu'une formation était prévue pour renforcer encore les capacités.
290. La Nouvelle-Zélande soutient la veille avancée des données et les demandes pour que les coûts de la maintenance des données soient couverts par le budget de base du Secrétariat.
291. *La Conférence :*
1. **prend acte** des progrès accomplis dans le cadre du projet Inform ; et
 2. **valide** l'approche triple visant à conserver les résultats du projet Inform une fois le projet actuel arrivé à terme.

POINT 12.5 À L'ORDRE DU JOUR : Examen et approbation du programme de travail proposé et du budget biennal pour 2020-2021

292. Le Secrétariat a présenté son Programme de travail et son budget biennal pour 2020-2021.
293. L'Australie et la Nouvelle-Calédonie ont remercié le Secrétariat pour son travail.
294. La Nouvelle-Calédonie a pris acte du retard dans le lancement des projets de l'UE, et aimerait savoir si de tels problèmes pourraient se reproduire. Le Secrétariat a répondu qu'il y aurait quelques débordements de projets qui ne sont pas encore finalisés, mais n'envisage pas que cela ait une incidence sur les opérations, précisant qu'il était très prudent et incluait uniquement les projets en cours et existants dans le budget. Les projets en cours d'élaboration n'ont pas été inclus dans le budget biennal.
295. Le Directeur général a en l'occurrence cité le projet ACP PEID et le projet Carbone bleu annoncés lors de la Conférence du PROE comme exemples pouvant accroître le budget provisionnel de 2021.

296. L'Australie a demandé des informations sur d'éventuels déficits induits par des frais de gestion réduits. En réponse, le Secrétariat a fait référence au document de travail et au point de l'ordre du jour précédents sur le financement durable, qui soulignaient les efforts efficaces entrepris pour surmonter les insuffisances potentielles, en citant comme exemple les projets de l'UE, pour lesquels les frais de gestion de projet sont plafonnés à 7 %, ce qui est bien inférieur aux coûts réels de la gestion de projet.

297. Le Directeur général, en réponse à la demande du Tuvalu sur la manière dont le Secrétariat allait éviter le problème de dépenses non éligibles pour les projets de l'UE, comme l'ont vécu d'autres agences du CORP, a souligné que le Secrétariat était conscient du risque de dépenses inéligibles et que tout le personnel était averti qu'il fallait veiller à respecter la conformité aux normes de l'UE, ajoutant qu'un audit à mi-parcours serait effectué pour tous les projets de l'UE afin d'assurer la gestion de tout problème, au lieu d'attendre des audits finaux. Le Secrétariat a en outre insisté pour recevoir des formations et un renforcement des capacités adaptés de la part de représentants officiels de l'UE afin de veiller à la bonne compréhension et à la conformité des processus.

298. *La Conférence :*

1. ***tient compte de, et approuve*** le projet de Programme de travail et budget biennal pour 2020 de **36 864 133 USD** et pour 2021, pour **30 453 596 USD**.

POINT 13.1 À L'ORDRE DU JOUR : Rapport sur la quinzième Conférence ordinaire des Parties contractantes à la Convention pour la protection des ressources naturelles et de l'environnement de la région du Pacifique Sud et protocoles y relatifs (Convention de Nouméa)

299. Le Secrétariat a présenté le compte rendu de la 15^e Conférence des Parties à la Convention de Nouméa.

300. *La Conférence :*

1. ***prend acte*** du rapport de la 15^e Conférence des Parties à la Convention de Nouméa

POINT 13.2 DE L'ORDRE DU JOUR : Rapport de la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention en vue d'interdire l'importation de déchets dangereux et radioactifs dans les pays insulaires du Forum et de contrôler les mouvements transfrontaliers et la gestion des déchets dangereux dans la région du Pacifique Sud (Convention de Waigani)

301. Le Secrétariat a présenté la 10^e Conférence des Parties à la Convention de Waigani.

302. *La Conférence :*

1. ***prend acte*** du rapport de la 10^e Conférence des Parties à la Convention de Waigani.

POINT 14.1 À L'ORDRE DU JOUR : Points proposés par les Membres : Conclusions et recommandations de l'atelier de l'IPBES sur la biodiversité en Océanie

303. La Nouvelle-Calédonie, en collaboration avec le Secrétariat, a tenu les membres informés des conclusions de l'atelier sur la « biodiversité en Océanie » organisé par la plateforme scientifico-politique intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques, qui a eu lieu à Nouméa les 24 et 25 juin 2019, afin de faire approuver les recommandations émises par les experts pour la région océanienne.

304. Les États-Unis se sont félicités de l'évaluation de l'IPBES, qui dresse un tableau sombre d'une perte sans précédent, notant qu'il existe des solutions en matière de ressources naturelles utilisées aux États-Unis et dans le Pacifique.

305. La France a remercié la Nouvelle-Calédonie pour sa collaboration à l'IPBES, notant qu'elle donnait à l'Océanie une voix centrale appropriée à la veille d'un certain nombre de réunions très importantes.

306. *La Conférence :*

1. ***prend acte*** de la pertinence d'un futur chapitre régional de la Plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) pour la région de l'Océanie;
2. ***approuve*** les recommandations proposées par des experts lors de la réunion sur la « Biodiversité en Océanie » à Nouméa en juin 2019, figurant dans le livre de synthèse ; et

3. **approuve** la soumission de ces recommandations spécifiques sur l'océan aux instances internationales, et en particulier :
- Sommet One Planet, Papeete, avril 2020 ;
 - Nouméa avril 2020, 10e Conférence des Îles du Pacifique sur la conservation de la nature et les aires protégées ;
 - Marseilles, June, 2020 World Conservation Congress Marseille, juin 2020 Congrès mondial de la nature ; et
 - Kunming, octobre, 2020, Quinzième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique.

POINT 14.2 À L'ORDRE DU JOUR : Points proposés par les Membres : Groupe de travail sur les observations de la Terre (GEO)

307. L'Australie a présenté aux Membres l'utilité de la proposition de participer au groupe sur le sommet ministériel sur les observations terrestres (GEO) qui se tiendra à Canberra, en Australie, les 7 et 8 novembre, dans le cadre de la semaine GEO 2019 (4 au 9 novembre).
308. La Nouvelle-Calédonie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée (qui a demandé un complément d'information) et la République des Îles Marshall (qui a noté que les dates coïncidaient avec leur élection générale et a demandé si un représentant d'un ministre pouvait y assister) ont fait part de leur intérêt. L'Australie a répondu qu'un représentant autre que le ministre aurait besoin de l'autorité et des pouvoirs nécessaires pour parler au nom de son ministre, notant qu'un ambassadeur serait préférable pour participer en l'absence d'un ministre.
309. L'Australie a indiqué qu'elle était ravie de bénéficier du soutien de la Papouasie-Nouvelle-Guinée pour faire reconnaître le GEO par les dirigeants dans la déclaration officielle de la réunion scientifique de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique et a félicité le responsable scientifique de la Papouasie-Nouvelle-Guinée pour sa collaboration à la réunion.
310. L'Australie a expliqué que des gouvernements plus importants comme l'Union européenne, l'Australie, le Japon et les États-Unis contribuaient au GEO là où ils le pouvaient et quand ils le pouvaient, notant que les engagements n'étaient pas toujours financiers

et qu'ils comprenaient également des données et des compétences fournies par l'intermédiaire de ses anciens élèves.

311. La Conférence :

1. **prend acte** que l'Australie a invité les Membres à envisager de nommer des ministres ou leurs représentants au Sommet ministériel du GEO à Canberra, Australie (7-8 novembre 2019), afin que les besoins d'observation de la Terre dans le Pacifique soient pris en compte et que des possibilités nationales puissent être développées.

POINT 14:3 DE L'ORDRE DU JOUR : Quatrième partenariat pour l'action climatique dans le Pacifique

312. La Réunion s'est félicitée de l'annonce faite par les Îles Cook d'accueillir le quatrième Partenariat Action Climat Pacifique (CAPP IV) à Rarotonga, en mai 2020, en notant que le thème est « Atténuation du changement climatique : Miser sur un avenir viable dans le Pacifique. »

313. Le rapport complet figure en Annexe IV.

POINT 15 À L'ORDRE DU JOUR : Déclarations des observateurs

314. La 29^e SM a été suivie par une série d'observateurs qui comprenaient des agences CORP, des ONG et d'autres groupes axés sur la conservation et l'environnement. Comme le temps était compté, le Président a demandé que les observateurs ne présentent pas leurs déclarations, mais les soumettent par écrit pour qu'elles soient jointes au compte rendu. La liste des observateurs et les déclarations des observateurs sont jointes à l'Annexe V.

POINT 16 DE L'ORDRE DU JOUR : Divers

315. Le président ouvre la séance pour que d'autres questions soient soulevées.
316. Kiribati a demandé l'appui du Secrétariat pour fournir en temps opportun des briefings, des présentations et des analyses sur les questions discutées aux Négociations de l'ONU, y compris la Convention de Minamata et les discussions en cours sur la Biodiversité au-delà de la Juridiction Nationale (BBNJ).

317. Kiribati a souligné la technicité des négociations et a noté l'importance du soutien de l'analyse des résolutions et a reconnu le soutien de la FFA et a encouragé le Secrétariat à faire de même pour les futures négociations durant la BBNJ.

318. Kiribati a demandé au Secrétariat de maintenir une bibliothèque de revues de recherche sur des sujets d'intérêt pour les gouvernements, y compris la recherche sur les économies circulaires, et a exprimé des préoccupations sur la communication relative au soutien financier pour la participation des pays à la CdP de la CCNUCC, soulignant l'expérience de l'année dernière du représentant de Kiribati qui n'a pas reçu de soutien financier jusqu'à son retour. Kiribati a également exprimé son inquiétude sur le fait de manquer des opportunités de formation et d'ateliers en raison du manque ou du retard dans les communications et a encouragé le Secrétariat à faire un plus grand usage des points de convergence en communication.

319. Le Secrétariat a pris note des défis exprimés par Kiribati et s'est engagé à prendre en compte les suggestions faites.

320. Le Directeur général a suggéré que ce type de questions lui soit présenté directement afin qu'il puisse les traiter en sa qualité de Directeur général et apporter des solutions et des améliorations. Le Directeur général a réfléchi sur les implications de la réception tardive des nominations pour la représentation, et/ou des changements aux nominations en tant que défis pendant les réunions de la CdP.

321. Le Secrétariat a confirmé que ses représentants ont été présentés dans toutes les négociations du BBNJ en tant que soutien aux pays.

322. La France a invoqué la charte de METZ adoptée par les Ministres de l'Environnement du G7 sur la biodiversité et comme une annonce importante pour le Pacifique, a invité les membres à se familiariser avec la charte et a demandé que la charte soit mentionnée dans le compte rendu de la réunion officielle.

POINT 17 À L'ORDRE DU JOUR : Talanoa de haut niveau des ministres de l'Environnement : « Un Pacifique bleu résilient »

323. Talanoa de haut niveau des Ministres de l'Environnement : « Un Pacifique bleu résilient

» a eu lieu le 6 septembre 2019 (l'ordre du jour de Talanoa est joint à l'annexe VI).

324. La présidence du Talanoa de haut niveau était assurée par S. E. Fiame Namoi Mata'afa, Vice-Premier Ministre et Ministre des Ressources naturelles et de l'Environnement du Samoa

325. Le Président a présenté un résumé pour le Talanoa de haut niveau des Ministres de l'Environnement : Un Pacifique bleu résilient. Une copie de la synthèse du Président est jointe à l'annexe VII.

326. Les États-Unis ont fait une déclaration sur l'adoption du communiqué, qui est consignée dans le compte rendu à l'annexe VIII.

327. Le Talanoa de haut niveau des Ministres de l'Environnement ; « Un Pacifique bleu résilient » a approuvé le communiqué formulé (le communiqué est joint à l'annexe VIII).

328. Le Président a exprimé sa gratitude aux ministres de l'Environnement pour leur participation au Talanoa de haut niveau et a clos la réunion à 17 h 26 le vendredi 6 septembre 2019.

POINT 18 À L'ORDRE DU JOUR : Date pour la deuxième réunion du Comité exécutif

329. La Conférence :

1. **accepte** d'organiser la deuxième réunion du Conseil exécutif (CE) au cours de la première semaine de septembre en 2020; et
2. **prend acte** de la composition du CE pour 2020.

POINT 19 DE L'ORDRE DU JOUR : Adoption du compte-rendu de la Vingt-neuvième Conférence du PROE

330. La Conférence :

1. **adopte** le compte-rendu de la Vingt-neuvième Conférence du PROE ; et
2. **prend acte** que le projet de compte rendu complet de la 29^e réunion du PROE sera distribué aux membres pour examen au plus tard deux semaines après la clôture de la réunion.

331. La Vingt-neuvième réunion des responsables du PROE s'est terminée à 18h00 le 5 septembre 2019.

ANNEXE I: List of Participants

AMERICAN SAMOA

1. Mr. William Sili
Deputy Director
American Samoa EPA
E: william.sili@epa.as.gov

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	HoD
Ministerial	√	HoD

2. Mr. Neil Pilcher
American Samoa EPA
E: neil.pilcher@epa.as.gov

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

3. Mr. Victor Tuiasosopo
American Samoa EPA
E: victor.tuiasosopo@epa.as.gov

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

AUSTRALIA

4. Hon. Trevor Evans
Assistant Minister for Waste Reduction and
Environmental Management

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials		
Ministerial	√	HoD

5. Mr Rohan McPhee
Adviser, Office of the Hon Trevor Evans MP
Waste Reduction and Environmental
Management
E: Rohan.mcphee@environment.gov.au

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials		
Ministerial	√	

6. Mr Stephen Oxley
First Assistant Secretary, Heritage, Reef and
Marine Division, Department of the Environment
and Energy
E: stephen.oxley@environment.gov.au

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials		
Ministerial	√	

7. Ms Mahani Taylor
A/g Assistant Secretary, Marine and International
Heritage Branch, Department of the Environment
and Energy
E: mahani.taylor@environment.gov.au

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	HoD
Officials	√	HoD
Ministerial	√	

8. Ms Sharon Lane
Assistant Director, Regional Engagement
Department of the Environment and Energy
E: sharon.lane@environment.gov.au

Noumea COP	√	HoD
Waigani COP	√	
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial	√	

9. Mr Khokan Bagchi
Assistant Director
Chemicals Management and Hazardous Waste
Department of the Environment and Energy
E: khokan.bagchi@environment.gov.au

Noumea COP	√	
Waigani COP	√	HoD
PEF	√	
Officials		
Ministerial		

10. Mr Greg Brown
Assistant Director
Pacific Climate Change
Department of Foreign Affairs and Trade
E: greg.brown@dfat.gov.au

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial	√	

11. Mr Ray Bojczuk
First Secretary – Climate Change and Disaster Management
Fiji High Commission
Department of Foreign Affairs and Trade
E: raymond.bojczuk@dfat.gov.au

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial	√	

12. Mr Malcolm Hammer
Senior analyst
Pacific Security Cooperation
Department of Foreign Affairs and Trade
E: Malcolm.Hammer2@dfat.gov.auPacific

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial		

13. Ms Sophie Fisher
Acting Assistant Director
Pacific Security Cooperation
Department of Foreign Affairs and Trade
E: Sophie.Fisher@dfat.gov.au

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial		

14. Mr Matt Johnston
Manager
Marine Environment Standards
Australian Maritime Safety Authority
E: matt.johnston@amsa.gov.au

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial	√	

15. Ms Rebecca Scouller
Policy and Regulatory Senior Advisor
Environment Standards
Australian Maritime Safety Authority
E: Rebecca.scouller@amsa.gov.au

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial	√	

16. Ms Emma Luke
Government and International Strategy Advisor
2019 GEO Ministerial Summit Taskforce
Geoscience Australia
E: Emma.Luke@ga.gov.au

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

COOK ISLANDS

17. Hon. Tingika Elikana
Associate Minister of Environment

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials		
Ministerial	√	HoD

18. Mr. Nga Puna
Director
National Environment Service
E: nga.puna@cookislands.gov.ck

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

19. Mr. Jim Armistead
Director
Pacific Affairs
Ministry of Foreign Affairs and Immigration
E: jim.armistead@cookislands.gov.ck

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

20. Ms. Ngakiri Teaea
Foreign Affairs Officer (Pacific)
Ministry of Foreign Affairs and Immigration
E: ngakiri.teaea@cookislands.gov.ck

Noumea COP	√	
Waigani COP	√	
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial	√	

FEDERATED STATES OF MICRONESIA

21. Mrs. Cindy Ehmes
Assistant Secretary
Department of Environment, Climate Change, &
Emergency Management
National Government
Federated States of Micronesia 96941
E : climate@mail.fm

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial		

FIJI

22. Ms. Sandeep K. Singh
Director
Department of Environment
Ministry of Waterways and Environment
E : singhsk@govnet.gov.fj

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	HoD
Ministerial	√	HoD

FRANCE

23. HE. Mr. Hervé DEJEAN de la BÂTIE, Ambassadeur,
représentant permanent auprès du PROE
27, rue Oudinot 75358 Paris 07 SP FRANCE
E : hervé.dejean-de-la-batie@diplomatie.gouv.fr

Noumea COP	√	HoD
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	HoD
Ministerial	√	HoD

24. Mr. Luc ASSELIN de WILLIENCOURT
Représentant permanent adjoint auprès du PROE
Centre de l'IRD 101, promenade Roger-Laroque
98800 Nouméa NOUVELLE-CALEDONIE
E : luc.williencourt@diplomatie.gouv.fr

Noumea COP	√	
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

FRENCH POLYNESIA

25. Hon. M. Heremoana Maamaatuaiahutapu
Minister for Culture and Environment
French Polynesia

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials		
Ministerial	√	HoD

26. Miri TATARATA
Director of Environment direction
E : miri.tatarata@environnement.gov.pf

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial	√	

27. Ms. Sylviane FAUVET
Conseiller technique pour l'environnement au
ministère
E : sylviane.fauvet@culture.min.gov.pf

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	HoD
Officials	√	HoD
Ministerial	√	

28. Ms. Fanny MARTRE
Environment direction
E : fanny.martre@environnement.gov.pf

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial	√	

KIRIBATI

29. Mr. Timon Uatiao
Senior Assistant Secretary
Ministry of Environment, Lands
& Agricultural Development
Bikenibeu, Tarawa
Kiribati
E : sas@melad.gov.ki

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials		
Ministerial	√	HoD

30. Mrs Taare Aukutino
Secretary
Ministry of Environment, Lands
& Agricultural Development
Bikenibeu, Tarawa
Kiribati
E: secretary@melad.gov.ki
information@environment.gov.ki

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

31. Mrs Nenenteiti-Teariki Ruatu
Director
Environment & Conservation Division
Ministry of Environment, Lands
& Agricultural Development
Bikenibeu, Tarawa
Kiribati
E: nenenteitit@environment.gov.ki
nteariki@gmail.com

Noumea COP	√	
Waigani COP	√	
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial	√	

MARSHALL ISLANDS

32. Hon. Wilbur Heine
Minister for Education
Republic of the Marshall Islands

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials		
Ministerial	√	HoD

33. Mr Clarence Samuel
Director
Office of Environment Planning & Policy
Coordination, OEPPC
Office of the President
Republic of the Marshall Islands
E: clancesam@gmail.com

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

34. Ms. Jane Ishiguro
RMI NDC Partnership In-Country Facilitator
Office of Environmental Policy and Planning
Marshall Islands
E: maruby222@gmail.com

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

NAURU

35. Hon Rennier Gadabu
Minister for Commerce, Industry and
Environment
E: nivea2069@gmail.com

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials		
Ministerial	√	HoD

36. Ms. Berilyn Jeremiah
Secretary, Ministry of Commerce, Industry and
Environment (Agriculture, Renewable Energy and
Climate Change)
Yaren District
Government Buildings
Nauru Island
E: secretarycienuro@gmail.com
or berilyn.jeremiah@gmail.com

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

37. Mr. Bryan Star
Ministry of Commerce, Industry and Environment
(Agriculture, Renewable Energy and Climate
Change)
E: bryanstar007@gmail.com

Noumea COP	√	
Waigani COP	√	
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial		

NEW CALEDONIA

38. Mr. Claude Gambey
Chief of staff
For Minister in Charge of Environment
Hon. M. Jean Pierre Djaiwe
Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
8 rte des artifices 98800 Nouméa
E: claude.GAMBEY@gouv.nc

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials		
Ministerial	√	HoD

39. Ms. Anne-Claire Goarant
Senior advisor for multilateral cooperation and regional organisation- Office of Regional cooperation and external relations Government of New Caledonia
E: anne-claire.goarant@gouv.nc

Noumea COP	√	
Waigani COP	√	
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial	√	

40. Ms. Bettina Lê
Coordinator of the 10th Pacific Islands Conference on Nature Conservation and Protected Areas
SCRRE, 7 avenue Paul DOUMER - Centre-Ville
98800 Nouméa
E: Bettina.le@gouv.nc

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

41. Thierry Canteri
Head of maritime affairs office
DAM, 42 bis av James Cook 98800 Nouméa
E: thierry.canteri@gouv.nc

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

NEW ZEALAND

42. Hon. Aupito William Sio
Minister of Pacific Peoples
New Zealand

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials		
Ministerial	√	HoD

43. Mauailegalu Mathew So'otaga
Private Secretary
Office of the Hon. Aupito Su'a William Sio
New Zealand
E: Mathew.So'otaga@parliament.govt.nz

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials		
Ministerial	√	

44. HE. Dr. Trevor Matheson
High Commissioner
New Zealand High Commission
Samoa
E: Trevor.Matheson@mfat.govt.nz

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial		

45. Mr. Huw Thomas
Deputy High Commissioner
New Zealand High Commission
Samoa
E: Huw.Thomas@mfat.govt.nz

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial		

46. Mr. Lou Sanson
Director General
Department of Conservation
Wellington, New Zealand
E: lsanson@doc.govt.nz

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

47. Ms. Andrea Stewart
Senior International Adviser
Department of Conservation
Wellington, New Zealand
E: aestewart@doc.govt.nz

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

48. Ms. Adele Plummer
Unit Manager
Climate Change and Environment, Ministry of
Foreign Affairs and Trade
E: adele.plummer@mfat.govt.nz

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

49. Ms. Chrissana Scott
Development Officer
Climate Change and Environment, Ministry of
Foreign Affairs and Trade
E: Chrissana.Scott@mfat.govt.nz

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial	√	

50. Mr. Doug Ramsey
Advisor
Manager, Pacific Rim
National Institute of Water and Atmospheric
Research Ltd (NIWA)
E: Doug.Ramsay@niwa.co.nz

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial		

51. Ms. Ella Risati
Second Secretary (Political)
New Zealand High Commission
Samoa
E: ella.risati@mfat.govt.nz

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

52. Ms. Kiri Stevens
Policy Officer
Ministry of Foreign Affairs and Trade
Wellington, New Zealand
E: kiri.stevens@mfat.govt.nz

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial		

53. Ms. Tania Chin
Senior Legal Adviser
Ministry of Foreign Affairs and Trade
Wellington, New Zealand
E: Tania.Chin@mfat.govt.nz

Noumea COP	√	
Waigani COP	√	
PEF		
Officials		
Ministerial		

54. Ms. Nikki McKenzie
Adviser
Environmental Protection Authority
215 Lambton Quay, Wellington, New Zealand
E: Nikki.mckenzie@epa.govt.nz

Noumea COP		
Waigani COP	√	
PEF	√	
Officials		
Ministerial		

55. Ms. Hannah Singer
Policy Analyst
Ministry for the Environment
23 Kate Sheppard Place, Pipitea, Wellington,
6011, New Zealand
E: hannah.singer@mfe.govt.nz

Noumea COP		
Waigani COP	√	
PEF		
Officials		
Ministerial		

56. Mr. Jonathan Martin
Foreign Policy Officer
Ministry of Foreign Affairs and Trade
E: Jonathan.Martin@mfat.govt.nz

Noumea COP	√	
Waigani COP		
PEF		
Officials		
Ministerial		

NIUE

57. Hon. Dalton Tagelagi
Minister for Natural Resources
E: Dalton.Tagelagi@mail.gov.nu

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials		
Ministerial	√	HoD

PALAU

58. Hon. F. Umiich Sengebau
Minister of Natural Resources, Environment & Tourism
F. Umiich Sengebau
E: fusengebau@gmail.com

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	HoD
Ministerial	√	HoD

59. Ms. Emmilou Manabat
Project Officer
Ministry of Natural Resources, Environment & Tourism
E: emkmanabat@gmail.com

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

60. Mr. Calvin Ikesiil

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	
Officials		
Ministerial		

PAPUA NEW GUINEA

61. Mr. Gunther Joku
Managing Director
Conservation & Environment Protection Agency
E: guntherjoku@yahoo.com

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials		
Ministerial	√	HoD

62. HE. Ms. Lucy Bogari
Papua New Guinea High Commissioner to Fiji and Permanent Representative to the Pacific Islands Forum and Council of Regional Organisations of the Pacific
E: e.turagavuli@pnghighcom.org.fj

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	HoD
Ministerial	√	

63. Mr. John Michael
E: jumbamichael74@gmail.com

Noumea COP	√	
Waigani COP	√	
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial	√	

64. Mr. Veari Kula
E: vearikula@gmail.com

Noumea COP	√	
Waigani COP	√	
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial	√	

SAMOA

65. Hon. Fiame Naomi Mata'afa
Deputy Prime Minister and Minister of Environment
Government of Samoa

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials		
Ministerial	√	HoD

66. Peseta Noumea Simi
Chief Executive Officer
Ministry of Foreign Affairs and Trade
E: noumea@mfat.gov.ws

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial		

67. Ulu Bismarck Crawley
Chief Executive Officer
Ministry of Natural Resources and Environment
E : bismarck.crawley@mnre.gov.ws

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

68. Ms. Desna Solofa
Assistant Chief Executive Officer
Ministry of Foreign Affairs and Trade
E : desna@mfat.gov.ws

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

69. Ms. Francella Strickland
Assistant CEO
Ministry of Foreign Affairs and Trade
E : francella@mfat.gov.ws

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

SOLOMON ISLANDS

70. Hon. Dr. Culwick Togamana
Minister of Environment, Climate Change,
Disaster Management & Meteorology Solomon
Islands
E : cstogamana@gmail.com

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials		
Ministerial	√	HoD

71. Dr. Melchior Matakai
Permanent Secretary
Ministry of Environment, Climate Change,
Disaster Management & Meteorology, Solomon
Islands
E : MMatakai@mecdm.gov.sb

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	HoD
Ministerial	√	

72. Ms Wendy Beti
Ministry of Environment
Climate Change, Disaster Management and
Meteorology
E :

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial		

73. Mr George Titiulu
Honiara City Council

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial		

74. Mr Fred Wareareu
Honiara City Council

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial		

TOKELAU

75. Hon. Aliko Faipule Siopili Perez
Minister for Department of Finance and
Associate Minister for Environment

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials		
Ministerial	√	HoD

76. Mr. Mika Perez
Director
Department of Economic Development, Natural
Resources and Environment
Tokelau Government
E : mika.perez@tokelau.org.nz

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

TONGA

77. Hon. Poasi Mataele Tei
Minister of Meteorology, Energy, Information,
Disaster Management, Climate Change,
Environment and Climate Change

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials		
Ministerial	√	HoD

78. Mr. Paula Pouvalu Ma'u
Chief Executive Officer
Ministry of Meteorology, Energy, Information,
Disaster Management, Environment, Climate
Change and Communications (MEIDECC)
Nuku'alofa, TONGA
E : Paula Ma'u paulm@mic.gov.to

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

79. Ms. Atelaite Lupe Matoto
Director of Environment
Department of Environment
MEIDECC
Nuku'alofa, TONGA
E : lupe.matoto@gmail.com

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

80. Ms. Mafile'o Ongosia Masi
Chief Environmentalist and Head of Division
Waste Management and Pollution Control
Division, Department of Environment
MEIDECC
E : mafileo.masi@gmail.com

Noumea COP	√	
Waigani COP	√	
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial	√	

TUVALU

81. Mr Fakavae Taomia
Permanent Secretary
Ministry of Foreign Affairs, Trade, Tourism,
Environment & Labour
E: ftaomia@gmail.com

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials		
Ministerial	√	HoD

82. Mr. Soseala Saosaoa Tinilau
Director
Department of Environment
Ministry of Foreign Affairs, Trade, Tourism,
Environment & Labour
E: butchersn@gmail.com

Noumea COP	√	HoD
Waigani COP	√	HoD
PEF	√	HoD
Officials	√	HoD
Ministerial	√	

83. Mr. Walter Pulogo
Acting Director
Department of Waste Management
Ministry of Human Resources and Rural
Development
E: wkauajnr@gmail.com

Noumea COP	√	
Waigani COP	√	
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial	√	

84. Mr. Epu Falenga
Convention Officer
Department of Waste Management
Ministry of Human Resources and Rural
Development
E: licaepu@gmail.com

Noumea COP	√	
Waigani COP	√	
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial	√	

UNITED KINGDOM

85. HE. Ms. Melanie Hopkins
Head of the Pacific Network
High Commissioner to Federated States of
Micronesia, Fiji, Kiribati, Marshall Islands, Tonga,
and Tuvalu
E: Samantha.Harrison@fco.gov.uk

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials		
Ministerial	√	HoD

86. Ms. Samantha Harrison

Head of Commonwealth, Regional Engagement and Climate
 UK – British High Commission
 Suva, Fiji
 E: Samantha.harrison@fco.gov.uk

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial		

87. Mr. Stephen Harris
 Special Representative for Commonwealth Clean Ocean Alliance
 E: Stephen.harris@fco.gov.uk

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial		

88. Mr Ben Jack
 Director of Programme Delivery at Common Seas
 E: ben@commonseas.com

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial		

UNITED STATES

89. Mr. Michael J Layne
 Deputy Director for the Oceans and Polar Affairs Office in the Department of State's Bureau of Oceans & International Env. and Scientific Affairs
 United States, U.S. Department of State
 E: LayneMJ@state.gov

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	HoD
Ministerial	√	HoD

90. Ms. Stephanie Reed
 Regional Environment Officer
 Environment, Science, Technology, and Health Hub for the Pacific
 U.S. Embassy Suva, FIJI
 E: ReedSL@state.gov

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

91. Mr. Antone C. Greubel
 Chargé d'affaires
 United States Embassy in Apia, Samoa

E: greubelac@state.gov

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

92. Mr. Nicholas D. Austin
 U.S. Department of State
 E: AustinND2@state.gov

Noumea COP	√	
Waigani COP	√	
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial	√	

93. Mr. Ulysses Mullins
 Captain, United States Coast Guard
 Department of Homeland Security
 2201 C Street NW
 Washington DC 20520
 E: ulysses.s.mullins@uscg.mil

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

94. Mr Nicholas Austin
 Foreign Service Officer
 Office of Oceans and Polar Affairs
 Bureau of Oceans and International Environmental and Scientific Affairs
 E: austinnd2@state.gov

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial		

WALLIS AND FUTUNA

95. H.E. David Verge
 President of the Assembly
 Wallis & Futuna
 BP 31 Mata'Utu - Havelu Hahake 98 600 WALLIS
 E: david.verge@assembleeterritoriale.wf

Noumea COP	√	HoD
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	HoD
Ministerial	√	HoD

96. Mr. André VAITOOTAI – Tui Mata'utu Président de la Commission de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche et chef coutumier du village de Mata-utu

Assemblée Territoriale des îles Wallis et Futuna
Wallis & Futuna
BP 31 Mata'Utu - Havelu Hahake 98 600 WALLIS
E: andre.vaitootai@gmail.com

Ministerial	√	
-------------	---	--

Noumea COP	√	
Waigani COP	√	
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

97. Mrs Ateliana MAUGATEAU
Adjointe au Chef de service territorial de l'environnement
Administration Supérieure des îles Wallis et Futuna
BP 294 Mata Utu 98600 UVEA- Wallis et Futuna
E: ateliana.s@mail.wf

Noumea COP	√	
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

98. Mrs Falakika TAOFIFENUA-TUHIMUTU
Adjoint au Chef-Affaires Européennes au service de la coordination des politiques publiques et de développement (SCOPPD)
Administration Supérieure des îles Wallis et Futuna
BP 16 Mata Utu 98600 UVEA- Wallis et Futuna
E: falakika.taofifenua@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr

Noumea COP	√	
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

OBSERVERS

OBSERVER COUNTRIES

IRELAND

99. Mr Eoghan Walsh
First Secretary
Embassy of Ireland
Solnet House, Level 14, 70 The Terrace,
Wellington 6011, New Zealand
E: Treena.Daly@dfa.ie

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	

COUNCIL OF REGIONAL ORGANISATIONS OF THE PACIFIC (CROP) AGENCIES

PACIFIC COMMUNITY

100. Dr. Colin Tukuitonga
Director General
Pacific Community
Noumea, New Caledonia
E: colint@spc.org

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	HoD
Ministerial	√	HoD

101. Dr. Audrey Aumua
Deputy Director General
Pacific Community
Suva, Fiji
E: audreya@spc.org

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

102. Ms. Sylvie Goyet
E: sylvieg@spc.int

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial	√	

PACIFIC ISLANDS FORUM FISHERIES AGENCY

103. Hugh Walton
Chief Technical Adviser and Programme Manager
Oceanic Fisheries Management Project
E: hugh.walton@ffa.int

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

PACIFIC ISLANDS FORUM SECRETARIAT

104. Ms. Teea Tira
E: teeat@forumsec.org

Noumea COP		
------------	--	--

Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials		
Ministerial	√	

SOUTH PACIFIC TOURISM ORGANISATION

- 105.** Mr. Chris Cocker
Chief Executive Officer
SPTO
Suva, Fiji
E: ccker@spto.org

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials		
Ministerial	√	HoD

UNESCO IOC

- 110.** Dr Vladimir Ryabinin
Executive Secretary
UNESCO-IOC, ADG UNESCO
E: v.ryabinin@unesco.org

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	HoD
Ministerial	√	HoD

THE UNIVERSITY OF THE SOUTH PACIFIC

- 106.** Dr. Morgan Wairiu
Deputy Director
Pacific Centre for Environment and Sustainable
Development
E: morgan.wairiu@usp.ac.fj

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

- 111.** Dr Nick D'Adamo
Head - Perth Programme Office in support of the
Intergovernmental Oceanographic Commission
(IOC) of UNESCO;
IOC IIOE-2 Coordinator
Director - Australian Node of the IIOE-2 Joint
Project Office
E: nick.dadamo@bom.gov.au

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

UNITED NATION AGENCIES

FOOD AND AGRICULTURE ORGANISATION

- 107.** Ms. Anna Tiraa
E: Anna.Tiraa@fao.org

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

UN ENVIRONMENT

- 112.** Ms. Dechen Tsering
Regional Director and Representative for Asia
and the Pacific – UN Environment
Asia and the Pacific Office
E: dechen.tsering@un.org

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

- 108.** Ms. Loia Tausi
E: Loia.Tausi@fao.org

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

UNITED NATIONS

- 109.** HE. Mr. Peter Thomson
Ambassador and UN Secretary-General's Special
Envoy for the Ocean
E: raquel.mendes@un.org

113. Mr. Sefanaia Nawadra
 Head
 Pacific Sub-Regional Office
 C/- SPREP Headquarters
 E: sefanaia.nawadra@unep.org

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

des Nations, Av de la Paix 8-14, CH-1211 Geneve, Switzerland
 E: rolph.payet@un.org and rolph.payet@brsmeas.org

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial	√	

114. Manoela Pessoa de Miranda
 Programme Management Officer
 Pacific Sub-Regional Office
 C/- SPREP Headquarters
 E: manoela.miranda@un.org

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

WORLD METEOROLOGICAL ORGANISATION

118. Mr. Henry Taiki
 Programme Officer
 WMO
 E: htaiki@wmo.int

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

115. Mr. Kolone Tikeri
 Programme Administration Officer
 Pacific Sub-Regional Office
 C/- SPREP Headquarters
 E: kolone.tikeri@un.org

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

119. Ms. Tessa Tafua
 E: ttafua@wmo.int

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

REGIONAL SEAS PROGRAMME

116. Dr. Habib N. El-Habr
 Coordinator
 Global Programme of Action for the Protection of the Marine Environment from Land-Based Activities (GPA)
 E: habib.el-habr@un.org

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial	√	

PARTNER ORGANISATIONS

ASIAN DEVELOPMENT BANK

120. Ms. Jean Williams
 Senior Environment Specialist
 Pacific Department
 Suva, Fiji
 E: Jean Williams jwilliams@adb.org

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

SECRETARIAT OF THE BASEL, ROTTERDAM AND STOCKHOLM CONVENTIONS

117. Dr Rolph Payet
 Executive Secretary
 Secretariat of the Basel, Rotterdam and Stockholm Conventions, UN Environment, Palais

CONSERVATION INTERNATIONAL

121. Mr. François Tron

Country Director
CI - New Caledonia

E: ftron@conservation.org

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

122. Ms. Bridget Kennedy

Senior Development & Programme Manager
CI -Asia Pacific Field Division

E: bkennedy@conservation.org

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

123. Ms. Danita Strickland

Programme Coordinator
CI-Pacific Islands Programme

E: dstrickland@conservation.org

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

124. Mr. Schannel van Dijken

Marine Programme Director
CI – Asia Pacific Field Division

E: svandijken@conservation.org

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

EUROPEAN UNION

125. Andreja Vidal

Programme Manager
Delegation of the European Union for the Pacific
Suva, Fiji

E: andreja.vidal@eeas.europa.eu

Noumea COP	√	
Waigani COP	√	
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial	√	

JAPAN INTERNATIONAL COOPERATION AGENCY

126. Mr. Hiromichi MURAKAMI

Senior Deputy Director General
Group Director for Environmental Management
Group

Director, Office of Climate Change Global
Environment Department

JICA, Tokyo

E: Murakami.Hiromichi@jica.go.jp

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	HoD
Officials	√	HoD
Ministerial	√	HoD

127. Mr. Itaru CHIBA, Deputy Director, Environmental Management Team 1, Environmental Management Group, Global Environment Department, JICA

E: Chiba.Itaru@jica.go.jp

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial	√	

128. Mr. Shiro Amano

Member of Advisory Committee of JPRISM2

E: amano.shiro@inspirare-aid.com

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial		

129. Mr. Kenichiro Koiwa

Environment Management team1,
Environmental Management Group, Global
Environment Department, JICA HQs

E: Koiwa.Kenichiro@jica.go.jp

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial	√	

130. Ms. Rina Kurumizawa

Acting Resident Representative
JICA Fiji Office

E: Kurumisawa.Rina@jica.go.jp

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial	√	

131. Mr. Akihiko Hoshino

Resident Representative
JICA Samoa Office

E: Hoshino.Akihiko@jica.go.jp

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial		

132. Ms. Hitomi Urushihata
JICA Samoa Office

E:

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial		

133. Ms. Masako Ogawa
Chief Advisor
PCCC Technical Cooperation Project, SPREP
E: mogawa.pccc2020@gmail.com

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial	√	

134. Mr. Yuji Ueno
Project Coordinator, PCCC Technical Cooperation
Project SPREP
E: yuji.ueno.2@gmail.com

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial	√	

135. Mr. Nobuaki Miyata
Chief Advisor, J-PRISM2
E: miyata.nobuaki.jprism2@gmail.com

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial		

136. Mr. Faafetai Sagapolutele
Assistant Chief Advisor, JPRISM2, SPREP
E: faafetais2018@gmail.com

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial		

137. Ms. Yoko Onuma
Monitoring/3R+Return, JPRISM2, SPREP
E: onumayoko@outlook.com

Noumea COP		
------------	--	--

Waigani COP		
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial		

138. Ms. Mayu Nomura
Regional Training Officer of SWM/Monitoring,
JPRISM2, SPREP
E: nmr.mayu@gmail.com

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial		

139. Ms. Ayako Yoshida
Regional Cooperation/Project Coordinator,
JPRISM2, SPREP
E: ayako.yoshida@gmail.com

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial		

140. Ms. Evangeline Potifara
Project Assistant, JPRISM2, SPREP
E: evangelinep.ext@sprep.org

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial		

141. Ms. Emi Teshima
Project Formulation Advisor, JICA Micronesia
E: teshima.emi2@jica.go.jp

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial		

142. Ms. Misa Oishi
Expert, JPRISM2, JICA
E: oishimisa@gmail.com

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial		

143. Mr. Shinnosuke Oda

Expert, JPRISM2, JICA

E: shinnosuke_oda@kk-grp.jp

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial		

144. Mr. Hiroshi Tsuruta

Expert, JPRISM2, JICA

E: hiroshi.tsuruta2@gmail.com

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial		

MARITIME NEW ZEALAND**145. Dayne Maxwell**

Maritime New Zealand oil response team

E: Dayne.Maxwell@maritimenz.govt.nz

Noumea COP		
Waigani COP	√	
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial	√	

146. Ashok Mathur

International Programme Lead PMSP3

Pacific Maritime Safety Programme Team

E: Ashok.Mathur@maritimenz.govt.nz

Noumea COP		
Waigani COP	√	
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial	√	

MASSEY UNIVERSITY**147. Dr Trisia Farrelly, Senior Lecturer**

Social Anthropology Programme

Massey University

E: T.Farrelly@massey.ac.nz

Noumea COP		
Waigani COP	√	
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial	√	

SWIRE SHIPPING**148. Mr. Simon Bennett**

E:

Noumea COP	√	
Waigani COP	√	
PEF	√	
Officials		
Ministerial		

UNIVERSITY OF NEWCASTLE**149. Professor Brett Ninness**

Pro Vice Chancellor Engineering and Built Environment

E:

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	HoD
Ministerial	√	HoD

150. Professor Alan Broadfoot

Executive Director

Newcastle Institute for Energy and Resources

Global Impact Cluster (Energy, Resources, Food & Water)

E: alan.broadfoot@newcastle.edu.au

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

151. Associate Professor Temitope Egbelakin

Executive Director

United Nations UNITAR CIFAL Newcastle

(Disaster Risk Reduction)

E:

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

152. Associate Professor Matthew Hayward Research

Academic, Faculty of Science (Conservation and Biodiversity)

E:

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

153. Associate Professor Bill Leggat
Research Academic, Faculty of Science (Coastal and Marine Science)

E:

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

154. Dr Sascha Fuller
Pacific Node Coordinator, Global Impact Cluster for Energy, Resources, Food and Water
E: sascha.fuller@newcastle.edu.au

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial	√	

155. Ms Justine Ulph
Research Development Coordinator, Newcastle Institute for Energy and Resources & Global Impact Cluster for Energy, Resources, Food and Water
E: justine.ulph@newcastle.edu.au

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

MAJOR PROJECTS FOUNDATION

156. Mr. Paul Adams
Director
E: paul.adams@majorprojects.org.au

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

157. Mr. Matt Carter
Director of Research
E: matt.carter@majorprojects.org.au

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

158. Ms. Wilma Adams
Director
E: wilma.adams@majorprojects.org.au

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

159. Mr. Peter Morris
Director
E: peter.morris@majorprojects.org.au

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

160. Mr. Peter Cundall
Director
E: peter.cundall@majorprojects.org.au

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

161. Mr. Chris Purkiss
Director
E: chris.purkiss@majorprojects.org.au

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

162. Ms. Pat Miller
E: pat.miller@majorprojects.org.au

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF		
Officials	√	
Ministerial	√	

WORLD BANK

163. Ross Butler
Senior Social Development Specialist
E: rbutler@worldbank.org

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial		

164. Nathalie Staelens
Senior Environmental Engineer
E: nstaelens@worldbank.org

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial		

165. Rachelle Marburg
Social Development Specialist
E: rmarburg@worldbank.org

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial		

166. Joyce Onguglo
Social Development Specialist
E: jonguglo@worldbank.org

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial		

167. Sonya Sampson
Social Development Specialist
E: ssampson@worldbank.org

Noumea COP		
Waigani COP		
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial		

WWF NOUVELLE-CALEDONIE

168. Hubert GERAUX
New Caledonia Office Manager
E: hgeraux@wwf.nc

Noumea COP	√	
Waigani COP	√	
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial	√	

169. Emma Do Khac
Forest Program Manager
E: edokhac@wwf.nc

Noumea COP	√	
Waigani COP	√	
PEF	√	
Officials	√	
Ministerial	√	

NON-GOVERNMENTAL ORGANISATIONS (NGO)

SUSTAINABLE COASTLINES

170. Mr Camden Howitt
E:

Noumea COP	√	
Waigani COP	√	
PEF	√	
Officials		
Ministerial		

INTERPRETATION TEAM

171. Mr. Alex Fairie
Conference and Translation Coordinator
On Call Interpreters
E: alex.fairie@oncallinterpreters.com

172. Mr Kabindra Shakya
E: Kabindra.shakya@oncallinterpreters.com

173. Ms. Sabine Bouladon
E:

174. Mr. Philippe Tanguy
Interpreter
On Call Interpreters
E: P.Tanguy@unswglobal.unsw.edu.au

SPREP SECRETARIAT

PO Box 240
Apia, Samoa
Ph: 685 21919
Fax: 685 20231
Email: sprep@sprep.org

1. Mr. Kosi Latu - kosil@sprep.org
Director General
2. Mr. Roger Cornforth - rogerc@sprep.org
Deputy Director General, Strategic Planning
Coordination and Project Coordination and
Information Services
3. Mr. Stuart Chape - stuartc@sprep.org
Acting Deputy Director General, Strategic Policy
and Technical Programmes and Director, Island
and Ocean Ecosystems
4. Ms. Tagaloa Cooper – tagaloac@sprep.org
Director, Climate Change Resilience
5. Ms. Easter Galuvao - easterg@sprep.org
Director, Environmental Monitoring and
Governance
6. Dr. Vicki Hall - vickih@sprep.org
Director, Waste Management and Pollution
Control
7. Ms. Simeamativa L. Vaai -
simeamativav@sprep.org
Director, Human Resources

-
8. Ms. Petra Chan Tung – petrac@sprep.org
Director, Finance and Administration
 9. Mr. Clark Peteru – clarkp@sprep.org
Legal Counsel
 10. Ms. Nanette Woonton – nanettew@sprep.org
Acting Communications and Outreach Adviser/
Media and Public Relations Officer – (*SPREP
Meeting Chief Rapporteur*)
 11. Ms. Apiseta Eti – apiseta@sprep.org Executive
Assistant to the Deputy Director General
 12. Mr. Ainsof Soo, Systems Developer and Analyst
 13. Mr. Alvin Sen, Project Accountant
 14. Ms. Amanda Wheatley, Biodiversity Adviser
 15. Ms. Angelica Salele-Sefo, Outreach Support
Officer
 16. Mr. Anthony Talouli, Pollution Adviser
 17. Ms. Anuilagi Tyrell, Finance Officer
 18. Ms. Atitoafaiga Tau, Finance Officer
 19. Ms. Audrey Brown-Pereira, Executive Officer
 20. Ms. Azarel Mariner-Maiiai, Climate and Ocean
Services Program in the Pacific Capacity
Development Officer
 21. Mr. Billy Chan Ting, Web Applications Developer
Specialist
 22. Mr. Bradley Myer, Project Manager, Regional
Invasive Species Project
 23. Mr. Bradley Nolan, Project Manager, PacWaste
Plus Project
 24. Ms. Carmen Fepuleai, Shark Outreach Assistant -
Temp
 25. Mr. Charlie Reed, IT Support Officer
 26. Mr. Christian Slaven, IT Manager
 27. Ms. Crystal Schwenke, PacWaste Plus Technical
and Administration Officer
 28. Ms. Davina Bartley-Tiitii, Waste Management and
Pollution Control Programme Assistant
 29. Ms. Dannicah Chan, Finance Officer
 30. Mr. David Moverley, Invasive Species Adviser
 31. Ms. Deborah Buckley, Event Coordination
Specialist – Peace Corps Response Volunteer
 32. Mr. Dominic Sadler, Invasive Species Coordinator
 33. Mr. Emile Adams, Project Communications
Support Specialist
 34. Ms. Emma Arasi, Knowledge Management
Officer
 35. Mr. Epeli Tagi, IT Network & Systems Support
Engineer
 36. Mr. Espen Ronneberg, Climate Change Adviser
 37. Mr. Faamanatu Sititi, Driver/Clerk
 38. Ms. Faasipa Lemalu, Environmental Monitoring
and Governance, Programme Assistant
 39. Ms. Filomena Nelson, Climate Change Adaptation
Adviser
 40. Ms. Foinijancey Fesolai, Climate Change
Resilience Programme Assistant
 41. Mr. Franck Connan, Marine Environment and
Conservation Specialist (On Secondment from
the MEEM, France)
 42. Dr. Gregory Barbara, Environmental Assessment
and Planning Officer
 43. Ms. Hetta Fuimaono, Finance Officer
 44. Ms. Iosefa Tootoo, Teaperson/ Cleaner
 45. Ms. Isabell Rasch, Access and Benefit Sharing
Technical and Finance Assistant
 46. Mr. Isaia Talaitau, Groundsman
 47. Ms. Jolynn Managreve-Fepuleai, Human
Resources Officer
 48. Mr. Jope Davetanivalu, Environmental Planning
Adviser
 49. Mr. Joseph Pisi, Invasive Species PRISMSS
Associate
 50. Mr. Joshua Sam, Hazardous Waste Management
Adviser
 51. Ms. Julie Callebaut, Environmental Monitoring
and Reporting – GIS Specialist
 52. Ms. Juney Ward, Ecosystem & Biodiversity Officer
 53. Mr. Kilom Ishiguro, SPREP Technical Expert
(Water Sector) – Marshall Islands
 54. Ms. Karen Baird, Threatened and Migratory
Species Adviser
 55. Ms. Lagi Reupena, Inform Project Environmental
Data Officer
 56. Ms. Laura Fepuleai, Finance and Administration
Officer, Intra-ACP GCCA+ Pacific Adaptation to
Climate Change and Resilience Building (PACRES).
 57. Mr. Lawrence Warner, Property Services Officer
 58. Ms. Leanne Moananu, Communications Support
Officer
 59. Ms. Leinatioletuitoga Eteuati, Maritime
Greenhouse Gas Officer (Pacific Community)
 60. Ms. Luana Jamieson, Senior Human Resources
Officer
 61. Ms. Lupe Silulu, Records and Archives Officer
 62. Ms. Ma Bella Guinto, Solid Waste Management
Adviser
 63. Ms. Makerita Atiga, Island and Ocean Ecosystems
Programme Assistant
 64. Ms. Maraea Slade-Pogi, Procurement Officer
 65. Ms. Marion Tuipulotu-Chan Chui, Human
Resources Officer
 66. Mr. Mark Skinner, Implementation Manager,
Pacific Ocean Litter Project (On Secondment from
Department of Environment and Energy,
Australia)
 67. Dr. Martin Sharp, Project Manager, Intra-ACP
GCCA+ Pacific Adaptation to Climate Change and
Resilience Building (PACRES).
 68. Dr. Melanie King, Manager, Project Coordination
Unit
 69. Ms. Miraneta Williams-Hazelman, Knowledge
Manager
 70. Ms. Monica Tupai, Human Resources Assistant
 71. Ms. Na’oafioga Feu’u, Finance Officer
 72. Mr. Niraj Kumar, Internal Auditor
 73. Mr. Nitish Narayan, PacWaste Plus
Communications Officer
 74. Ms. Ofa Kaisamy, Access and Benefit Sharing
Legal Adviser
 75. Mr. Patrick Pringle, Climate Analytics Consultant
(On Secondment from Climate Analytics)
-

-
76. Mr. Paul Anderson, Inform Project Manager
 77. Dr. Peter Davies, Coastal and Marine Ecosystems Adviser
 78. Dr. Peter McDonald, Environmental Monitoring and Reporting Specialist
 79. Mr. Philip Malsale, Climate and Ocean Services Program in the Pacific Climatology Officer
 80. Ms. Rachel Levi, Accountant
 81. Mr. Rahul Chand, Access and Benefit Sharing Capacity Building Officer
 82. Mr. Raymond Schuster
 83. Ms. Rebecca Polestico, Monitoring and Evaluation Adviser
 84. Dr. Robert Duncan McIntosh, Oceanography Officer
 85. Mr. Robert Sullivan, Communications and Behavioural Change Specialist, Peace Corps Response Volunteer
 86. Ms. Rosanna Galuvao, Executive Assistant to the Director General
 87. Mr. Rupeni Mario, Project Development Specialist Climate Change Mitigation
 88. Ms. Sabrina Reupena, Inform Project Finance and Administration Officer
 89. Mr. Salesa Nihmei, Meteorology and Climatology Adviser
 90. Ms. Sela Simamao, PacWaste Plus Finance and Procurement Officer
 91. Mr. Semi Qamese, Monitoring and Evaluation Officer, Intra-ACP GCCA+ Pacific Adaptation to Climate Change and Resilience Building (PACRES).
 92. Ms. Siniva Tuuau-Enosa, Project Accountant
 93. Mr. Shannon Mortimer, Invasive Species Specialist (On Secondment from the Department of Conservation, New Zealand)
 94. Ms. Siosinamele Lui, Climate and Ocean Services Program in the Pacific, Climate Traditional Knowledge Officer
 95. Ms. Sophie Kalderimis, Legal Officer (On Secondment from Ministry of Foreign Affairs and Trade, New Zealand)
 96. Mr. Tagiilima Enele, Groundsman
 97. Mr. Tavita Sua, Environmental Information System Developer and Analyst
 98. Mr. Tile Tofaeono, Climate Prediction Services Coordinator
 99. Ms. Teuila-Jane Fruean, Climate and Ocean Services Program in the Pacific, Technical & Finance Assistant
 100. Mr. Vainuupo Jungblut, Protected Areas Officer
 101. Ms. Veronica Levi, Financial Accountant
 102. Ms. Vitolina Samu, Project Implementation Support Officer

ANNEXE II : Discours inaugural prononcé par Kosi Latu, Directeur général du PROE

Père Muliau Masealii Stowers

S.E. Fiame Naomi Mata'afa, Vice-Premier Ministre et
Ministre de l'Environnement du Samoa et nouveau
Président de la 29^e réunion du PROE

Honorables Ministres et Représentants de haut niveau
du Conseil d'administration du PROE

Honorables Ministres du Cabinet, parlementaires et
chefs de gouvernement et représentants du Samoa

Membres du Corps diplomatique, Vos Excellences

Présidente sortante du Conseil exécutif du PROE, Votre
Excellence Mme Lucy Bogari, Haut Commissaire de la
Papouasie-Nouvelle-Guinée aux Fidji

Membres du PROE

Partenaires du PROE

Amis et collègues du PROE

Mesdames et Messieurs

Talofa, Salutations, Bonjour

Je suis heureux de vous accueillir à la 29^e réunion
du PROE.

1. Il s'agit de la première réunion de ce type de nos
membres du PROE, y compris nos Ministres de
l'Environnement du Talanoa de haut niveau, à se
réunir conjointement dans le cadre des nouvelles
dispositions de gouvernance biennale. Comme
vous vous en souvenez peut-être, les Membres du
PROE se réunissent désormais tous les deux ans et
en alternance par l'intermédiaire du Conseil
exécutif du PROE, qui s'est réuni pour la première
fois en 2018.

C'est également la première réunion de ce type de
tous nos Membres depuis la conclusion des
célébrations de la 25^e année de signature du
Traité du PROE en 1993, qui a établi cette
organisation en tant qu'organe autonome ayant
pour mandat de « *promouvoir la coopération
dans la région du Pacifique et de fournir une
assistance afin de protéger et d'améliorer son
environnement.* »

Notre mandat reste plus pertinent que jamais et
c'est pourquoi le PROE a un « devoir de
vigilance » envers notre environnement océanien,
notre présent et notre avenir dans le Pacifique -
pour créer une plateforme de dialogue entre les
Membres du PROE sur l'environnement, y compris
sur les questions actuelles et émergentes.

2. Depuis la première réunion du Conseil
d'administration du PROE en 2018, notre
organisation s'est renforcée, comme en témoigne
le nombre record de participants de nos Membres
et partenaires qui se sont inscrits à cette 29^e
réunion du PROE, y compris la participation de
ministres d'Australie et de Nouvelle-Zélande pour
la toute première fois, de nouveaux partenaires du
PROE tels que la Banque asiatique de
développement et la Banque mondiale. En notant
notre croissance, nous avons aussi 23 de nos 26
Membres du PROE présents, ce qui reflète aussi
les défis de certains de nos membres du Pacifique
Nord qui ne sont pas présents, et souligne
l'importance d'une présence sous-régionale
renforcée du PROE, comme convenu par nos
Présidents micronésiens et les réunions
précédentes de gouvernance du PROE.
3. Le thème de la 29^e réunion du PROE de cette
année est un Pacifique bleu résilient, qui s'aligne
sur notre vision du Plan stratégique 2017-2026 :
« *Un environnement Pacifique résilient soutenant
nos moyens de subsistance et notre patrimoine
naturel en harmonie avec nos cultures.* » En tant
que *première organisation régionale pour
l'environnement et l'action climatique* - le PROE
doit travailler en partenariat avec ses Membres et
partenaires - pour relever ces défis
environnementaux.
4. De retour récemment de Tuvalu pour la 50^e
réunion des dirigeants du Forum des Îles du
Pacifique, je me souviens de la raison pour
laquelle le PROE a été créé « *pour assurer un
développement durable pour les générations
présentes et futures.* » Notre mandat se situe
aujourd'hui à un point critique, alors que notre
environnement subit une pression croissante.
Durant cette courte période, nous avons été
témoin du renforcement de pressions inédites en
termes de déchets et de pollution résultant
d'activités humaines, notamment les résidus issus
de l'industrie et de l'agriculture, les débris marins,
la pollution pétrolière et chimique, la croissance
démographique, le développement et la
modernisation de l'environnement côtier, la
surpêche et l'exploitation de ressources. Ces
pressions ont été exacerbées par les défis posés
par le changement climatique, les phénomènes
météorologiques extrêmes, notamment les
tempêtes et les sécheresses. Les impacts générés
par toutes ces activités menacent notre résilience
environnementale, sociale et économique.

C'est pourquoi le PROE, en tant qu'organisation environnementale, ne peut ignorer ces pressions.

Il y a une urgence pour l'action collective du Pacifique conduite par le Cadre pour le Régionalisme du Pacifique et le récit du Pacifique Bleu et le travail que le PROE doit faire pour notre région dont nos dirigeants du Pacifique ont été les premiers initiateurs :

- Le changement climatique est la plus grande menace pour les moyens de subsistance, la sécurité et le bien-être des peuples du Pacifique et notre engagement à faire progresser la mise en œuvre de l'Accord de Paris.
- L'appel du Pacifique Bleu pour une action urgente sur le changement climatique mondial à travers la Déclaration de Kainaki II pour une action urgente sur le climat.
- Préoccupation pour l'importance de la menace potentielle de la contamination nucléaire, des épaves de la Seconde Guerre mondiale et des munitions non explosées pour la santé et la sécurité du Pacifique Bleu.
- Urgence d'élaborer un mécanisme régional pour faire face aux déversements d'hydrocarbures en 2020, y compris la prise en compte de l'examen par le PROE du Plan d'urgence des Îles du Pacifique en cas de déversement en mer (PACPLAN).

Cette 29^e réunion du PROE verra le Secrétariat présenter pour la première fois un rapport sur les progrès réalisés concernant le Plan de mise en œuvre des performances 2018/2019 dans le cadre du Plan stratégique décennal du PROE 2017-2026, qui succède maintenant à notre Rapport d'évaluation du suivi des performances. Nos priorités stratégiques de Résilience au changement climatique, d'Écosystèmes insulaires et océaniques, de Gestion des déchets et de Contrôle de la pollution, et de Gouvernance de la surveillance environnementale sont toutes des défis environnementaux qui ont un impact direct sur le développement durable du Pacifique. Comme en 2018, 2019 et en 2020, le premier partenaire de développement du PROE est l'Union européenne, principalement par le biais du financement du FED 11, d'une valeur supérieure à 35 millions d'euros, dans tous nos domaines stratégiques prioritaires. L'Union européenne est un partenaire stratégique du PROE et continuera de l'être, aujourd'hui et à l'avenir. Je tiens également à remercier les gouvernements australien et néo-zélandais pour leur soutien

financier pluriannuel continu à notre budget de base, qui permet au PROE de faire ce qu'il fait le mieux.

5. Dans notre rôle d'Entité régionale d'exécution avec le Fonds d'adaptation et le Fonds vert pour le climat, nous avons notre premier projet sur le climat financé par le financement du Vanuatu Klaemaet Infomesen blong Redy, Adapt mo Protekt (Van-KIRAP) évalué à 18 millions USD, que nous aidons actuellement le Vanuatu à mettre en œuvre. Nous avons également un portefeuille de projets d'une valeur de 200 millions USD de concepts de projets que nous devons, avec le FVC et les membres, traduire en projets de transformation.
6. Nous nous félicitons également de la contribution de l'Australie avec le Projet de lutte contre les déchets dans l'océan Pacifique, évalué à 16 millions de dollars australiens sur 6 ans (2019 - 2025). Le POLP aidera à renforcer la capacité des pays insulaires du Pacifique à planifier et à mettre en œuvre avec succès des mesures visant à réduire la pollution marine par les matières plastiques, ainsi qu'à mettre en œuvre le Plan d'action régional du Pacifique pour les déchets marins.
7. Cette année, le PROE a travaillé en partenariat étroit et en soutien au gouvernement du Samoa par le biais du Ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement et du Comité des Jeux du Pacifique du Samoa pour l'« écologisation des XVI^{es} Jeux du Pacifique ». Il peut notamment se targuer des réalisations suivantes :
 - Plus d'un million de bouteilles en plastique à usage unique de 500 ml NON utilisées ou jetées comme déchets pendant les XVI^{es} Jeux du Pacifique.
 - Plus de 3 200 arbres indigènes plantés au Samoa par les athlètes et les officiels en visite pour aider à compenser les émissions de carbone.
 - Le PROE a aidé à obtenir un financement de 400 000 dollars SAT avec ses partenaires², ce qui a permis aux athlètes qui avaient des bouteilles d'eau réutilisables d'avoir accès à 350 stations d'eau sur tous les sites sportifs.
 - 150 stations d'eau seront offertes en héritage aux écoles du Samoa.

² Agence Française de Développement (AFD), ONU Environnement et les gouvernements de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni

Il est à souhaiter que l'héritage de l'« écologisation des Jeux » menée par le Samoa se poursuivra pour les XVIIe Jeux du Pacifique aux Îles Salomon en 2023.

8. Notre région du Pacifique est à la croisée des chemins et le PROE doit rester vigilant, adepte du changement et réceptif aux défis environnementaux actuels et émergents. Il est donc important que les Membres du PROE disposent d'une plateforme telle que la réunion du PROE pour dialoguer sur des questions pertinentes et immédiates, telles que les déversements de pétrole et la pollution marine, les plastiques - et les questions émergentes - comme l'exploitation des fonds marins. Si notre mandat reste plus pertinent que jamais, le contexte opérationnel dans lequel nous travaillons a changé. La plupart des travaux du PROE sont transversaux et se déroulent dans le même espace que ceux de nos homologues du CORP. Un plus grand nombre de partenaires s'intéressent aux travaux du PROE et à notre région du Pacifique, comme en témoigne la hausse du niveau de participation à notre réunion. Le PROE est très sollicité et, à mesure que les exigences et la sensibilisation à l'environnement se sont accrues, la prolifération des réunions et des priorités régionales et internationales - a également augmenté.

La dynamique géopolitique telle qu'elle est discutée par nos dirigeants du Pacifique est une dynamique dont le PROE est conscient pour avoir noté la diversité de nos Membres et le vaste intérêt que suscite notre région du Pacifique. La Déclaration de Boe, approuvée par les dirigeants du Pacifique en 2018, stipule que « *le changement climatique reste la plus grande menace pour les moyens de subsistance, la sécurité et le bien-être des peuples du Pacifique* ». La sécurité n'est plus envisagée en termes traditionnels, mais le changement climatique et l'environnement font également partie intégrante de la sûreté et de la sécurité de notre région.

Le point culminant de l'attention accrue portée au Pacifique, y compris à une myriade de questions environnementales émergentes et urgentes, est que les membres attendent désormais davantage du PROE qu'il relève un nombre croissant de défis environnementaux, pour lesquels il doit être doté de ressources suffisantes afin de pouvoir y répondre efficacement. Le Secrétariat ne peut à lui seul relever ces défis et le soutien des Membres à la présente Réunion est l'occasion de prodiguer des conseils, avec l'appui de nos partenaires.

9. 2019 est une année charnière pour le PROE, avec l'achèvement du Centre océanique sur le changement climatique. Rendue possible grâce à la vision de nos Membres du PROE, telle qu'elle a été discutée pour la première fois en 2011, et grâce à l'engagement et à la générosité du Gouvernement du Japon. Le PCCC - notre PCCC - sera un centre d'excellence mondialement respecté qui fournira des informations pratiques, un soutien et une formation pour répondre aux priorités du Pacifique en matière d'adaptation et d'atténuation, le tout soutenu par des partenariats solides. Je tiens à remercier le Gouvernement néo-zélandais pour son aide de 2,3 millions USD en faveur de postes clés qui contribueront à rendre le travail du PCCC opérationnel.

Je voudrais transmettre à l'Ambassadeur du Japon, S. E. Mugaoleatuolo Shinya AOKI, au Chef de la délégation de la JICA, M. Hiromichi MURAKAMI, et au Représentant résident de la JICA au Samoa, M. Akihiko HOSHINO, les sincères remerciements du PROE pour s'être appuyés sur l'héritage de la septième Réunion des dirigeants du Pacifique et avoir pleinement réalisé « *l'assistance globale fournie par le Gouvernement japonais pour soutenir les efforts de lutte contre le changement climatique dans l'ensemble de la région du Pacifique* ».

Au Gouvernement de Samoa, hôte du PROE, qui a jeté les bases du PCCC en accordant la priorité à l'aide bilatérale sous forme de subventions au PROE, et à votre soutien considérable en tant que champion du Centre. Au Premier Ministre du Samoa, M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, je tiens à vous remercier sincèrement pour votre direction exceptionnelle qui a permis de concrétiser la vision du Centre océanique sur le changements climatique et d'en faire une partie intégrante du PROE.

10. En conclusion, cette 29^e réunion du PROE présente un ordre du jour contenant des questions épineuses qui exigent un engagement plus profond et des décisions courageuses de la part de nos membres. En 2019, notre mandat reste plus pertinent que jamais, car il s'appuie sur les enseignements tirés et sur les raisons pour lesquelles le PROE a un « devoir de vigilance » si central pour le présent et l'avenir du Pacifique, à savoir « *protéger et améliorer son environnement et assurer un développement durable pour les générations actuelles et futures* ».

Soifua.

ANNEXE III : Discours principal de l'Honorable Fiaame Naomi Mata'afa Premier Ministre par intérim et Ministre du Ministère de l'Environnement - Gouvernement du Samoa

Père Muliau Stowers
Chers Représentants des pays membres du PROE
Directeur général du PROE
Mesdames et Messieurs

J'ai le plaisir, au nom de mon gouvernement, de vous accueillir tous au Samoa pour la 29^e réunion du PROE. Votre présence aux réunions de cette semaine témoigne de la priorité constante que nous accordons à la protection et à la gestion des ressources naturelles de notre continent du Pacifique bleu. C'est aussi un signal de notre engagement à faire en sorte que les priorités et les travaux de nos organisations, y compris le PROE, répondent aux besoins critiques de notre région et de nos populations.

Il y a deux ans, nous nous sommes réunis ici à Apia pour la dernière réunion du PROE, bien que certains d'entre vous aient assisté à la réunion du Conseil exécutif en 2018. Je pense que nous constatons les avantages des nouvelles dispositions de gouvernance qui permettent de tenir une réunion plénière tous les deux ans, notamment grâce aux économies importantes réalisées par le Secrétariat et, surtout, au fait que le PROE dispose de plus de temps pour se concentrer sur la prestation de services.

La publication, l'année dernière, du Rapport spécial sur le réchauffement de la planète de 1,5 °C s'est avéré un autre signal d'alarme pour nous tous. Il expose clairement les conséquences pour la Terre de la poursuite de l'approche du « statu quo » vis-à-vis du changement climatique, et les implications pour les pays et territoires insulaires du Pacifique sont sans équivoque : nous nous dirigeons vers la catastrophe si nous ne parvenons pas à réduire les émissions mondiales de carbone maintenant et avec un niveau d'ambition accru.

Avec les défis du changement climatique et les demandes croissantes sur nos ressources naturelles, leur protection et leur gestion durable sont plus

critiques que jamais. Les dirigeants du Forum du Pacifique se sont récemment réunis à Tuvalu et continuent d'accorder la priorité à l'importance d'une action climatique urgente pour faire face aux effets néfastes du changement climatique et à la protection de nos océans et de leurs ressources.

De même, si la réponse pour éviter ces conséquences désastreuses passe par un engagement plus ferme de réduire les émissions de carbone au niveau mondial, et en particulier par les pays qui produisent le plus d'émissions, nous devons également, dans le Pacifique, prendre des mesures pour nous protéger.

Nous devons nous engager à mieux gérer l'environnement dans son ensemble et à régler les nombreuses questions en suspens qui continuent de dégrader notre environnement, telles que la destruction des mangroves et l'endommagement des récifs coralliens, le déboisement de nos bassins versants, la pollution de nos rivières, le remplissage de nos lagunes et la poursuite d'un développement à haute valeur ajoutée dans les zones côtières à risque. Chacun de ces écosystèmes est non seulement une ressource vitale dont dépend notre durabilité, mais fait également partie de la « ligne de front » vitale de défense pour l'adaptation au changement climatique. À cet égard, comme l'indique le Rapport spécial de l'IPCC, nous devons tous nous engager sérieusement à apporter des contributions nationales significatives et efficaces, qui sont au cœur de l'Accord de Paris.

Les liens entre le changement climatique et la santé des océans ont également progressé dans notre programme régional, comme en témoignent les engagements des dirigeants des Îles du Pacifique envers le continent du Pacifique bleu, et l'engagement pris lors de la réunion des dirigeants du Forum de Tuvalu de mettre en œuvre la *Stratégie 2050 pour le continent du Pacifique bleu*. Pour une mise en œuvre efficace, nous devons aborder toutes les questions pertinentes qui seront discutées au

Talanoa de haut niveau ministériel « Pacifique bleu résilient » plus tard cette semaine.

Notre région du Pacifique bleu a réaffirmé que le changement climatique demeure la plus grande menace pour les moyens de subsistance, la sécurité et le bien-être des peuples du Pacifique et l'a déclaré menace pour la sécurité régionale dans la Déclaration de Boe sur la sécurité régionale. Nous avons récemment adopté le plan d'action pour la Déclaration de Boe, qui devrait contribuer à faire progresser la réponse de la région aux menaces à la sécurité, qui comprend la sécurité humaine et la sécurité de l'environnement et des ressources. En tant que membres du PROE, nous devons examiner ces priorités régionales et étudier comment nous pouvons élaborer une réponse réfléchie pour garantir un *Pacifique bleu véritablement résilient*.

L'ordre du jour complet de la réunion du PROE de cette semaine reflète l'interrelation complexe de nos initiatives régionales, car je note que nous les examinerons à la fois dans le cadre du régionalisme du Pacifique et du développement résilient dans le contexte de l'environnement. C'est une étape logique, car les considérations environnementales sont essentielles à la réalisation du régionalisme et du développement résilient. Parmi nos nombreuses questions urgentes, il y a celles des débris marins et de la pollution qui exigent une réponse à tous les niveaux au-delà des frontières nationales. Comme dans le cas du changement climatique, le fait de ne pas s'attaquer à la gestion des déchets et à la pollution aura des répercussions profondes et durables sur la santé et le bien-être de notre population.

À cet égard, il est agréable de noter le soutien croissant des donateurs au PROE pour aider à résoudre ces problèmes. Nous notons avec satisfaction la contribution de l'Union européenne, qui s'élève à 16,5 millions d'euros pour le programme Pacwaste Plus, et celle de l'Australie, qui fournit 16 millions de dollars pour la mise en œuvre du Projet de déchets marins de l'océan Pacifique. Le partenariat PROE-Samoa dans l'initiative d'écologisation des Jeux du Pacifique a eu un impact positif sur les jeux et les mesures de suivi qui en ont découlé et a également établi un modèle pour les prochains Jeux du Pacifique qui seront accueillis par les Îles Salomon.

L'ouverture du Centre océanien sur le changement climatique est un événement spécial pour le programme de la réunion de cette semaine ; une initiative en cours de réalisation depuis deux ans. À cet égard, je tiens à souligner la générosité du gouvernement du Japon qui s'est engagé à financer et à construire le Centre. Il s'agit d'un atout pour la région et d'un point de mire pour nos efforts continus visant à régler les problèmes liés aux changements climatiques, à appliquer les meilleures données scientifiques et à aider à renforcer la capacité de nos pays à s'adapter aux changements climatiques et à en atténuer les effets.

Je vous souhaite à tous des délibérations fructueuses et efficaces cette semaine. Je déclare désormais la Réunion des Responsables officiellement ouverte et je vous souhaite une merveilleuse soirée.

ANNEXE IV : Réunion du Partenariat Action Climat Pacifique (CAPP) IV

Je vous remercie, Monsieur le Président, de céder la parole aux Îles Cook pour procéder à une rapide mise à jour de nos préparatifs pour la réunion du Partenariat Action Climat Pacifique, ou CAPP IV, que nous accueillerons en mai 2020.

Nous réalisons que nous avons un gros travail à faire en nous appuyant sur l'excellent travail réalisé jusqu'à présent par les Fidji lors de l'accueil des précédentes réunions du CAPP. Les Îles Cook se réjouissent de travailler en étroite collaboration avec nos amis des Fidji pour assurer une transition réussie du CAPP III au CAPP IV.

Le format de la réunion ne changera pas, car nous cherchons à former de véritables partenariats pour investir dans une action climatique accélérée dans le Pacifique. Nous cherchons à nous engager avec les leaders du Pacifique, les agences du CORP, les leaders internationaux, les agences multilatérales, les OSC et le secteur privé dans un environnement inclusif.

Le thème de notre réunion est « Atténuation du changement climatique : Miser sur un avenir viable dans le Pacifique. »

Le thème s'accorde bien avec celui des dirigeants de Nauru de 2018 : « Construire un Pacifique fort - Nos peuples, nos îles, notre volonté. » Il s'aligne aussi parfaitement sur l'objectif du Forum de Tuvalu, « Assurer notre avenir dans le Pacifique. »

Par le biais de ce thème, nous voulons amplifier l'investissement nécessaire pour renforcer la résilience climatique dans le Pacifique. Nous voulons orienter le débat vers l'investissement dans l'avenir des Îles du Pacifique et de ses populations.

Notre thème porte également sur la réduction des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère afin de maintenir l'objectif de 1,5 degré Celsius par le biais d'une réduction du climat. Nous nous penchons également sur la réduction nécessaire des ressources financières afin d'investir dans la résilience au changement climatique et l'adaptation. Notre objectif vise à élever notre discours sur le Pacifique au-delà de la région. Nous souhaitons que nos partenaires misent sur un avenir viable dans le Pacifique.

Les Îles Cook feront circuler plus de détails dans les mois à venir à nos membres du Pacifique et à des parties prenantes plus larges. Nous sommes particulièrement désireux d'exploiter l'expertise de nos organisations régionales avec le PROE, l'un de nos principaux partenaires.

Monsieur le Président, j'aimerais vous remercier encore une fois de m'avoir donné l'occasion de faire le point sur la réunion et les Îles Cook se réjouissent à l'idée d'accueillir nombre d'entre vous ici aujourd'hui à l'occasion de la CAPP IV l'année prochaine.

ANNEXE V : Déclarations des observateurs

1. Agence des pêches du Forum (FFA)

L'Agence des pêches du Forum des Îles du Pacifique remercie le PROE de lui avoir donné l'occasion de prendre brièvement la parole dans le cadre de cette réunion. Ce fut une expérience formidable d'écouter les présentations au cours de la semaine et d'en apprendre davantage sur l'excellent travail qui se fait avec le PROE.

La FFA aimerait travailler plus étroitement avec le PROE sur certains aspects de notre travail de base en matière de suivi, de contrôle et de surveillance et de prévention de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, en particulier dans le cadre de la Convention MARPOL et des plastiques marins, et nous avons eu des discussions à cet effet.

Les participants seront heureux d'apprendre qu'à la suite de nos travaux sur l'atténuation de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, la FFA a reçu le premier prix du concours « Stop IUU Fishing » du Global MCS Network.

Beaucoup d'entre vous savent que cette semaine, j'ai pris contact avec les points focaux nationaux du FEM afin de leur fournir des lettres d'approbation pour le formulaire d'identification de projet préparé en vue de sa soumission pour le prochain projet de gestion des pêches océaniques. Ce projet s'appuie sur le financement du FEM pour les eaux internationales et ne nécessite aucune contribution fiscale au niveau national.

Le FEM a indiqué qu'il soutenait fermement l'élaboration d'un nouveau projet qui reflète le travail accompli par le projet actuel pour aider les membres de la FFA dans les processus de la WCPFC (Commission des pêches pour le Pacifique occidental et central) et dans l'atténuation de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, ainsi que dans le renforcement des capacités des organismes de pêche et l'adoption de nouvelles technologies. Le projet soutient également la recherche et l'analyse des impacts du changement climatique sur les pêcheries de thon du CPS. Afin de respecter le calendrier de la présente réunion du Conseil du FEM, la FFA demande aux points focaux du FEM de fournir ces lettres avant la fin du mois de septembre.

Nous sommes à votre disposition pour donner suite à toute demande de renseignements.

2. Communauté du Pacifique (CPS)

Cher Président,

Permettez-moi tout d'abord de me joindre aux autres pour remercier le Samoa pour l'hospitalité dont il a fait preuve en organisant cette réunion, pour saluer la compétence avec laquelle vous avez présidé cette réunion, et pour remercier le Secrétariat du PROE pour son excellente organisation et pour avoir répondu à nos divers besoins.

La Communauté du Pacifique est reconnaissante au PROE de lui avoir donné l'occasion de participer à cette réunion. Et je suis personnellement très heureux d'être ici.

Comme vous le savez, le plan stratégique du CPS [et le prochain sur lequel nous travaillons] est intégré dans l'appui aux pays membres pour qu'ils atteignent les **objectifs de développement durable**, car ceux-ci représentent le cadre d'une voie de développement plus prospère et plus durable. Conformément aux liens et à l'indivisibilité de l'Agenda 2030, nous, au CPS, sommes soucieux de promouvoir une **approche de programmation intégrée** entre les secteurs, mais nous appelons également à une intégration accrue des travaux des organisations régionales, chacune ayant ses propres compétences, mais travaillant ensemble à la réalisation des mêmes objectifs. C'est pourquoi nous sommes attachés à l'approche « une seule équipe CORP. » Par exemple, je sais que cette approche a été particulièrement exemplaire dans la mesure où elle a permis d'aider les pays à participer aux négociations de la CCNUCC et aux CdP.

Face aux changements mondiaux toujours plus importants et aux défis de développement pour la région [et à la réduction des ressources], **nous devons faire davantage pour créer des synergies et travailler collectivement et en collaboration**. Permettez-moi de vous donner quelques exemples de ce que cela pourrait être, en s'appuyant sur le protocole d'accord renouvelé avec le PROE en juin 2018 :

- Les deux organisations ont récemment signé un accord pour partager des informations et renforcer le **Centre de données du Pacifique** que les pays membres ont approuvé lors de la CRGA en 2018 ;

- Nous travaillons en étroite collaboration, avec d'autres partenaires, pour rendre le **Centre de données du Pacifique** pleinement opérationnel - et je tiens à remercier ici le soutien de GIZ/Allemagne, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni. [une telle initiative de soutien multi-partenaires et multi-donateurs relève du défi... mais c'est la seule façon de procéder... soutenez-nous, nous y arrivons et le résultat n'en sera que meilleur !]
- La collaboration et la codélégation sur les projets du FED11 de l'UE PEUMP et PROTÉGÉ ; et
- Avec la création du **Centre de la Communauté du Pacifique pour les sciences océaniques**, nous sommes également bien placés pour collaborer dans le domaine des sciences océaniques et du lien entre l'océan et le climat.

Enfin, face aux **changements mondiaux** qui influent sur les perspectives de réalisation des ODD et menacent la sécurité de l'ensemble de la région, comme l'ont souligné une fois de plus les dirigeants à Tuvalu le mois dernier, la CPS se prépare à faire preuve d'une plus grande ambition et à mener des actions transformatrices :

- en prenant pleinement en compte les questions environnementales et climatiques dans nos travaux sectoriels et nos opérations ;
- en fournissant à la région des données scientifiques solides pour éclairer les décisions ;
- en faisant notre part pour aider les pays à accéder au financement de la lutte contre le changement climatique, mais aussi
- en aidant à mettre en place une approche régionale plus programmatique et stratégique de la planification et de la mise en œuvre des actions de résilience.

Le CPS se réjouit de l'occasion qui lui est donnée de partager les leçons et les options sur les aspects de la gestion organisationnelle, de la portée régionale ou de l'exécution des projets et d'étudier comment nous pouvons mutualiser les domaines de travail pour servir plus efficacement nos membres.

Merci de votre attention.

3. Organisation du tourisme du Pacifique (SPTO)

Au nom du SPTO, je tiens à remercier le PROE de m'avoir donné l'occasion de présenter la déclaration suivante et d'avoir été invité à participer à cette réunion qui se tient sous ses auspices. Félicitations au PROE pour les résultats remarquables obtenus à ce jour en matière de protection de notre environnement.

Le secteur du tourisme est coupable de ne pas être très actif et de renforcer nos partenariats avec des partenaires internationaux, régionaux et nationaux ayant pour mandat de protéger et de promouvoir l'environnement naturel. Nous pourrions faire davantage et la participation à cette réunion est le début d'un partenariat solide entre les secteurs du tourisme et de l'environnement !

Il ne fait aucun doute que les plus grandes menaces qui pèsent sur le secteur du tourisme sont les catastrophes naturelles et les changements climatiques. C'est parce qu'ils menacent les plus grands atouts du tourisme, à savoir notre terre, nos océans, notre peuple et notre culture. Sans ces atouts, pas de tourisme !

Nous savons tous que le secteur du tourisme détruit nos récifs à cause du blanchiment des coraux, les plages à cause de l'érosion côtière, notre vie marine vierge est menacée par la pollution et nos populations sont de plus en plus malades, à cause des maladies liées au changement climatique.

À long terme, l'industrie du tourisme a de quoi devenir très inquiète, car cet état de fait affectera le résultat net de notre secteur privé du tourisme. Selon les rapports scientifiques sur les changements climatiques, une réduction de 30 % des revenus du tourisme est à craindre.

De plus, avec des arrivées internationales atteignant 3,1 millions pour les pays insulaires du Pacifique en 2018 (par avion et par croisière) et qui, selon la Banque mondiale, devraient doubler en 2040. Il est évident qu'une responsabilité et un engagement accrus sont nécessaires de la part des diverses parties prenantes du tourisme. Ce n'est qu'alors que nous pourrions assurer la croissance continue et durable de ce précieux secteur, en particulier pour les petits États insulaires du Pacifique.

Compte tenu de ce qui précède, il est évident que le tourisme dans le Pacifique est confronté à un certain nombre de graves problèmes mondiaux. Ainsi, le tourisme se joint à l'appel continu visant à traiter le changement climatique et les catastrophes naturelles avec la plus grande urgence. En outre, notre secteur du tourisme est un partenaire précieux et novateur pour réaliser les ODD et aider les partenaires mandatés à protéger l'environnement de notre région.

Enfin, la vision de la SPTO de faire progresser la durabilité par le biais du tourisme dans notre nouveau plan stratégique 2020-2024 se réjouit de s'associer au PROE et à tout autre partenaire clé pour garantir que nos plus grands atouts sont protégés et que nous réalisons un développement et une croissance durables du tourisme dans notre région.

Merci.

4. **Fonds mondial pour la nature (WWF) Nouvelle-Calédonie**

Au nom du WWF-France et du WWF-Pacifique, je tiens à vous remercier pour votre accueil chaleureux, les discussions pertinentes et les nouvelles ambitions de notre collaboration.

L'énergie partagée lors de la 29^e SM nous permet d'être confiants dans la capacité du Pacifique à être présent à une étape historique en 2020 pour l'émergence d'un renouveau civilisationnel face au défi mondial.

Cette énergie insuffle également une certaine confiance dans la capacité du Pacifique à participer pleinement à la construction d'une nouvelle donne pour les hommes et la nature.

La 10^e Conférence sur la Nature et le Sommet One Planet constituent des espaces privilégiés pour considérer la richesse apportée par nos différences pour construire la voix de l'Océanie afin d'être audible et inspirante face à des événements majeurs tels que le Congrès mondial de l'UICN et la CdP15 qui porteront la responsabilité du renouvellement de l'élan mondial.

5. **Secrétariat des Conventions de Bâle, Rotterdam et Stockholm**

Excellences et chers invités,
Chers participants,
Mesdames et Messieurs,
C'est un plaisir et un honneur d'avoir été invité à m'adresser à vous dans le cadre de cette 29^e Réunion du PROE au nom des Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm.

Bien que les questions relatives aux produits chimiques et aux déchets aient été négligées dans le passé dans le programme environnemental, les temps changent rapidement. La gestion durable des produits chimiques et des déchets est désormais considérée comme une pierre angulaire fondamentale des Objectifs de développement durable (ODD) définis dans l'Agenda 2030 pour le développement durable, où les Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm sont mises en avant comme les principaux instruments juridiquement contraignants dont la mise en œuvre contribue à atteindre d'ici 2030 tous les objectifs de l'agenda 2030.

En mai dernier, les Conférences des Parties aux Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm ont pris de nombreuses décisions renforçant nos conventions, y compris des amendements historiques aux conventions qui sont d'une grande importance pour le travail de cette région et celui du PROE.

Avec l'adoption de l'amendement relatif aux déchets plastiques, les Parties à la Convention de Bâle ont modifié par consensus les annexes de la Convention afin de clarifier et de renforcer les entrées de déchets plastiques, en faisant entrer de nombreux types de plastiques dans la procédure PIC et en assurant ainsi un ensemble de mesures plus transparentes, plus traçables et plus faciles à appliquer concernant les importations/exportations de déchets entre les pays.

Par ailleurs, [Plastic Waste Partnership](#), un partenariat pour les déchets plastiques a été établi dans le cadre de la Convention de Bâle, offrant une plateforme pour les échanges et les bonnes pratiques, l'assistance technique et le partage d'informations, la sensibilisation du public et plus encore, afin d'aider les parties du monde entier à mettre en œuvre les nouvelles mesures de contrôle des déchets plastiques.

Les parties ont également adopté une version améliorée des lignes directrices techniques sur l'importation et l'exportation des déchets électroniques et des équipements usagés. Les Parties ont désormais davantage de moyens pour contrôler l'importation et l'exportation, avec des critères et des suggestions de documentation qui devraient aider à prévenir les mouvements illégaux de déchets et d'équipements usagés.

La Convention de Stockholm a répertorié 2 (sur 2) produits chimiques toxiques : Le Dicofol (pesticide) et le produit chimique industriel acide perfluorooctanoïque (APFO) et ses sels et les composés liés l'APFO. Ce dernier comprend plus de 4 000 produits chimiques avec une vaste gamme d'applications industrielles allant des batteries de cuisine antiadhésives aux mousses anti-incendie. L'apparition dans cette liste implique l'élimination, dans le cas du dicofol sans exception, dans le cas de l'APFO avec des exceptions spécifiques selon le pays, à un moment précis et pour une utilisation particulière. Cela porte à 30 le nombre total de POP inscrits dans la Convention.

La Convention de Rotterdam a également inscrit deux produits chimiques (sur sept) à son annexe III, à savoir :

- le phorate (un pesticide)
- l'hexabromocyclododécane (HBCDD) est un produit chimique industriel.

Cela signifie qu'ils sont désormais soumis à la procédure PIC pour partager des informations entre les pays qui font le commerce de produits chimiques dangereux. Cela porte à 52 le nombre total de produits chimiques figurant désormais à l'annexe III.

En outre, la Conférence des parties à la Convention de Rotterdam a adopté une nouvelle annexe VII sur les procédures et mécanismes de contrôle du respect des dispositions ;

Les résultats de nos récentes CdP démontrent votre engagement et celui de nos parties, à mettre en œuvre le programme sur les produits chimiques et les déchets pour « une planète propre, des personnes en bonne santé. »

À cet égard, je saisis l'occasion pour souligner l'efficacité du PROE dans la mobilisation de fonds dans le domaine des produits chimiques et des déchets, en particulier dans le domaine des déchets marins. Un mot de remerciement à l'équipe du

PROE pour son dévouement et sa vision, et un remerciement particulier à Vicki Hall et à son équipe pour avoir dirigé ce processus. Il s'agit d'un changement initial dans le niveau de soutien de la région aux conventions et il est désormais essentiel que le PROE travaille avec les autres partenaires pour assurer une approche cohérente et coordonnée afin d'obtenir des résultats. Le défi reste à venir, mais je suis convaincu que l'équipe du PROE, avec le soutien de collègues du Secrétariat de la BRS et du PNUÉ, s'assurera que toutes les initiatives bénéficieront aux pays et à la région.

Cette région a beaucoup de chance d'avoir un Centre régional qui répond aux besoins des PÉID, qui fournit une assistance pour la mise en œuvre des conventions sur les produits chimiques et les déchets et qui est en fait dans un PÉID. Il n'y a qu'un seul autre centre régional de ce type parmi notre réseau de centres, et c'est celui des Caraïbes, situé à Trinité-et-Tobago. Les PÉID de la région africaine n'ont pas cette chance, ils sont desservis par des centres situés sur le continent.

Le Centre régional du Pacifique pour la formation et le transfert de technologie pour la mise en œuvre conjointe des Conventions de Bâle et de Waigani dans la région du Pacifique Sud, accueilli par le PROE ici à Samoa, est l'un de nos principaux acteurs contribuant à la mise en œuvre de nos trois conventions, en tant que membre du réseau de 22 centres régionaux pour le renforcement des capacités et le transfert de technologie qui ont été créés sous l'égide des Conventions de Bâle et de Stockholm. Je suis heureux de vous annoncer que le centre a démontré qu'il possède le savoir-faire technique dans les domaines des déchets et des produits chimiques, jouant ainsi un rôle clé dans la promotion de la mise en œuvre coordonnée des conventions sur les produits chimiques et les déchets dans la région du Pacifique. Je me réjouis de continuer à travailler main dans la main avec le PROE et notre Centre régional, en renforçant la gestion des produits chimiques et des déchets dans la région du Pacifique et en contribuant ainsi à la réalisation des objectifs mondiaux de nos conventions de protection de l'environnement et de la santé humaine.

Il ne me reste plus qu'à réitérer l'engagement du Secrétariat de la BRS dans vos efforts et à vous souhaiter beaucoup de succès.

Je vous remercie de votre attention !
Merci de votre attention.

ANNEXE VI: Talanoa de haut niveau des ministres de l'Environnement

Point 17 de l'Ordre du jour : Talanoa de haut niveau des ministres de l'Environnement : « Un Pacifique bleu résilient »

17.1 - Groupe 1 : Changement climatique

17.2 - Groupe 2 : Océan

17.3 - Groupe 3 : Pollution marine et exploitation minière des fonds marins

Chaque panel sera modéré par un ministre. Le Vice-Premier ministre du Samoa, en sa qualité de Président du Talanoa de haut niveau des ministres de l'Environnement, fera des remarques liminaires et animera le groupe 1 sur le changement climatique. À l'issue du Talanoa ministériel, le Vice-Premier ministre du Samoa, en sa qualité de Président, présentera les trois groupes.

Maître de cérémonie : Kosi Latu, Directeur général du PROE

- Discours de bienvenue
- Ouverture avec une brève prière
- Remarques liminaires
- Introduction du président, Son Excellence le Vice-Premier ministre du Samoa.

Groupe 1 : Changement climatique (9 h 00 - 10 h 30)

- 1. Présentations formelles et discours d'ouverture : Son Excellence le Vice-Premier ministre du Samoa**
- Président et modérateur du Groupe 1 : Changement climatique.

À l'issue du discours d'ouverture, Son Excellence le Vice-Premier ministre du Samoa (Président) présentera l'orateur invité.

Orateur invité : Ambassadeur Thomson, Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies pour l'océan. Mise en contexte et discussions sur la Conférence des Nations unies sur l'océan de 2020 rendant compte des actions et des engagements en faveur de l'océan.

Message de M. Yannick Glemarec, Directeur exécutif, Fonds vert pour le climat

Son Excellence le Vice-Premier ministre du Samoa (Président) animera la séance

- 2. Son excellence le Haut représentant de Nauru :** Les arguments du représentant spécial du Secrétariat général des Nations unies sur le climat et la sécurité
- 3. Son excellence le ministre des îles Marshall :** Relever les ambitions en matière d'émissions via les contributions décidées à l'échelle nationale
- 4. Son Excellence le ministre de la Nouvelle-Zélande :** Une transition juste vers un avenir résilient au climat à faibles émissions ?
- 5. Son excellence le Haut représentant du Tuvalu :** Conséquences du rapport sur le scénario d'un réchauffement à 1,5 °C.
- 6. Son Excellence le Haut représentant des Fidji :** Attentes et conclusions de la COP25

Chaque membre du groupe parlera 10 minutes, puis un temps limité sera dédié aux discussions et aux réponses.

- 7. Son Excellence le ministre de Nioué :** Fournira une réponse
- 8. Son Excellence le Haut représentant de la France :** Dirigera la réponse aux discussions du groupe 1

Pause (10 h 30 à 10 h 45) Thé

Groupe 2 : Océans (10 h 45 à 12 h 15)

1. **Son Excellence le ministre de l'Australie** - Modérateur du groupe 2 : Océans
2. **Son Excellence le ministre des îles Cook** : Marae Moana
3. **Son Excellence le ministre des Palaos** : Renforcer la résilience des écosystèmes marins dans le cadre d'une action climatique efficace
4. **Son Excellence le ministre de la Polynésie française** : Gestion des ressources marines

Chaque membre du groupe parlera 10 minutes, puis un temps limité sera dédié aux discussions et aux réponses.

5. **Son Excellence le ministre des Tokelau** : Fournira une réponse
6. **Son Excellence le Haut représentant de la Nouvelle-Calédonie**: Fournira une réponse
7. **Son Excellence le Haut représentant des Kiribati**: Fournira une réponse
8. **Son Excellence le Haut représentant du Royaume-Uni**: Fournira une réponse
9. **Son Excellence le Haut représentant des États-Unis** : Fournira une réponse

Pause (12 h 15 à 13 h 15) Photographie officielle suivie d'un déjeuner ministériel et des représentants de haut-niveau

Groupe 3 : Pollution marine et exploitation minière des fonds marins (13 h 15 à 14 h 45)

1. **Son Excellence le ministre des Îles Salomon** - Modérateur du groupe 3 : Pollution marine et exploitation minière des fonds marins

Orateur invité : M. Paul Adams, Directeur de la Fondation Major Projects Présentation d'un aperçu de l'impact de la pollution émise par les épaves de la Seconde Guerre mondiale dans le Pacifique.

Orateur invité : le Dr Colin Tukuitonga, directeur général, Communauté du Pacifique. Présentation brève du contexte de l'exploitation minière des fonds marins dans le Pacifique.

2. **Son Excellence le ministre des Tonga** : Pollution marine
3. **Son Excellence le ministre de la Papouasie-Nouvelle-Guinée** : Exploitation minière des fonds marins

Chaque membre du groupe parlera 10 minutes, puis un temps limité sera dédié aux discussions et aux réponses.

4. **Son Excellence le Haut représentant de Wallis-et-Futuna** : Fournira une réponse
5. **Son Excellence le Haut représentant des Samoa américaines** : Fournira une réponse

Pause (14 h 45 à 15 h 15) Thé

Résumé du Talanoa de haut niveau des ministres de l'Environnement : Son Excellence le Vice-Premier ministre du Samoa (Président)

Point 18 de l'Ordre du jour : Adoption du communiqué du Talanoa de haut niveau des ministres de l'Environnement

Point 19 de l'Ordre du jour : Adoption des conclusions de la 29^e Conférence du PROE

Point 20 de l'Ordre du jour : Clôture de la réunion

ANNEXE VII: COMPTE RENDU DE LA PRÉSIDENTE

1. Le changement climatique, la santé des océans et la pollution marine sont tous interconnectés et ont de profondes répercussions sur le développement durable de la région. Ici, dans la région du Pacifique, nous avons hérité d'un environnement naturel et d'une biodiversité exceptionnels. Nous reconnaissons que l'environnement naturel joue un rôle important dans la régulation du climat et que les puits de carbone doivent être protégés pour assurer la résilience des communautés locales.
2. En tant que région du Pacifique, nous avons une expérience commune de notre parcours en matière de changement climatique - nous sommes parmi les plus petits contributeurs et l'une des régions les plus touchées. **Nous devons continuer à prendre des décisions audacieuses** dans nos réponses au changement climatique, encourager les autres à se fixer des ambitions plus élevées pour réduire leurs émissions, car même si le Pacifique est petit, collectivement, nos voix apportent des changements positifs dans le monde.
3. La transition vers une économie à faible intensité de carbone doit se faire à l'échelle de la révolution industrielle et à la vitesse de la révolution numérique. **Il est possible de réaliser des économies à faibles émissions, mais il faudra faire preuve de leadership, de patience et d'engagement avec tous les partenaires à tous les niveaux pour une transition juste, équitable et inclusive.**
4. Notre région doit travailler de concert, mettre de l'ordre dans ses affaires et coordonner ses activités à l'échelle régionale et internationale afin de **mettre tout en oeuvre pour que la question des changements climatiques soit inscrite à l'ordre du jour**
5. **permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies et que des résultats efficaces soient obtenus pour notre région insulaire et nos peuples du Pacifique.** Le Pacifique doit travailler collectivement pour maintenir la pression sur le système des Nations Unies.
5. Notre région est en tête avec **des modèles efficaces de gestion des océans** qui ont prouvé qu'ils redonnent vie à notre océan. Deux exemples bien connus dans la région et dans le monde sont le Marae Moana et le Palau Marine Sanctuary. En ce qui concerne la création d'Aires marines protégées (AMP), il est d'une importance capitale qu'il y ait des consultations étendues et inclusives avec toutes les parties prenantes concernées.
6. **Les Aires Marines Protégées revêtent une valeur de biodiversité considérable** et sont reconnues internationalement, par exemple par l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial et autres désignations internationales. La décision de ne pas délivrer de permis de pêche aux flottilles étrangères et l'interdiction de la pêche destructrice, en particulier la pêche à la senne coulissante et le chalutage, sont des exemples clés de l'AMP à l'oeuvre dans cette région. L'une des solutions clés pour relever les défis que pose le maintien de nos AMP consiste à établir de solides partenariats et collaborations entre les secteurs public et privé.
7. Il est essentiel de renforcer la résilience des écosystèmes marins, car les océans sont considérés comme un élément vital de nos moyens de subsistance en raison de leur importance économique, sociale et environnementale. Elle est **unique**

dans le Pacifique car elle contribue à notre identité et à notre connectivité culturelles..

8. **L'établissement de mesures de gestion efficaces** qui protègent les écosystèmes clés a permis d'éviter que des répercussions telles que les inondations ne détruisent les propriétés. **Les méthodes de gestion traditionnelles ont été appliquées** à diverses zones pour soutenir la gestion des ressources de la biodiversité.
9. De nombreux efforts ont été déployés pour comprendre les impacts environnementaux de l'exploitation minière en eau profonde, mais **il reste encore beaucoup à faire**, ce qui nécessitera des fonds supplémentaires. **Le Pacifique se voit déconseillé de solliciter l'avis du secteur privé.** Sur le principe de prudence, la Papouasie-Nouvelle-Guinée estime que l'octroi du permis d'environnement pour l'exploration était fondé sur des connaissances scientifiques approfondies et accepte que certaines Parties demandent un moratoire, mais invite la Conférence à comprendre et respecter leur décision de continuer l'exploration.
10. **La pollution plastique est une maladie beaucoup plus facile à combattre que le changement climatique. Les îles du Pacifique font preuve de leadership** avec 10 pays appliquant des politiques visant à traiter les plastiques à usage unique et huit autres ont l'intention de mettre en place des politiques en ce sens. Le **Pacifique appelle à la mise en place d'un cadre international** pour s'attaquer au problème de la pollution des déchets marins et des plastiques, ainsi qu'à **une responsabilisation au niveau national de cette question**
11. Les épaves de la Seconde Guerre mondiale sont une bombe à retardement à cause du risque de déversements d'huiles compliqués par des munitions non explosées (explosifs - torpilles, etc.) avec des tombes de guerre, **ces navires n'ont aucune assurance et sont une responsabilité** - les partenariats tels que les grands projets sont l'assurance. **Les plans régionaux tels que PACPLAN aideront à y répondre.**

ANNEXE VIII: Dialogue de Talanoa de haut niveau des ministres de l'Environnement et des représentants du PROE Communiqué 2019

Le vingt-neuvième dialogue de Talanoa de haut niveau des ministres de l'Environnement du PROE s'est déroulé le 6 septembre 2019 à Apia, au Samoa.

Ont participé au Dialogue de Talanoa les ministres de l'Environnement et les représentants de haut niveau des Samoa américaines, de l'Australie, des Îles Cook, des Fidji, de la France, de la Polynésie française, de Kiribati, de la République des Îles Marshall, de Nauru, de Nouvelle Calédonie, de la Nouvelle-Zélande, de Nioué, de Palau, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, de Samoa, des Îles Salomon, de Tonga, Tokelau, de Tuvalu, du Royaume-Uni, des États-Unis d'Amérique, et de Wallis et Futuna.

Les ministres et les représentants de haut niveau remercient le Gouvernement et le peuple samoans de l'accueil chaleureux et généreux qu'ils ont réservé à toutes les délégations. Le Secrétariat est également remercié pour les efforts déployés en vue d'organiser une réunion efficace.

Les ministres et les représentants de haut niveau¹:

Changement climatique

1. **rappellent** la Déclaration de Boe sur la Sécurité régionale, dans laquelle les dirigeants du Forum des îles du Pacifique ont réaffirmé que les changements climatiques demeurent la plus grande menace pour les moyens de subsistance, la sécurité et le bien-être des peuples du Pacifique, et l'engagement commun de faire progresser la mise en œuvre de l'Accord de Paris ;
2. **rappellent en outre** l'urgence d'une action mondiale sur le changement climatique, comme l'ont souligné les dirigeants du Forum des îles du Pacifique de 2019 dans la Déclaration de Kainaki II pour une action urgente sur le changement climatique maintenant (Déclaration de Kainaki II), prenant acte non sans inquiétude des répercussions des catastrophes naturelles exacerbées par le changement climatique qui menacent notre bien-être social, économique,

culturel et environnemental, en augmentant la charge et le risque pour notre sécurité.

3. **prennent acte** de la nécessité de rechercher des solutions régionales audacieuses et novatrices au changement climatique, y compris des solutions écosystémiques, en reconnaissant que notre avenir, ainsi que les mesures que nous choisissons de prendre, sont liés entre eux ;
4. **prennent acte** avec une vive inquiétude du fait que les émissions mondiales de gaz à effet de serre continuent d'augmenter, atteignant des niveaux records et que, selon les tendances actuelles, en l'absence de mesures urgentes, les températures moyennes mondiales supérieures aux niveaux préindustriels dépasseront 1,5 °C dès 2030 et atteindront 3 °C ou plus à la fin du siècle, ce qui aurait des effets dévastateurs sur les pays, territoires et collectivités du Pacifique ;
5. **admettent** les vulnérabilités particulières des pays des atolls aux impacts du changement climatique, reconnaissant leurs efforts pour collaborer à la définition de stratégies d'adaptation à travers les dialogues d'adaptation des atolls entre la République de Kiribati, la République des Îles Marshall, Tuvalu et les Maldives ;
6. **réitèrent** la nécessité de tenir compte des impératifs d'une transition juste de la main-d'œuvre et de la création d'emplois décents et de qualité pour toutes les personnes, en particulier les plus vulnérables, alors que nous nous dirigeons collectivement vers un avenir à faibles émissions, en gérant les impacts et en maximisant les opportunités pour toutes les parties concernées ;

¹ The United States of America made a statement on adoption of the Communiqué that is reflected in the record of the Meeting.

-
7. **saluent** le PROE pour son travail de soutien au Pacifique en matière de changements climatiques, en soulignant la nécessité d'acquérir et de partager des connaissances dans toute la région sur la manière d'évaluer et d'atténuer les menaces associées aux changements climatiques ;
 8. **saluent** les travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), l'organe scientifique faisant autorité en matière de changements climatiques qui est considéré comme fournissant aux gouvernements les meilleures données scientifiques disponibles sur les changements climatiques ;
 9. **demandent** à la communauté internationale de tenir compte, dans la prise de décisions pertinentes, des conclusions du *Rapport spécial sur le réchauffement de la planète de 1,5 degré Celsius* (Rapport spécial du GIEC sur 1,5 °C), du *Rapport spécial sur les changements climatiques et les terres*, et du prochain *Rapport spécial sur les océans et la cryosphère dans un climat changeant* ;
 10. **reconnaissent** l'urgence soulignée dans le rapport spécial du GIEC sur la température de 1,5 °C et appellent à une action immédiate, et pas seulement à une discussion sur l'ambition, visant à mettre en œuvre les contributions déterminées au niveau national (CDN) dans le cadre de l'Accord de Paris afin d'atteindre l'objectif de l'Accord de Paris en termes de température ;
 11. **invitent** la communauté internationale à se concentrer sur des mesures ambitieuses en matière de changement climatique afin de réduire les émissions par le biais des CDN et des stratégies de développement à long terme à faibles émissions et à poursuivre les efforts visant à limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels, comme le prévoit l'Accord de Paris ;
 12. **se félicitent** de l'adoption du règlement intérieur de l'Accord de Paris lors de la COP24 à Katowice et **soulignent** l'importance de concrétiser les éléments restants du règlement intérieur, notamment les travaux visant à assurer l'intégrité environnementale et la transparence dans l'utilisation des approches coopératives prévues à l'article 6 ;
 13. **se félicitent** de la présidence chilienne de la CdP25 et de l'accueil de la réunion à Santiago en décembre et **reconnaissent** la priorité accordée par le Chili au lien important entre le changement climatique et les océans ;
 14. **rappellent** la déclaration de Kainaki II et la ferme conviction selon laquelle le Sommet du Secrétaire général des Nations Unies sur l'action pour le climat, l'examen de la voie SAMOA et la CdP25 sont des points tournants mondiaux pour assurer une action significative, mesurable et efficace contre le changement climatique, et **reconnaissent** les efforts de la République des Îles Marshall, de la Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni dans les principaux volets du Sommet sur l'action climatique ;
 15. **se félicitent** du rôle important que joue le Fonds vert pour le climat pour aider les pays en développement dans leurs efforts de lutte contre les changements climatiques ;
 16. **rappellent** la déclaration de Kainaki II et l'appel lancé à la communauté internationale pour qu'elle poursuive ses efforts en vue d'honorer son engagement financier mondial de 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020, provenant de diverses sources, dans le contexte de mesures d'atténuation significatives et de transparence dans la mise en œuvre, grâce à des mécanismes bilatéraux, régionaux ou mondiaux, notamment la reconstitution du Fonds vert pour le climat ;
 17. **demandent** au PROE et aux autres entités régionales accréditées par le FVC de consulter les pays sur le programme phare du FVC du Pacifique sur l'atténuation et l'adaptation pour aider les pays insulaires à réaliser leurs ambitions climatiques ;
 18. **demandent** à la communauté mondiale de continuer à renforcer son soutien à la mise en œuvre de mesures visant à aider les Parties à l'Accord de Paris confrontées à des contraintes
-

de capacité, en particulier celles qui sont les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement ;

19. **se félicitent** de l'annonce faite par les Îles Cook d'accueillir le quatrième Programme de partenariat pour l'action en faveur du climat (CAPP IV) à Rarotonga en 2020 et **prennent acte** du thème « Climate Drawdown : banking on viable Pacific futures » (Atténuation du climat : miser sur des contrats à terme viables dans le Pacifique) ;

Gouvernance et gestion des océans

20. **réaffirment** que la ressource naturelle la plus importante de la région du Pacifique est l'océan, ses ressources marines et ses écosystèmes, qui sous-tendent notre identité et nos moyens de subsistance communautaires, et **appuient** de nouveau la gestion et la conservation intégrées des océans comme une approche politique cruciale dans le Cadre pour un paysage océanique du Pacifique et le Pacifique bleu des dirigeants des îles du Pacifique ;
21. **demandent instamment** au Pacifique de participer pleinement à la Décennie des Nations Unies pour l'océanologie au service du développement durable (2021-2030), en prenant acte des résultats de l'atelier de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques tenu à Nouméa du 23 au 25 juillet 2019, et en reconnaissant la nécessité d'identifier les lacunes scientifiques importantes afin d'améliorer et de renforcer le développement des capacités dans la région Pacifique ;
22. **remercient** à la fois le Bureau du Commissaire de l'océan Pacifique, pour le rôle central qu'il joue en matière de gouvernance et de gestion intégrée des océans dans la région au titre du Cadre pour un paysage océanique du Pacifique, et la Communauté du Pacifique, pour son travail en rapport avec le Centre communautaire des sciences océaniques du Pacifique ;
23. **reconnaissent** l'importance de nombreux événements régionaux et internationaux clés liés aux océans qui sont essentiels à nos efforts en

matière de gouvernance et de gestion des océans ;

24. **félicitent** les Palaos d'être un chef de file régional et mondial en acceptant d'accueillir la Conférence « Nos océans 2020 » et **encouragent** tous les pays et territoires insulaires du Pacifique à profiter de cet événement important pour obtenir des résultats positifs grâce à une coordination conjointe vers une prise de décision réaliste sur les aires marines protégées, le changement climatique, la pêche durable, la protection des espèces menacées et migratrices, la pollution marine, une économie bleue durable et la sécurité maritime ;
25. **expriment leur gratitude** à la Nouvelle-Calédonie pour le rôle moteur qu'elle a joué en acceptant d'accueillir la dixième Conférence des îles du Pacifique sur la conservation de la nature et les aires protégées en avril 2020 ;
26. **prennent acte** de l'importance des discussions et des négociations en cours à la Conférence intergouvernementale sur un instrument international juridiquement contraignant au titre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale (BBNJ) pour promouvoir une gouvernance intégrée des océans dans les zones situées au-delà des juridictions nationales et **demandent** des résultats ambitieux pour les négociations ;
27. **remercient** le PROE et le Bureau de la Commission de l'océan Pacifique d'avoir fourni un appui technique aux membres des Îles du Pacifique engagés dans les négociations du BBNJ ;

Pollution marine et exploitation minière des fonds marins

28. **prennent acte** de l'impact de la pollution plastique marine sur la sécurité alimentaire, la santé humaine, la biodiversité, les moyens d'existence et la culture, **réitèrent** leur soutien au mandat du PROE visant à travailler avec les

-
- Membres en vue d'éliminer les plastiques à usage unique inutiles et réduire la pollution marine en général, ce qui peut se faire grâce à des partenariats régionaux et internationaux et un engagement communautaire efficace dans les pays et territoires Membres ;
29. **expriment** leur appréciation des relations de collaboration entre le PROE, les Membres, les donateurs et les partenaires clés, qui travaillent ensemble de manière productive et collégiale pour aborder la question critique de la pollution marine d'une manière intégrée et holistique ;
30. **félicitent** le PROE et le gouvernement du Samoa pour leur travail sur l'écologisation des Jeux du Pacifique de 2019, et reconnaissent l'engagement des Îles Salomon à poursuivre cette initiative précieuse ;
31. **prennent acte** de la proposition du PROE d'envisager une journée régionale de plantation d'arbres ;
32. **rappellent** la déclaration Kainaki II pour une action urgente à l'appui de la mise en œuvre du Plan d'action régional du Pacifique pour la lutte contre la pollution marine 2018-2025, et **exhortent** les Membres à accélérer les politiques et mesures visant à réduire la pollution plastique qui englobent la gestion durable des matériaux, le cycle de vie et l'économie circulaire et les approches visant à accroître l'efficacité des ressources, promouvoir des alternatives et encourager des pratiques et modèles de consommation durables ;
33. **reconnaissent** les mesures prises par les Membres pour réduire et éliminer les plastiques à usage unique et prennent acte que huit pays ou territoires ont mis en œuvre des interdictions concernant divers articles en plastique à usage unique et que huit autres pays ou territoires ont annoncé leur intention de le faire ;
34. **se félicitent** de la décision de modifier les annexes de la Convention de Bâle qui rendra le commerce mondial des déchets plastiques plus transparent et mieux réglementé, tout en garantissant une gestion plus sûre pour la santé humaine et l'environnement, **et prient instamment** les Membres d'examiner comment ils appliqueront les nouveaux contrôles ;
35. **reconnaissent** la nécessité d'adopter de meilleures pratiques de gestion des déchets liquides pour protéger les eaux côtières et les écosystèmes ;
36. **approuvent** PACPLAN 2019 en tant qu'accord-cadre pour l'intervention régionale en cas de déversement d'hydrocarbures et de substances nocives et potentiellement dangereuses, en **prenant acte** que les membres doivent assumer leurs rôles et responsabilités respectifs pour assurer une intervention efficace en cas de déversement en mer ;
37. **reconnaissent** l'importante menace potentielle pour l'environnement que représentent les fuites d'hydrocarbures provenant des coques corrosives des épaves de la Seconde Guerre mondiale qui ont maintenant plus de 70 ans, ce risque étant susceptible d'être exacerbé par la gravité croissante des cyclones tropicaux et des typhons due au changement climatique et **prennent acte** avec satisfaction les mesures prises par le PROE, en étroite collaboration avec l'Université de Newcastle et la Major Projects Foundation, pour protéger les épaves du Pacifique qui pourraient polluer le milieu marin et les écosystèmes et cultures de cette guerre ;
38. **reconnaissent** l'importance de la menace potentielle de la contamination nucléaire et des munitions non explosées pour la santé et la sécurité du Pacifique bleu, de sa population et de ses perspectives, et **admettent** qu'il importe de s'attaquer aux problèmes de longue date de l'héritage des essais nucléaires dans le Pacifique, de même qu'ils **rappellent** en outre la nécessité de traiter les impacts actuels des essais nucléaires, y compris, notamment, les droits humains, la contamination environnementale et les impacts sanitaires, et reconnaître la nécessité de charger un organisme approprié d'entreprendre une évaluation scientifique exhaustive, indépendante et objective du problème de contamination dans le Pacifique, notamment sur le site des essais nucléaires à Runit ;
-

-
39. **reconnait** la nécessité urgente d'une mise en œuvre efficace d'instruments politiques habilitants et cohérents, de cadres réglementaires conformes à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et d'une bonne gouvernance pour gérer durablement l'environnement et les ressources marines des impacts potentiels de l'exploitation minière des fonds marins et des activités connexes ;
40. **reconnait** que l'exploitation minière des grands fonds marins présente des avantages économiques potentiels pour toutes petites économies insulaires du Pacifique et peut contribuer à la réalisation des objectifs nationaux de développement durable et que cette exploitation minière peut également avoir des effets négatifs sur l'océan et ses ressources marines et ses écosystèmes ;
41. **prennent acte** des négociations en cours en vue d'élaborer un règlement sur l'exploitation des ressources minérales dans la région sous l'égide de l'Autorité internationale des fonds marins et **demandent** que le PROE s'engage dans ce processus;
42. **exhortent** le PROE et ses membres à mettre en œuvre l'approche de précaution, telle que définie dans la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement (Rio de Janeiro, 1992), et à veiller à ce que des activités d'exploration et de recherche sous licence soient menées et des données collectées dans le cadre d'une mise en œuvre efficace de processus solides et transparents d'évaluation des impacts environnementaux conformes aux lois nationales, conventions régionales et internationales existantes et bonnes pratiques ;
43. **admettent** la nécessité de développer et d'utiliser les meilleures connaissances scientifiques disponibles pour protéger l'environnement marin et de veiller à ce que des normes environnementales strictes s'appliquent à l'exploitation minière des fonds marins ;
44. **réitèrent** leur soutien à la mise en œuvre effective des Directives pour le renforcement des études d'impact sur l'environnement dans les pays et territoires insulaires du Pacifique et à leur application à l'exploitation minière des fonds marins et aux activités connexes, conformément aux lois nationales existantes ;
45. **reconnait** la contribution du PROE au Cadre régional de gestion de l'environnement pour les minéraux d'eau profonde dans le cadre du projet de la Communauté du Pacifique sur les minéraux des grands fonds marins ;
46. **reconnait** l'importance de la coopération entre les agences de la CORP et la nécessité de développer l'expertise au sein de la région afin de fournir des conseils d'experts scientifiques concernant l'exploitation minière des fonds marins, l'écologie des grands fonds marins et l'océanographie ;
- Autre activité**
47. **saluent** l'ouverture du Centre océanien sur le changement climatique le 5 septembre 2019 et se félicitent du partenariat entre le PROE, le Gouvernement samoan et le Gouvernement japonais, avec l'appui du Gouvernement néo-zélandais, pour faire du Centre un centre régional et d'excellence chargé de coordonner les solutions stratégiques et efficaces du Pacifique en matière de changements climatiques ; et
48. **prennent acte** de la Charte de Metz sur la biodiversité adoptée par le G7 en mai 2019.

6 Septembre 2019